

VILLE DE SAINT-LAMBERT
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LE 22 AOÛT 2022 À 19 h 30

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE

- 1.1. Ouverture de la séance (quorum et moment de silence)
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Approbation des procès-verbaux des séances du mois de juillet 2022
- 1.4. Suivi des dossiers de la séance précédente
- 1.5. Mot de la mairesse
- 1.6. Tour de table des membres du conseil
- 1.7. Première période de questions sur les sujets de l'ordre du jour (30 minutes)

2. AGGLOMÉRATION

- 2.1. Rapport de la mairesse sur les sujets traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération
- 2.2. Orientations du conseil - Sujets qui seront traités lors de la séance du conseil d'agglomération du 25 août 2022
- 2.3. Rapport des représentants de la Ville aux commissions et organismes de l'agglomération

3. RÈGLEMENTS

- 3.1. Avis de motion - Règlement de contrôle et suivi budgétaire et délégation de pouvoirs
- 3.2. Avis de motion - Règlement abrogeant le règlement concernant la création d'une réserve financière pour les élections et les référendums (2010-74)
- 3.3. Dépôt du procès-verbal de correction - Plan d'urbanisme

4. FINANCES

- 4.1. Dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires
- 4.2. Dépôt - Rapport d'adjudication du trésorier pour vente d'une émission d'obligations
- 4.3. Dépôt - Rapport trimestriel au 30 juin 2022
- 4.4. Demande de reconnaissance aux fins d'exemption des taxes foncières - La traversée (Rive-Sud)
- 4.5. Autorisation - Vente pour défaut de paiement des taxes foncières
- 4.6. Dépôt d'une déclaration d'intérêts pécuniaires amendée - Conseiller Blancquaert

5. RESSOURCES HUMAINES

- 5.1. Dépôt de la liste des embauches
- 5.2. Désignation - autorité compétente aux fins de l'application de la réglementation d'urbanisme
- 5.3. Ratification d'embauche - Service du greffe
- 5.4. Recommandation RH - Fin d'emploi

6. APPEL D'OFFRES ET CONTRATS

- 6.1. Octroi du contrat 22GN18 - Travaux de réfection de la toiture du Centre de loisirs
- 6.2. Appel d'offres 22TP06 - Location de niveleuses avec chauffeur
- 6.3. Conclusion de l'entente 22DAPP44- Service de remorquage 2022-2023
- 6.4. Appel d'offres 22ÉQUI03 - Acquisition d'un chargeur sur roues usagé
- 6.5. Appel d'offres 22ÉQUI04 - Acquisition d'une souffleuse détachable usagée
- 6.6. Conclusion de l'entente 22DAPP42- Interface de gestion de contenu numérique
- 6.7. Adhésion au regroupement d'achats du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour l'acquisition de véhicules légers

7. ADMINISTRATION

- 7.1. Appui à la semaine nationale de la sécurité ferroviaire du 19 au 25 septembre 2022
- 7.2. Participation à la démarche Pour ma mobilité, je m'active
- 7.3. Démissions - Comité des loisirs et sous-comité concernant la famille et les aînés
- 7.4. Remplacement - Comité économique
- 7.5. Avis de conformité - CMQ

8. URBANISME

- 8.1. Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme
- 8.2. Demandes de dérogations mineures
 - 8.2.1. Dérogation mineure - 147, rue Walnut – Nombre d'étages (district 6)
- 8.3. Demandes d'approbation des plans d'implantation et d'intégration architecturale
 - 8.3.1. PIIA - 147, rue Walnut – Agrandissement et transformation de la façade (district 6)
 - 8.3.2. PIIA – 826, rue Boissy – Transformation de la façade (district 3)
 - 8.3.3. PIIA – 197, rue Béarn – Transformation de la façade (district 2)
 - 8.3.4. PIIA – 257, rue Dauphiné – Transformation de la façade (district 1)
 - 8.3.5. PIIA – 384, Rue Hickson – Agrandissement et transformation des façades (district 4)
 - 8.3.6. PIIA – 209, rue Woodstock –Transformation de la façade (district 5)

- 8.3.7. PIIA – 1447 Avenue Victoria – Affichage (district 4)
- 8.3.8. PIIA – 302 Avenue Victoria – Affichage (district 6)
- 8.3.9. PIIA – 618 rue de Sanford – Transformation de la façade (district 7)
- 8.3.10. PIIA – 103 rue d’Alsace – Agrandissement et transformation de la façade (district 2)
- 8.3.11. PIIA – 316, rue Mortlake – Transformation de la façade (district 7)
- 8.3.12. PIIA – 451, rue Pine – Agrandissement et transformation de la façade (district 6)
- 8.3.13. PIIA – 105, avenue Stanley – Transformation de la façade (district 5)
- 8.3.14. PIIA – 716, rue Green – Transformation de la façade (district 7)
- 8.3.15. PIIA – 205, avenue de Merton – Transformation de la façade (district 7)
- 8.3.16. PIIA – 371, rue Walnut – Transformation de la façade (district 6)
- 8.3.17. PIIA – 299, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier (IGA) – Affichage (district 4)
- 8.3.18. PIIA – 321, rue Logan – Transformation de la façade (district 6)
- 8.3.19. PIIA – 482, rue Osborne – Transformation de la façade (district 4)
- 8.3.20. PIIA – 315 Avenue Rivermere – Transformation de la façade (district 4)

9. **CLÔTURE**

- 9.1. Seconde période de questions (60 minutes)
- 9.2. Tour de table des membres du conseil
- 9.3. Levée de la séance

Donné à Saint-Lambert, le 17 août 2022

La greffière de la Ville,

Me Cassandra Comin Bergonzi



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.1)

Ouverture de la séance (quorum et moment de silence)

La mairesse constate que le quorum est atteint et invite les membres du conseil à observer un moment de silence.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.2)

Adoption de l'ordre du jour

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 22 août 2022.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.3)

Approbation des procès-verbaux des séances du mois de juillet 2022

D'APPROUVER les procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 juillet 2022 et de la séance extraordinaire du 11 juillet 2022.

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert, tenue le 4 juillet 2022 à 19 h 30 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper, sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

Sont absents :

Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5

Sont également présents :

Cassandra Comin Bergonzi, greffière
Jasmin Savard, directeur général

Ouverture de la séance (quorum et moment de silence)

La mairesse constate que le quorum est atteint et invite les membres du conseil à observer un moment de silence.

(2022-07-231) Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Liette Michaud
appuyé par la conseillère Virginie Dostie-Toupin

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 juillet 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-07-232) Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2022

Il est proposé par la conseillère Virginie Dostie-Toupin
appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suivi des dossiers de la séance précédente

Le directeur général fait part du suivi des dossiers de la séance précédente.

Mot de la mairesse

Le mot de la mairesse débute à 19h33 et se termine à 20h03.

Tour de table des membres du conseil

Un tour de table à l'occasion duquel les membres du conseil s'expriment en alternance sur différents sujets a lieu de 20h02 à 20h16.

Première période de questions sur les sujets de l'ordre du jour (30 minutes)

Cette période de questions débute à 20h17 et se termine à 20h33.

Rapport de la mairesse sur les sujets traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération

La mairesse fait rapport au conseil sur les décisions prises par le conseil d'agglomération lors de l'assemblée ordinaire du 16 juin 2022, le tout conformément à l'article 61 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, c. E-20.001).

(2022-07-233)

Orientations du conseil - sujets qui seront traités lors des séances du conseil d'agglomération du 7 juillet 2022

CONSIDÉRANT QUE les sujets soumis aux élus doivent faire l'objet de délibérations lors de la prochaine séance extraordinaire et de la prochaine séance ordinaire du conseil d'agglomération qui se tiendront le 7 juillet 2022;

CONSIDÉRANT QUE la mairesse a exposé la position qu'elle entend prendre sur ces sujets;

Il est proposé par la conseillère Virginie Dostie-Toupin
appuyé par le conseiller Francis Le Chatelier

D'EXPRIMER les orientations telles que consignées dans les deux tableaux joints à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rapport des représentants de la Ville aux commissions et organismes de l'agglomération

Aucun rapport au conseil n'a été fait de la part des représentants de la Ville sur les sujets traités aux commissions et organismes de l'agglomération :

(2022-07-234)

Adoption - Règlement modifiant le règlement concernant les parcs - alcool

CONSIDÉRANT que lors de la séance ordinaire du 13 juin 2022, le conseiller Loïc Blancquaert a donné l'avis de motion à l'effet que le *Règlement 2022-205 modifiant le règlement 2304 concernant les parcs - consommation d'alcool* serait soumis pour adoption à une séance subséquente de ce conseil et le projet de règlement a été déposé à la même séance.

CONSIDÉRANT que l'objet de ce règlement vise à:

- transférer l'autorisation requise du conseil à la direction générale et/ou la direction de la culture et des loisirs pour les événements spéciaux; et
- permettre la consommation modérée d'alcool lors d'un repas en plein air dans les parcs de la ville entre midi et 20 h, à l'exception du parc de la voie maritime.

CONSIDÉRANT QU'aucun changement n'a été apporté entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Virginie Dostie-Toupin

D'ADOPTER le *Règlement 2022-205 modifiant le règlement concernant les parcs - consommation d'alcool*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-07-235)

Adoption - Règlement concernant la rétention des eaux pluviales

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance ordinaire du 13 juin 2022, le conseiller Claude Ferguson a donné l'avis de motion à l'effet que le *Règlement concernant la rétention des eaux pluviales* serait soumis pour adoption à une séance subséquente de ce conseil et le projet de règlement a été déposé à la même séance.

CONSIDÉRANT que ce règlement a pour objet de mettre en application des exigences de rétention des eaux pluviales visant à assurer un meilleur contrôle à la source et une meilleure régulation des rejets d'eaux pluviales dans les réseaux d'égout de la ville. Ces

exigences permettent d'améliorer la qualité de l'eau rejetée au fleuve, de réduire les risques de refoulement et, par le fait même, une meilleure adaptation aux changements climatiques.

CONSIDÉRANT QU'aucun changement n'a été apporté entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption.

Il est proposé par la conseillère Liette Michaud
 appuyé par le conseiller Francis Le Chatelier

D'ADOPTER le *Règlement 2022-206 concernant la rétention des eaux pluviales*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires

CONSIDÉRANT les articles 82 et 477.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) et le *Règlement sur la délégation aux fonctionnaires et employés du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la Ville* (2014-122).

La mairesse procède au dépôt des listes des déboursés et des transactions bancaires dressées par le Directeur des finances et trésorier, couvrant la période du 1^{er} au 20 juin 2022, pour les sommes respectives de 805 271,03 \$ et 7 072 747 \$, lesquelles listes comprennent les dépenses autorisées par un fonctionnaire.

(2022-07-236) Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de 20 776 000 \$ qui sera réalisé le 25 juillet 2022

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Saint-Lambert souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 20 776 000 \$ qui sera réalisé le 25 juillet 2022, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
2006-17	690 500 \$
2009-60	24 700 \$
2010-68	217 700 \$
2010-78	1 739 900 \$
2011-83	141 400 \$
2012-92	5 375 400 \$
2012-92	5 427 400 \$
2015-127	182 500 \$
2016-137	117 700 \$
2016-141	425 000 \$
2016-141	6 400 \$
2016-141	164 200 \$
2017-148	187 500 \$
2017-148	73 000 \$

2017-150	821 000 \$
2017-151	1 185 700 \$
2020-182	281 152 \$
2020-182	18 848 \$
2020-183	571 472 \$
2020-183	641 528 \$
2020-186	501 184 \$
2020-186	496 816 \$
2022-195	513 408 \$
2022-195	971 592 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la *Loi sur les dettes et emprunts municipaux* (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cette émission d'obligations et pour les règlements d'emprunts numéros 2009-60, 2010-68, 2010-78, 2011-83, 2012-92, 2020-182, 2020-183, 2020-186 et 2022-195, la Ville de Saint-Lambert souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est proposé par le conseiller Francis Le Chatelier
appuyé par la conseillère Virginie Dostie-Toupin

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

1. les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 25 juillet 2022;
2. les intérêts seront payables semi annuellement, le 25 janvier et le 25 juillet de chaque année;
3. les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (RLRQ, chapitre D 7);
4. les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;
5. CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents;
6. CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le (la) greffier(ère) trésorier(ère) ou trésorier(ère) à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;
7. CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :

BANQUE NATIONALE DU CANADA
SUCCURSALE 02191
564, AVENUE VICTORIA
SAINT-LAMBERT, QC
J4P 2J5

8. Que les obligations soient signées par la mairesse et le trésorier. La Ville de Saint-Lambert, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authenticateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2028 à 2032, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 2009-60, 2010-68, 2010-78, 2011-83, 2012-92, 2020-182, 2020-183, 2020-186 et 2022-195, soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 25 juillet 2022), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2033 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 2009-60, 2010-68, 2010-78, 2011-83, 2012-92, 2020-182, 2020-183, 2020-186 et 2022-195, soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de dix (10) ans (à compter du 25 juillet 2022), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-07-237)

Régime de retraite - Autorisation des nouveaux signataires

CONSIDÉRANT QUE la ville administre le Régime de retraite des fonctionnaires et des salariés de la Ville de Saint-Lambert en vertu d'une convention de délégation de pouvoirs conférée par le comité de retraite dudit régime, en date du 18 décembre 2007;

CONSIDÉRANT l'arrivée en poste de monsieur Jasmin Savard à titre de directeur général de la Ville;

CONSIDÉRANT QUE pour l'administration du régime, il est nécessaire de procéder à une mise à jour des signataires autorisés suivant un formulaire prescrit.

Il est proposé par la conseillère Virginie Dostie-Toupin
appuyé par le conseiller Francis Le Chatelier

D'APPROUVER la désignation des nouveaux signataires autorisés pour le Régime de retraite des fonctionnaires et des salariés de la Ville de Saint-Lambert suivant le formulaire prescrit, signé le 21 juin 2022, lequel fait partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Dépôt de la liste des embauches

CONSIDÉRANT QUE le conseil a délégué au directeur des ressources humaines et au directeur général le pouvoir d'engager tout fonctionnaire ou employé qui est un salarié au sens du Code du travail (RLRQ, c. C-27).

La mairesse procède au dépôt de la liste des embauches pour la période du 1^{er} au 21 juin 2022.

(2022-07-238)

Nomination - Conseillère en ressources humaines

CONSIDÉRANT QU'un processus de dotation a été entrepris afin de pourvoir le poste de conseillère en ressources humaines à la suite du départ de la titulaire du poste;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction des ressources humaines et des communications.

Il est proposé par la conseillère Julie Bourgoin
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

D'EMBAUCHER Madame Clara Bertrand au poste de conseillère en ressources humaines, avec entrée en fonction le ou vers le 6 septembre 2022, le tout conditionnellement à la réussite des étapes subséquentes du processus d'embauche; le tout selon les conditions de travail prévues au Protocole des conditions de travail du personnel cadre présentement en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-07-239)

Désignation - autorité compétente aux fins de l'application de la réglementation d'urbanisme

Il est proposé par le conseiller Francis Le Chatelier
appuyé par la conseillère Virginie Dostie-Toupin

DE NOMMER monsieur Alexandre Jobin, inspecteur temporaire aux permis et à l'urbanisme comme autorité compétente à l'application de la réglementation d'urbanisme et d'autres règlements municipaux; et

DE NOMMER monsieur Alexandre Henry, inspecteur temporaire aux permis et à l'urbanisme comme autorité compétente à l'application de la réglementation d'urbanisme et d'autres règlements municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-07-240)

Signature de la convention collective de travail - Employés cols bleus SCFP307

Il est proposé par la conseillère Julie Bourgoin
appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'AUTORISER la mairesse, le directeur général, la directrice des ressources humaines et des communications, la conseillère en ressources humaines, Marie-Ève Sénécal et le directeur du génie, de l'environnement et des travaux publics à signer, pour et au nom de la Ville de Saint-Lambert, la convention collective de travail des employés cols bleus à

intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), section locale 307, pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-07-241)

Annulation de l'appel d'offres 22ÉQUI02 - Acquisition d'un camion 12 roues

CONSIDÉRANT QUE le 2 juin 2022, la ville a procédé au lancement de l'appel d'offres public no 22ÉQUI02 ayant pour objet l'acquisition d'un camion 12 roues;

CONSIDÉRANT QU'à l'ouverture des soumissions le 20 juin 2022, la ville n'a reçu aucune soumission.

Il est proposé par la conseillère Virginie Dostie-Toupin
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

D'ANNULER l'appel d'offres n° 22ÉQUI02 – Acquisition d'un camion 12 roues;

D'AUTORISER la chef de la Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la Ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

La conseillère Julie Bourgoin est absente lors du vote, de 20h43 à 20h45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-07-242)

Octroi du contrat 22DAPP41 - Achat d'un souffleur avec extension pour chenillette trottoir

CONSIDÉRANT le fait que la compagnie *Équipements Plannord Ltée* est un fournisseur unique;

CONSIDÉRANT le solde restant au projet 2020-04;

Il est proposé par la conseillère Liette Michaud
appuyé par la conseillère Virginie Dostie-Toupin

DE CONCLURE le contrat n° 22DAPP41 ayant pour objet l'achat d'un souffleur avec extension pour chenillette trottoir avec l'entreprise *Équipement Plannord Ltée* sur la base des prix unitaires apparaissant sur la soumission; la valeur du contrat étant de 37 004,70 \$, toutes taxes comprises;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire n° 22-300-61-760;

D'AUTORISER la chef de la Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer tout autre document de la ville afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-07-243)

Nominations au comité de démolition

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 148.0.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le comité de démolition est formé de trois membres du conseil désignés pour un an par le conseil. Leur mandat est renouvelable.

Il est proposé par la conseillère Julie Bourgoin
appuyé par la conseillère Liette Michaud

DE RENOUVELLER le mandat de la mairesse, Pascale Mongrain, de la conseillère Virginie Dostie-Toupin et du conseiller Francis Le Chatelier pour un mandat d'un an à compter du 4 juillet 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Dépôt du procès-verbal de correction - Règlement 2022-197

Conformément à l'article 92.1 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19):

Le conseil municipal prend acte du procès-verbal de correction déposé par la greffière, quant au Règlement 2022-197 concernant la procédure des séances du conseil.

Le procès-verbal est joint à la présente pour en faire partie intégrante.

(2022-07-244)

Implantation de deux (2) arrêts sur le boul. Simard à l'intersection de la rue de Guyenne

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par la division du génie pour la problématique soulevée par plusieurs résidents du secteur;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de gestion des déplacements en date du 17 juin 2021;

Il est proposé par le conseiller Francis Le Chatelier
appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'AUTORISER l'implantation de deux (2) arrêts sur le boulevard Simard à l'intersection de la rue de Guyenne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Dépôt des procès-verbaux du comité consultatif d'urbanisme

La mairesse procède au dépôt des procès-verbaux des réunions du comité consultatif d'urbanisme tenues les 4 et 18 mai 2022.

(2022-07-245)

Dérogation mineure – 591, avenue Maple – Empiètement du garage dans la marge latérale droite (district 6)

CONSULTATION PUBLIQUE : PRÉSENTATION DU DOSSIER PAR LA CONSEILLÈRE STÉPHANIE VERREAULT

La mairesse invite les personnes présentes dans la salle à se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure.

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte le plan d'urbanisme en vigueur;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 18 mai 2022.

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure a été soumise à une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public publié le 10 juin 2022;

CONSIDÉRANT QUE le projet n'a suscité aucune opposition;

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Julie Bourgoin

D'ACCORDER la dérogation mineure relative à l'empiètement du garage, à savoir :

- Autoriser la construction d'un deuxième étage sur un volume existant du bâtiment principal empiétant de 1,03 mètre dans la marge latérale droite contrairement à ce qui est prévu à l'article 11.2 a) et au tableau des spécifications RB-1 du Règlement de zonage 2008-43.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-07-246)

PIIA – 591, avenue Maple – Agrandissement et transformation de la façade (district 6)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le projet a fait l'objet d'une demande de dérogation mineure;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 18 mai 2022.

Il est proposé par la conseillère Julie Bourgoin
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la résidence unifamiliale jumelée située au 591, avenue Maple, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-07-247)

PIIA – 209, rue Logan – Agrandissement, transformation de la façade et démolition (district 6)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juin 2022.

Il est proposé par la conseillère Julie Bourgoin
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'agrandissement et la transformation de la façade du bâtiment situé au 209, rue Logan, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-07-248)

PIIA – 335, boulevard Desaulniers – Transformation de la façade (district 6)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juin 2022.

Il est proposé par la conseillère Julie Bourgoin
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 335, boulevard Desaulniers, avec les modifications suivantes:

- La porte d'entrée doit être centrée avec des impostes de chaque côté;
- La portion du pignon de la marquise devrait rester en bois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-07-249)

PIIA – 507-509, rue Oak – Transformation de la façade (district 6)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juin 2022.

Il est proposé par la conseillère Julie Bourgoin
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 507-509, rue Oak, suivant les modifications suivantes :

- Le revêtement de brique doit être préservé dans son intégralité ;
- La fenêtre proposée doit avoir les mêmes proportions et être du même modèle que la fenêtre du sous-sol existante en façade.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-07-250)

PIIA – 301, avenue Alexandra – Agrandissement et transformation de la façade (district 3)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juin 2022.

Il est proposé par la conseillère Julie Bourgoin
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'agrandissement et la transformation de la façade du bâtiment situé au 301, avenue Alexandra, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-07-251)

PIIA – 345, Edison – Transformation de la façade (district 5)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juin 2022.

Il est proposé par la conseillère Julie Bourgoin
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 345, Edison, suivant la modification suivante :

- La brique ne doit pas être teinte ou peinte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-07-252)

PIIA – 135, de Charente – Transformation de la façade (district 2)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juin 2022.

Il est proposé par la conseillère Julie Bourgoin
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 135, de Charente, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-07-253)

PIIA – 242, avenue de Stanley – Démolition, agrandissement et transformation de la façade (district 5)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juin 2022 à l'effet de désapprouver le plan, tel que soumis;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19), la résolution désapprouvant les plans doit être motivée.

Il est proposé par la conseillère Julie Bourgoin
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

DE DÉSAPPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la démolition, l'agrandissement et la transformation de la façade du bâtiment situé au 242, avenue de Stanley, tel que présenté, pour les motifs que le projet contrevient aux critères applicables au règlement 2234 suivant:

3.8. Objectifs et critères particuliers applicables aux projets d'insertion d'une nouvelle construction et aux projets d'agrandissement ou de modification de façade.

b) Préservation de la physionomie et du caractère spécifique du bâtiment; il sera considéré que cet objectif est atteint si les critères suivants sont respectés :

- i) les qualités particulières et, de manière générale **le caractère propre d'une construction, doivent être protégés;**
- ii) les modifications proposées sont basées sur des fondements historiques et elles évitent de donner une apparence incompatible avec l'âge, le **style architectural** ou la période culturelle d'une construction;
- iii) une adjonction à une construction existante doit être exécutée de manière à permettre le retour à l'état initial;

- iv) seuls sont autorisés les matériaux de revêtement extérieur compatibles avec les matériaux existants; les couleurs de revêtement doivent s'agencer avec celles des constructions situées à proximité;
- v) les ouvertures existantes ne peuvent être murées; la réparation, la restauration ou la reconstruction des ouvertures d'un bâtiment principal doit être effectuée de façon à conserver le style architectural du bâtiment;
- vi) les saillies, chambranles et ornements doivent être conservés et entretenus en autant que possible dans leur état d'origine, tel que connu;
- vii) le toit de tout bâtiment doit être d'une forme et d'une pente harmonisées à celles du bâtiment et des bâtiments situés à proximité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-07-254)

PIIA – 385, avenue Edison – Transformation de la façade (district 5)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juin 2022.

Il est proposé par la conseillère Julie Bourgoin
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 385, avenue Edison, avec la modification suivante:

- La maçonnerie d'origine ne doit pas être teinte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-07-255)

PIIA – 605, avenue Pine – Transformation de la façade (district 6)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juin 2022.

Il est proposé par la conseillère Julie Bourgoin
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif au bâtiment situé au 605, avenue Pine, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-07-256)

PIIA – 477, avenue de Rothesay – Transformation de la façade (district 4)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juin 2022 à l'effet de désapprouver le plan, tel que soumis;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19), la résolution désapprouvant les plans doit être motivée.

Il est proposé par la conseillère Julie Bourgoin
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

DE DÉSAPPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 477, avenue de Rothesay, tel que présenté, pour les motifs que l'approche architecturale adoptée ne permet pas de rencontrer les objectifs et critères applicables du règlement 2234 suivants:

3.8. Objectifs et critères particuliers applicables aux projets d'insertion d'une nouvelle construction et aux projets d'agrandissement ou de modification de façade

- a) **Préservation de la physionomie et du caractère spécifique du cadre bâti du milieu d'insertion; il sera considéré que cet objectif est atteint si les critères suivants sont respectés:**
 - i) les constructions doivent s'établir en rapport direct avec le milieu bâti environnant et avec le paysage de la rue, particulièrement en termes de gabarit, de forme et de couleur;
- b) **Préservation de la physionomie et du caractère spécifique du bâtiment; il sera considéré que cet objectif est atteint si les critères suivants sont respectés :**
 - i) les qualités particulières et de manière générale, le caractère propre d'une construction doivent être protégés;
 - ii) les modifications proposées sont basées sur des fondements historiques et elles évitent de donner une apparence incompatible avec l'âge, le style architectural ou la période culturelle d'une construction;
 - iv) seuls sont autorisés les matériaux de revêtement extérieur compatibles avec les matériaux existants; les couleurs de revêtement doivent s'agencer avec celles des constructions situées à proximité;
 - v) les ouvertures existantes ne peuvent être murées; la réparation, la restauration ou la reconstruction des ouvertures d'un bâtiment principal doit être effectuée de façon à conserver le style architectural du bâtiment;
 - vii) le toit de tout bâtiment doit être d'une forme et d'une pente harmonisées à celles du bâtiment et des bâtiments situés à proximité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-07-257)

PIIA –169, avenue du Béarn – Transformation de la façade (district 2)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juin 2022.

Il est proposé par la conseillère Julie Bourgoin
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 169, avenue du Béarn, à la condition suivante:

- le revêtement extérieur utilisé doit être un revêtement de bois installé à la verticale de teinte *cèdre rouge* ou une couleur s'en approchant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-07-258)

PIIA – 166, Brixton –Transformation de la façade (district 7)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juin 2022.

Il est proposé par la conseillère Julie Bourgoin
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 166, Brixton, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-07-259)

PIIA –1431, avenue Victoria – Affichage et transformation de la façade (district 4)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 juin 2022.

Il est proposé par la conseillère Julie Bourgoin
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'affichage et la transformation de la façade du bâtiment situé au 1431, avenue Victoria, avec la modification suivante :

- Les trois nouveaux frontons ne dépassent pas le niveau de la toiture et l'alignement des enseignes respecte l'alignement existant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Seconde période de questions (60 minutes)

Cette période de questions débute à 20h50 et se termine à 22h54.

Tour de table des membres du conseil

Ce tour de table n'a pas eu lieu.

Levée de la séance

La mairesse procède à la levée de la séance à 22h54.

Pascale Mongrain
Mairesse

Cassandra Comin Bergonzi
Greffière

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert, tenue le 11 juillet 2022 à 19 h 30 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper, sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

Est absent :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1

Sont également présents :

Cassandra Comin Bergonzi, greffière
Jasmin Savard, directeur général par intérim

Ouverture de la séance

La mairesse constate que le quorum est atteint et invite les membres du conseil à observer un moment de silence.

(2022-07-260)

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Liette Michaud
appuyé par le conseiller Claude Ferguson

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 11 juillet 2022, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mot de la mairesse

Le mot de la mairesse débute à 19 h 39 et se termine à 20 h 05.

Période de questions portant exclusivement sur les sujets de l'ordre du jour

Cette période de questions débute à 20 h 06 et se termine à 21 h 32.

(2022-07-261)

Adoption - Plan d'urbanisme (2022-200)

CONSIDÉRANT QUE la conseillère Stéphanie Verreault a donné l'avis de motion à l'effet que le *Règlement révisant le Plan d'urbanisme de la Ville de Saint-Lambert* serait soumis pour adoption à une séance subséquente de ce conseil.

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement 2022-200 a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 16 mai 2022;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation s'est tenue les 7, 14 et 15 juin 2022;

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'ADOPTER le *Règlement sur le plan d'urbanisme de la Ville de Saint-Lambert (2022-200)* visant la révision du plan d'urbanisme, avec les modifications dont fait état le tableau joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-07-262)

Adoption - Règlement de zonage (2022-201)

CONSIDÉRANT QUE la conseillère Julie Bourgoin a donné l'avis de motion à l'effet que le règlement remplaçant le *Règlement de zonage de la Ville de Saint-Lambert* serait soumis pour adoption à une séance subséquente de ce conseil.

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement 2022-201 a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 16 mai 2022;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation s'est tenue les 7, 14 et 15 juin 2022;

Il est proposé par la conseillère Liette Michaud
appuyé par la conseillère Julie Bourgoin

D'ADOPTER le *Règlement de zonage de la Ville de Saint-Lambert (2022-201)* visant le remplacement du règlement de zonage, suite à la révision du plan d'urbanisme et avec les modifications dont fait état le tableau joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-07-263)

Adoption - Règlement de lotissement (2022-202)

CONSIDÉRANT QUE le conseiller Claude Ferguson a donné l'avis de motion à l'effet que le règlement remplaçant le *Règlement de lotissement de la Ville de Saint-Lambert* serait soumis pour adoption à une séance subséquente de ce conseil.

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement 2022-202 a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 16 mai 2022;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation s'est tenue les 7, 14 et 15 juin 2022;

CONSIDÉRANT QU'aucun changement n'a été apporté entre le projet adopté et le règlement soumis pour adoption.

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
appuyé par la conseillère Virginie Dostie-Toupin

D'ADOPTER le *Règlement de lotissement de la Ville de Saint-Lambert (2022-202)* visant le remplacement du règlement de lotissement, suite à la révision du plan d'urbanisme sans modifications.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-07-264)

Adoption - Règlement de construction (2022-203)

CONSIDÉRANT QUE le conseiller Loïc Blancquaert a donné l'avis de motion à l'effet que le règlement remplaçant le *Règlement de construction de la Ville de Saint-Lambert* serait soumis pour adoption à une séance subséquente de ce conseil.

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement 2022-203 a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 16 mai 2022;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation s'est tenue les 7, 14 et 15 juin 2022;

Il est proposé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

D'ADOPTER le *Règlement de construction de la Ville de Saint-Lambert (2022-203)* visant le remplacement du règlement de construction, suite à la révision du plan d'urbanisme et avec les modifications dont fait état le tableau joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-07-265)

Adoption - Règlement sur les permis et certificats (2022-204)

CONSIDÉRANT QUE le conseiller Francis Le Chatelier a donné l'avis de motion à l'effet que le règlement remplaçant le *Règlement sur les permis et certificats de la Ville de Saint-Lambert* serait soumis pour adoption à une séance subséquente de ce conseil.

CONSIDÉRANT QUE le projet de Règlement numéro 2022-204 remplaçant le règlement sur les permis et certificats a été déposé lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 16 mai 2022.

Il est proposé par le conseiller Loïc Blancquaert
appuyé par le conseiller Claude Ferguson

D'ADOPTER le *Règlement sur les permis et certificats de la Ville de Saint-Lambert (2022-204)* visant le remplacement du règlement sur les permis et certificats, suite à la révision du plan d'urbanisme et avec les modifications dont fait état le tableau joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Levée de la séance

La mairesse procède à la levée de la séance à 21h39.

Pascale Mongrain
Mairesse

Cassandra Comin Bergonzi
Greffière



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.4)

Suivi des dossiers de la séance précédente

Le directeur général fait part du suivi des dossiers de la séance précédente.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.5)

Mot de la mairesse

Le mot de la mairesse débute à _____ et se termine à _____.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.6)

Tour de table des membres du conseil

Un tour de table à l'occasion duquel les membres du conseil s'expriment en alternance sur différents sujets a lieu de _____ à _____.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.7)

Première période de questions sur les sujets de l'ordre du jour (30 minutes)

Cette période de questions débute à _____ et se termine à _____.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(2.1)

Rapport de la mairesse sur les sujets traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération

La mairesse fait rapport au conseil sur les décisions prises par le conseil d'agglomération lors de l'assemblée ordinaire du 7 juillet 2022, le tout conformément à l'article 61 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, c. E-20.001).



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(2.2)

Orientations du conseil - Sujets qui seront traités lors de la séance du conseil d'agglomération du 25 août 2022

CONSIDÉRANT QUE les sujets soumis aux élus doivent faire l'objet de délibérations lors de la prochaine séance ordinaire du conseil d'agglomération qui se tiendra le 25 août 2022;

CONSIDÉRANT QUE la mairesse a exposé la position qu'elle entend prendre sur ces sujets.

D'EXPRIMER les orientations telles que consignées dans le tableau joint à la présente résolution.



Sommaire des décisions pour la séance ordinaire du Conseil d'agglomération du 25 août 2022

Titre		Nature	Orientations soumises par le Conseil municipal
2.1	Dépôt des correspondances reçues de la Communauté métropolitaine de Montréal, de la MRC de la Vallée-du-Richelieu, de la Ville de Montréal et de la Ville de Saint-Lambert (SD-2022-2254)	Dépôt	S/O
2.2	Dépôt par la mairesse du rapport 2021-2022 de la vérificatrice générale de la Ville de Longueuil	Dépôt	S/O
2.3	Dépôt du procès-verbal de la réunion de la Commission de la sécurité publique tenue le 29 avril 2022 (SD-2022-1969)	Dépôt	S/O
2.4	Création d'un Comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels (SD-2022-2001)	Création	Favorable
2.5	Recommandation à la Table de concertation régionale de la Montérégie d'approuver la modification à un projet déposé dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité de la Montérégie, concernant le territoire de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville (SD-2022-2367)	Recommandation	Favorable
2.6	Dépôt des procès-verbaux des réunions de la Commission du budget et des finances tenues le 22 avril, 28 avril et 27 mai 2022 (SD-2022-2354)	Dépôt	S/O
3.1	Appui à la Semaine de la sécurité publique ferroviaire 2022 (SD-2022-2193)	Appui	Favorable
4.1	Dépôt du rapport de la trésorière concernant l'adjudication du contrat pour l'émission d'obligations relevant d'une compétence d'agglomération (SD-2022-2176)	Dépôt	S/O



Sommaire des décisions pour la séance ordinaire du Conseil d'agglomération du 25 août 2022

Titre		Nature	Orientations soumises par le Conseil municipal
4.2	Autorisation d'un emprunt au fonds de roulement de l'agglomération afin de prévoir les crédits requis pour l'acquisition de matériel, ordinateurs, logiciels, accessoires et licences pour le Service de police (SD-2022-1852)	Autorisation	Favorable
4.3	Autorisation des virements budgétaires mentionnés sur la liste du 1er août 2022, préparée par la Direction des finances et affectation du fonds de la réserve statutaire de l'agglomération (SD-2022-2398)	Autorisation	Favorable
5.1	Adoption du Régime de retraite des brigadiers scolaires et des employés de piscine de la Ville de Longueuil (SD-2022-1435)	Adoption	Favorable
5.2	Adoption du Régime de retraite des cols bleus salariés de la Ville de Longueuil (SD-2022-1894)	Adoption	Favorable
5.3	Adoption du Règlement CA-2022-375 abrogeant le Règlement 90-3302 constituant le régime supplémentaire de rentes des employés non-permanents de la Ville de Longueuil (SD-2022-1432)	Adoption	Favorable
5.4	Adoption du Règlement CA-2022-376 abrogeant le Règlement 98-4252 et ses amendements relatifs au régime de retraite des cols bleus salariés de la Ville de Longueuil (SD-2022-1891)	Adoption	Favorable
6.1	Dépôt du rapport de la mairesse concernant les contrats octroyés et les dépenses décrétées en urgence à la suite de la défaillance d'équipements de traitement des boues au Centre d'épuration Rive Sud (CERS), survenue au cours de la semaine débutant le lundi 4 juillet 2022 (SD-2022-2320)	Dépôt	S/O
6.2	Dépôt de la liste des contrats en conformité avec l'article 477.3 de la Loi sur les cités et villes pour le mois de mai 2022 (SD-2022-1916)	Dépôt	S/O



Sommaire des décisions pour la séance ordinaire du Conseil d'agglomération du 25 août 2022

Titre		Nature	Orientations soumises par le Conseil municipal
6.3	Dépôt de la liste des contrats en conformité avec l'article 477.3 de la Loi sur les cités et villes pour le mois de juin 2022 (SD-2022-2201)	Dépôt	S/O
6.4	Entérinement de la prolongation du contrat pour la fourniture de services professionnels relatifs à l'entretien, le support, les améliorations et la commercialisation du progiciel Gocité, autorisation d'une dépense et modification d'une annexe (SD-2022- 1804)	Entérinement	Favorable
6.5	Autorisation d'une dépense au contrat-cadre APP-19-092 pour la fourniture de services professionnels en ingénierie dans le cadre des programmes triennaux d'immobilisations local et d'agglomération (SD-2022-1733)	Autorisation	Favorable
6.6	Attribution de gré à gré du contrat FU-22-002 pour la réparation d'un camion d'incendie de marque Pierce (SD-2022-2191)	Attribution	Favorable
6.7	Adjudication du contrat APP-22-043 pour la fourniture de services professionnels pour la mise à niveau du Centre d'épuration Rive-Sud - étude de modélisation (SD-2022-2071)	Adjudication	Favorable
6.8	Adjudication du contrat APP-22-060 pour la réception et la valorisation de la terre et de la tourbe provenant des écocentres (option 5 ans - contrat E1) (SD-2022-1963)	Adjudication	Favorable
6.9	Adjudication du contrat APP-22-060 pour la réception et la valorisation de la terre et de la tourbe provenant des écocentres (option 5 ans - contrat E2) (SD-2022-2153)	Adjudication	Favorable
6.10	Adjudication du contrat APP-22-074 pour la fourniture de trois pompes sanitaires submersibles pour la station de pompage V.M.S.L (SD-2022-2310)	Adjudication	Favorable



Sommaire des décisions pour la séance ordinaire du Conseil d'agglomération du 25 août 2022

Titre		Nature	Orientations soumises par le Conseil municipal
6.11	Adjudication du contrat APP-22-079 pour l'entretien et la réparation de véhicules d'urgence de différentes marques (SD-2022-2202)	Adjudication	Favorable
6.12	Adjudication du contrat APP-22-082 pour l'acquisition de lances de combat incendie et autorisation d'un emprunt au fonds de roulement de l'agglomération afin de prévoir les crédits requis (SD-2022-1116)	Adjudication	Favorable
6.13	Adjudication du contrat APP-22-091 pour l'exécution de travaux de réfection et de réaménagement de divers stationnements (SD-2022-2298)	Adjudication	Favorable
6.14	Résiliation du contrat APP-21-035 pour l'exécution de travaux de déviation d'une conduite d'eau potable de 750 mm de diamètre sur la rue Riverside (SD-2022-2044)	Résiliation	Favorable
6.15	Résiliation du contrat ÉQ-22-20 pour l'acquisition de deux véhicules utilitaires de marque Toyota (SD-2022-2012)	Résiliation	Favorable
6.16	Adjudication du contrat APP-22-095 pour la fourniture de conteneurs et le transport des matières résiduelles pour l'écocentre Payer (option 2) (SD-2022-2382)	Adjudication	Favorable
6.17	Adjudication de la partie d'agglomération du contrat APP-22-089 pour les travaux de restauration et de réfection de toiture de l'Hôtel de ville de Longueuil et de son annexe (SD-2022-2155)	Adjudication	Favorable
6.18	Attribution de gré à gré du contrat FU-22-003 pour la fourniture et livraison de la structure de retenue et des lamelles des décanteurs de l'usine de production d'eau potable régionale (SD-2022-2289)	Attribution	Favorable



Sommaire des décisions pour la séance ordinaire du Conseil d'agglomération du 25 août 2022

Titre		Nature	Orientations soumises par le Conseil municipal
8.1	Dépôt des certificats de l'assistante-greffière concernant la procédure d'enregistrement tenue sur les règlements CA-2022-366 et CA-2022-369 (SD-2022-1761)	Dépôt	S/O
8.2	Approbation d'une entente à intervenir avec la Corporation de l'École Polytechnique de Montréal dans le cadre du programme de recherche à la Chaire industrielle en eau potable (SD-2022-1159)	Approbation	Favorable
8.3	Approbation d'une entente à intervenir avec l'École nationale de police du Québec pour le développement d'une épreuve standardisée d'aptitudes physiques pour la sélection des membres d'un groupe d'intervention (G.I.) ou d'un groupe tactique d'intervention (GTI) (SD-2022-1884)	Approbation	Favorable
8.4	Approbation d'une entente à intervenir avec l'École nationale de police du Québec pour l'utilisation de salles de classes et de locaux au Centre de formation Réal-Crevier (SD-2022-2175)	Approbation	Favorable
8.5	Approbation d'une entente à intervenir avec la ministre de la Sécurité publique pour la participation du Service de police au Comité Accès Cannabis (SD-2022-2085)	Approbation	Favorable
8.6	Approbation de l'avenant 15 au contrat de prêt intervenu avec le ministre de l'Économie et de l'Innovation concernant les conditions et modalités d'un prêt consenti à la Ville dans le cadre du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (SD-2022-2100)	Approbation	Favorable
8.7	Approbation du Règlement L-124 adopté par le conseil d'administration du Réseau de transport de Longueuil (SD-2022-2208)	Approbation	Favorable



Sommaire des décisions pour la séance ordinaire du Conseil d'agglomération du 25 août 2022

Titre	Nature	Orientations soumises par le Conseil municipal
8.8 Adoption du Règlement CA-2022-377 modifiant le Règlement CA-2021-347 ordonnant des travaux de construction et le déménagement de la caserne 44 et décrétant, à ces fins et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt (SD-2022-2162)	Adoption	Favorable
8.9 Abrogation de la résolution CA-220707-8.5 intitulée Avis de motion d'un règlement modifiant le Règlement CA-2016-255 révisant le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil et de la résolution CA-220707-8.6 intitulée Adoption du projet de Règlement CA-2022-373 modifiant le Règlement CA-2016-255 révisant le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil (SD-2022-2223)	Abrogation	Favorable
8.10 Avis de motion d'un règlement modifiant le Règlement CA-2016-255 révisant le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil (SD-2022-2223)	Avis de motion	S/O
8.11 Adoption du projet de Règlement CA-2022-373 modifiant le Règlement CA-2016-255 révisant le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil (SD-2022-2223)	Adoption	Favorable
8.12 Adoption du document identifiant les modifications requises à la réglementation d'urbanisme des villes liées concernées pour fins de conformité, advenant l'entrée en vigueur du Règlement CA-2022-373 modifiant le Règlement CA-2016-255 révisant le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil (SD-2022-2223)	Adoption	Favorable



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(2.3)

Rapport des représentants de la Ville aux commissions et organismes de l'agglomération

Les représentants de la Ville font rapport au conseil sur les sujets traités aux commissions et organismes de l'agglomération :



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(3.1) **Avis de motion - Règlement de contrôle et suivi budgétaire et délégation de pouvoirs**

Le (la) conseiller(ère) _____ donne un avis de motion à l'effet que le *Règlement en matière de règles de contrôle et de suivi budgétaires et de délégation de pouvoir d'autoriser des dépenses* sera soumis pour adoption à une séance subséquente de ce conseil.

Ce règlement remplace les trois règlements actuels visant:

- les règles de contrôle et de suivi budgétaire (2007-39);
- la délégation de pouvoir d'autoriser des dépenses aux fonctionnaires et employés de la ville (2014-122); et
- la délégation au trésorier du pouvoir d'accorder un contrat conformément à l'article 555.1 de la *Loi sur les cités et villes* (2015-131).

Le présent règlement établit:

- les règles de contrôle et de suivi budgétaires que tous les employés de la Ville doivent suivre; et
- les règles de suivi et de reddition de comptes budgétaires que le trésorier et les responsables d'activité budgétaire de la Ville doivent suivre.

Le projet de règlement est déposé.

VILLE DE SAINT-LAMBERT
RÈGLEMENT N°

**RÈGLEMENT EN MATIÈRE DE RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES
ET DE DÉLÉGATION DE POUVOIR D'AUTORISER DES DÉPENSES**

À sa séance ordinaire du _____ 2022, le conseil de la ville de Saint-Lambert décrète ce qui suit :

ATTENDU QU'en vertu du deuxième alinéa de l'article 477 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil doit adopter un règlement en matière de contrôle et de suivi budgétaires;

ATTENDU QUE ce règlement doit prévoir notamment le moyen utilisé pour garantir la disponibilité des crédits préalablement à la prise de toute décision autorisant une dépense, lequel moyen peut varier selon l'autorisation de dépenses ou le type de dépenses projetées;

ATTENDU QU'en vertu du deuxième alinéa de l'article 73.2 de la *Loi sur les cités et villes*, un engagement de salarié n'a d'effet que si, conformément au règlement adopté en vertu du deuxième alinéa de l'article 477, des crédits sont disponibles à cette fin;

ATTENDU QU'en vertu du premier alinéa de l'article 477.1 de la *Loi sur les cités et villes*, un règlement ou une résolution du conseil qui autorise une dépense n'a d'effet que si, conformément au règlement adopté en vertu du deuxième alinéa de l'article 477, des crédits sont disponibles pour les fins auxquelles la dépense est projetée;

ATTENDU QU'en vertu du quatrième alinéa de l'article 477.2 de la *Loi sur les cités et villes*, une autorisation de dépenses accordée en vertu d'une délégation n'a d'effet que si, conformément au règlement adopté en vertu du deuxième alinéa de l'article 477, des crédits sont disponibles à cette fin;

ATTENDU QUE l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et villes*, et le cinquième alinéa de l'article 477.2 prévoient les modalités de reddition de comptes au conseil aux fins de contrôle et de suivi budgétaires;

ATTENDU QUE les définitions suivantes doivent être retenues dans l'interprétation des dispositions du présent règlement :

Règles de délégation : Règles par lesquelles le conseil délègue aux fonctionnaires ou employés de la Ville le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville.

Règles de variations budgétaires : Règles fixant la limite des variations budgétaires permises et les modalités de virement budgétaire.

Responsable d'activités budgétaires : Fonctionnaire ou employé de la Ville responsable d'une enveloppe budgétaire qui lui a été confiée, laquelle, comprend toute enveloppe budgétaire qui est sous la responsabilité d'un subalterne direct.

CHAPITRE 1. OBJECTIFS DU RÈGLEMENT

1. Le présent règlement établit les règles de contrôle et de suivi budgétaires que tous les fonctionnaires et employés de la Ville doivent suivre.

Plus spécifiquement, il établit les règles de responsabilité et de fonctionnement requises pour que toute dépense à être engagée ou effectuée par un fonctionnaire ou un employé de la Ville, y compris l'engagement d'un salarié, soit dûment autorisée après vérification de la disponibilité des crédits nécessaires.

Le présent règlement s'applique à toute affectation de crédits imputable aux activités de fonctionnement et aux activités d'investissement de l'exercice courant que le conseil peut être amené à adopter par résolution ou règlement.

2. Le présent règlement établit aussi les règles de suivi et de reddition de comptes budgétaires que le trésorier, tout autre officier municipal autorisé et les responsables d'activité budgétaire de la Ville doivent suivre.
3. Le présent règlement a également pour objet de déléguer à certains fonctionnaires de la Ville le pouvoir d'autoriser des dépenses et de conclure des contrats en conséquence au nom de la Ville. Toutefois, les dépenses ainsi effectuées doivent respecter les orientations et les objectifs du conseil en conformité avec les budgets adoptés.

CHAPITRE 2 - PRINCIPES DU CONTRÔLE ET DU SUIVI BUDGÉTAIRES

4. Les crédits nécessaires aux activités de fonctionnement et aux activités d'investissement de la Ville doivent être approuvés par le conseil préalablement à leur affectation à la réalisation des dépenses qui y sont reliées. Cette approbation de crédits revêt la forme d'un vote des crédits exprimé selon l'un des moyens suivants :

- 1) L'adoption par le conseil du budget annuel ou d'un budget supplémentaire ;
- 2) L'adoption par le conseil d'un règlement d'emprunt ;
- 3) L'adoption par le conseil d'une résolution ou d'un règlement par lequel des crédits sont affectés à partir de revenus excédentaires, du surplus accumulé, de réserves financières ou de fonds réservés.

Lorsqu'une activité génère des entrées de fonds plus élevées que les crédits prévus initialement au budget, ces crédits peuvent être dépassés et ce, sans autorisation spécifique, sous réserve que les dépenses encourues soient justifiées et soient autorisées en conformité avec les règles prévues au présent règlement en ce qui a trait aux délégations faites par le conseil du pouvoir d'autoriser des dépenses et de conclure des contrats en conséquence.

5. Pour pouvoir être effectuée ou engagée, toute dépense doit être dûment autorisée par le conseil, un officier municipal autorisé ou un responsable d'activité budgétaire conformément aux règles de délégation en vigueur, après vérification de la disponibilité des crédits nécessaires.

6. Tout fonctionnaire ou employé de la Ville est responsable d'appliquer et de respecter le présent règlement en ce qui le concerne.
7. Tout responsable d'activité budgétaire doit observer le présent règlement lorsqu'il autorise une dépense relevant de sa responsabilité avant qu'elle ne soit engagée ou effectuée. Il ne peut autoriser que les dépenses relevant de sa compétence et n'engager les crédits prévus à son budget que pour les fins auxquelles ils sont affectés.

CHAPITRE 3. MODALITÉS GÉNÉRALES DU CONTRÔLE ET DU SUIVI BUDGÉTAIRES

8. Pour vérifier la disponibilité des crédits préalablement à l'autorisation d'une dépense, le responsable de l'activité budgétaire concerné s'appuie sur le système comptable en vigueur dans la Ville. Il en est de même pour le trésorier ou le directeur général le cas échéant, lorsque l'un ou l'autre doit autoriser une dépense ou soumettre une dépense pour autorisation au conseil conformément aux règles de délégation en vigueur.
9. Si la vérification des crédits disponibles démontre une insuffisance de crédits dépassant la limite permise par la politique de variations budgétaires, le responsable d'activité budgétaire, ou le trésorier ou le directeur général le cas échéant, doit suivre les instructions fournies à l'article 17.
10. Un fonctionnaire ou employé qui n'est pas un responsable d'activité budgétaire ne peut autoriser lui-même quelque dépense que ce soit. Il peut toutefois engager ou effectuer une dépense, qui a été dûment autorisée au préalable, s'il en a reçu le mandat ou si sa description de tâches le prévoit.

Si, à des fins urgentes, un fonctionnaire ou employé doit encourir une dépense sans autorisation, il doit en aviser après coup le responsable de l'activité budgétaire concerné dans le meilleur délai et lui remettre les relevés, factures ou reçus en cause.
11. Le directeur général est responsable du respect du présent règlement. Il doit présenter au conseil pour adoption, s'il y a lieu, tout projet de modification dudit règlement qui s'avérerait nécessaire pour l'adapter à de nouvelles circonstances ou à un changement législatif l'affectant.

Le directeur général, de concert avec le trésorier, est responsable de voir à ce que des contrôles internes adéquats soient mis et maintenus en place pour s'assurer de l'application et du respect du règlement par tous les fonctionnaires ou employés de la Ville.

CHAPITRE 4. ENGAGEMENTS S'ÉTENDANT AU-DELÀ DE L'EXERCICE COURANT

12. Toute autorisation d'un engagement de dépenses qui s'étend au-delà de l'exercice courant doit au préalable faire l'objet d'une vérification des crédits disponibles pour la partie imputable dans l'exercice courant. Le conseil délègue au directeur général le pouvoir d'engager des dépenses au-delà de l'exercice courant sous réserve que la valeur totale de l'engagement n'excède pas la limite maximale prévue à l'article 23.
13. Lors de la préparation du budget de chaque exercice, chaque responsable d'activité budgétaire doit s'assurer que son budget couvre les dépenses engagées antérieurement qui doivent être imputées aux activités de fonctionnement de l'exercice et dont il est responsable. Le trésorier de la Ville doit s'assurer que les crédits nécessaires à ces dépenses sont correctement pourvus au budget.

CHAPITRE 5. DÉPENSES PARTICULIÈRES

14. Certaines dépenses sont de nature particulière, telles que :
 - Les dépenses d'électricité, de chauffage et de télécommunication, lesquelles sont payées sur réception de la facture;
 - Les dépenses inhérentes à l'application des conventions collectives ou liées aux conditions de travail et au traitement de base;
 - Les engagements relatifs aux avantages sociaux futurs;
 - Les quotes-parts des régies intermunicipales et des organismes supra municipaux;
 - Les remboursements de taxes foncières et d'intérêts lors de l'émission d'un nouveau certificat d'évaluation;
 - Le remboursement du capital et des intérêts du service de la dette;
 - Les contrats d'assurance;
 - Les provisions et affectations comptables.

Sans égard au montant de la facture, le conseil délègue au trésorier l'autorisation de payer ces dépenses sur réception des factures.

Lors de la préparation du budget de chaque exercice, chaque responsable d'activité budgétaire concerné doit s'assurer que son budget couvre les dépenses particulières dont il est responsable. Le trésorier de la Ville doit s'assurer que les crédits nécessaires à ces dépenses sont correctement pourvus au budget.

15. Ces dépenses sont soumises aux règles de suivi et de reddition de comptes budgétaires prescrites au chapitre 6 du présent règlement.
16. Lorsqu'une situation imprévue survient, telle la conclusion d'une entente hors cour ou d'une nouvelle convention collective, le trésorier doit s'assurer de pourvoir aux crédits additionnels requis. Il peut procéder s'il y a lieu aux virements budgétaires appropriés en accord avec le directeur général.

CHAPITRE 6. SUIVI ET REDDITION DE COMPTES BUDGÉTAIRES

17. Tout responsable d'activité budgétaire doit effectuer régulièrement un suivi de son budget et rendre compte immédiatement à son supérieur hiérarchique dès qu'il anticipe une variation budgétaire allant au-delà de la limite prévue selon la politique de variations budgétaires en vigueur. Il doit justifier ou expliquer par écrit tout écart budgétaire défavorable constaté ou anticipé dans une note qu'il transmet à son supérieur, accompagnée s'il y a lieu d'une demande de virement budgétaire.

Si la variation budgétaire ne peut se résorber par virement budgétaire, le directeur général de la Ville doit en informer le conseil et, s'il y a lieu, lui soumettre pour adoption une proposition de budget supplémentaire pour les crédits additionnels requis.

18. Le trésorier doit préparer et déposer deux états comparatifs lors de la dernière séance ordinaire du conseil tenue au moins quatre semaines avant la séance où le budget de l'exercice financier suivant doit être adopté.

Dans le premier état comparatif, les revenus et les dépenses réalisés jusqu'au dernier jour du mois qui s'est terminé au moins 15 jours avant celui où l'état est déposé sont comparés avec ceux qui ont été réalisés au cours de la période correspondante de l'exercice précédent.

Dans le second état comparatif, les revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier courant, au moment de la préparation de l'état et selon les renseignements dont dispose alors le trésorier, sont comparés avec ceux qui ont été prévus au budget de cet exercice. Cet état comparatif couvre douze mois car les revenus et dépenses anticipés pour la période restante de l'exercice financier y sont inclus.

Lors d'une année électorale générale au sein de la Ville, les deux états comparatifs sont déposés au plus tard lors de la dernière séance ordinaire tenue avant que le conseil ne cesse de siéger conformément à l'article 314.2 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (chapitre E-2.2).

19. Le trésorier doit aussi préparer et déposer mensuellement au conseil lors de sa séance ordinaire un rapport des dépenses autorisées par tout fonctionnaire ou employé conformément aux règles de délégation en vigueur. Ce rapport doit comprendre au moins toutes les autorisations précédant de 25 jours la séance du conseil, qui ne lui avaient pas déjà été rapportées.

CHAPITRE 7. DÉLÉGATION DU POUVOIR D'AUTORISER DES DÉPENSES

20. Toute dépense ou acquisition effectuée en vertu des pouvoirs de délégation accordés par le présent règlement, doit nécessairement respecter les modalités du *Règlement sur la gestion contractuelle*. Une autorisation de dépenses accordée en vertu du présent règlement n'a d'effet que si des crédits sont disponibles à cette fin.
21. Le conseil délègue aux fonctionnaires et employés mentionnés à l'article 23 le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence dans les champs de compétence suivants :
- 1° l'achat ou la location de biens meubles dans lequel des frais peuvent être inclus pour l'installation, le fonctionnement et l'entretien des biens relatifs à l'acquisition de biens ou services;
 - 2° la fourniture de services dans lequel des pièces ou des matériaux nécessaires à cette fourniture peuvent être inclus; ou
 - 3° la fourniture de services professionnels.
22. Toute délégation de dépense comporte le pouvoir de signer tout contrat visant à mettre en œuvre une délégation prévue au présent règlement.
- Les employés du service de l'approvisionnement et des projets spéciaux sont autorisés à signer les bons de commande dont les requêtes individuelles ont fait l'objet de l'autorisation appropriée.
23. Les fonctionnaires et employés suivants ont le pouvoir de faire des dépenses et de passer des contrats en conséquence, à l'intérieur du budget dont ils ont la responsabilité et ce, selon les limites suivantes :
- 1° jusqu'à un maximum de 55 000 \$, le directeur général;
 - 2° jusqu'à un maximum de 35 000 \$:
 - a) le directeur des finances et trésorier; et
 - b) le directeur du génie, des travaux publics et de l'environnement;
 - c) le directeur des ressources humaines et communications;
 - 3° jusqu'à un maximum de 25 000 \$:
 - a) tous les directeurs de services;
 - b) le chef de la Division des plans et de la conception;
 - c) le chef de la Division de la réalisation des travaux; et
 - d) le chef du Service des travaux publics;
 - 4° jusqu'à un maximum de 15 000 \$ tous les chefs de services et de divisions.
 - 5° jusqu'à un maximum de 5 000 \$:
 - a) le superviseur à l'approvisionnement;
 - b) les contremaîtres.

24. Le trésorier est autorisé à payer les factures dûment approuvées par les fonctionnaires et employés, soit par chèque ou par paiement électronique.
25. Le conseil délègue à tout fonctionnaire ou employé à l'égard duquel une carte de paiement ou une carte de crédit corporative a été émise, le pouvoir d'effectuer des dépenses cumulatives d'au plus le montant maximum pour lequel l'institution financière ou l'entreprise émettrice l'a émise. De plus, ces dépenses doivent viser des biens, des services ou des fournisseurs correspondant à ceux pour lesquels la carte de paiement ou la carte de crédit corporative a été émise.

CHAPITRE 8. AUTRES POUVOIRS DÉLÉGUÉS

26. La délégation de l'exercice d'un pouvoir à un fonctionnaire comporte la délégation de l'exercice de ce pouvoir à son adjoint lorsqu'il est absent ou dans l'incapacité d'agir ainsi qu'à son supérieur hiérarchique, au supérieur hiérarchique de ce dernier et ainsi de suite jusqu'au directeur général.
27. En l'absence du directeur général, son pouvoir d'autoriser des dépenses prévues en vertu des règles de délégation édictées au présent règlement est délégué conjointement au trésorier et au directeur des ressources humaines et des communications.
28. Le conseil délègue au trésorier, conformément à l'article 555.1 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19), le pouvoir d'accorder au nom de la Ville un contrat à la personne qui y a droit conformément à l'article 554 de cette Loi. Le trésorier doit faire rapport au conseil dès que possible suite à l'exercice de ce pouvoir.
29. Le conseil délègue au directeur général et au chef de la division de l'approvisionnement et des projets spéciaux le pouvoir de disposer, conformément à toute loi, règlement, politique ou directive applicable, des actifs et biens de la Ville lorsqu'elle n'en retire plus aucune utilité et que sa valeur marchande est d'au plus le montant prévu à l'article 23.
30. Le conseil délègue au directeur général le pouvoir d'embaucher tout employé col blanc ou col bleu qui est un « salarié » au sens du *Code du travail* et tout employé cadre à l'exception des directeurs de services.

La direction des ressources humaines dépose la liste des nouveaux employés lors de la prochaine séance ordinaire du conseil. Le conseil se réserve le pouvoir d'embaucher les directeurs de services, sur recommandation du directeur général.

L'autorisation d'embaucher tout employé n'est accordée que si les crédits sont disponibles à cette fin.
31. Le directeur du service du greffe et du contentieux est autorisé à engager une dépense jusqu'à concurrence du montant de la franchise ou de la rétention à laquelle est assujettie la Ville en vertu d'un contrat d'assurance, soit un maximum de 25 000 \$, afin de régler un différend découlant d'une réclamation ou d'une poursuite.

32. Le directeur des ressources humaines et des communications a le pouvoir de conclure, jusqu'à un maximum de 35 000 \$, une transaction au sens de l'article 2631 du *Code civil du Québec* (RLRQ) avec un employé :
- 1° qui a formulé un grief;
 - 2° avec qui il existe une mésentente, un différend ou quelque litige en matière de relation de travail.
33. Les rapports de dépenses doivent être approuvés par le supérieur hiérarchique qui doit s'assurer de la conformité en vertu de la *Directive encadrant le remboursement des frais de déplacement et de représentation* en vigueur. Dans le cas d'un rapport de dépenses du directeur général, celui-ci doit être approuvé conjointement par le maire et le trésorier. Pour le rapport de dépenses du maire, celui-ci doit être approuvé conjointement par le directeur général et le trésorier.
34. Le Président d'élection, en application de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, est autorisé à engager même avant le début de la période électorale ou référendaire, sans égard au montant, toute dépense relative à une élection ou à un référendum jusqu'à concurrence des crédits disponibles.

CHAPITRE 9. DISPOSITIONS FINALES

35. Le présent règlement remplace le *Règlement en matière de règles de contrôle et de suivi budgétaires* (2007-39), le *Règlement sur la délégation aux fonctionnaires et employés du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la Ville* (2014-122) et le *Règlement sur la délégation au trésorier du pouvoir d'accorder un contrat conformément à l'article 555.1 de la Loi sur les cités et villes* (2015-131).
36. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Pascale MONGRAIN, mairesse

Cassandra COMIN BERGONZI, greffière

Avis de motion : 22 août 2022

Adoption :

Entrée en vigueur :



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(3.2)

Avis de motion - Règlement abrogeant le règlement concernant la création d'une réserve financière pour les élections et les référendums (2010-74)

Le (la) conseiller(ère) _____ donne un avis de motion à l'effet que le *Règlement visant à abroger le Règlement concernant la création d'une réserve financière pour les élections et les référendums* sera soumis pour adoption à une séance subséquente de ce conseil.

La réserve financière faisant l'objet de ce règlement est remplacée par la création d'un fonds réservé au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection, conformément aux dispositions de la *Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et diverses dispositions législatives* (2021, chapitre 31).

Le projet de règlement est déposé.

**RÈGLEMENT ABROGEANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LA CRÉATION D'UNE
RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LES ÉLECTIONS ET LES RÉFÉRENDUM**

À sa séance ordinaire du _____, le conseil de la ville de Saint-Lambert
décrète ce qui suit :

1. Le règlement concernant la création d'une réserve financière pour les élections et les référendum (2010-74) est abrogé.
2. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

PASCALE MONGRAIN, mairesse

CASSANDRA COMIN BERGONZI, greffière

AVIS DE MOTION : 22 août 2022
ADOPTION :
ENTRÉE DE VIGUEUR :



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(3.3)

Dépôt du procès-verbal de correction - Plan d'urbanisme

Conformément à l'article 92.1 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19):

Le conseil municipal prend acte du procès-verbal de correction déposé par la greffière, quant au Plan d'urbanisme de la Ville de Saint-Lambert (Règlement 2022-200) adopté lors de la séance du conseil tenue le 11 juillet 2022.

Le procès-verbal est joint à la présente pour en faire partie intégrante.



PROCÈS-VERBAL de correction du plan d'urbanisme (Règlement 2022-200) adopté lors de la séance ordinaire du 11 juillet 2022

Conformément à l'article 92.1 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19), je soussignée, greffière de la Ville de Saint-Lambert, confirme avoir apporté une correction à la page 31 du Plan d'urbanisme (Règlement 2022-200), lequel fut adopté par le Conseil lors de la séance ordinaire du 11 juillet, afin de corriger une erreur évidente par la simple lecture des documents fournis à l'appui de la décision.

La correction est la suivante :

À la page 32, figure 17 du Plan d'urbanisme, la zone colorée mauve sur le terrain du golf municipal de Saint-Lambert est retirée.

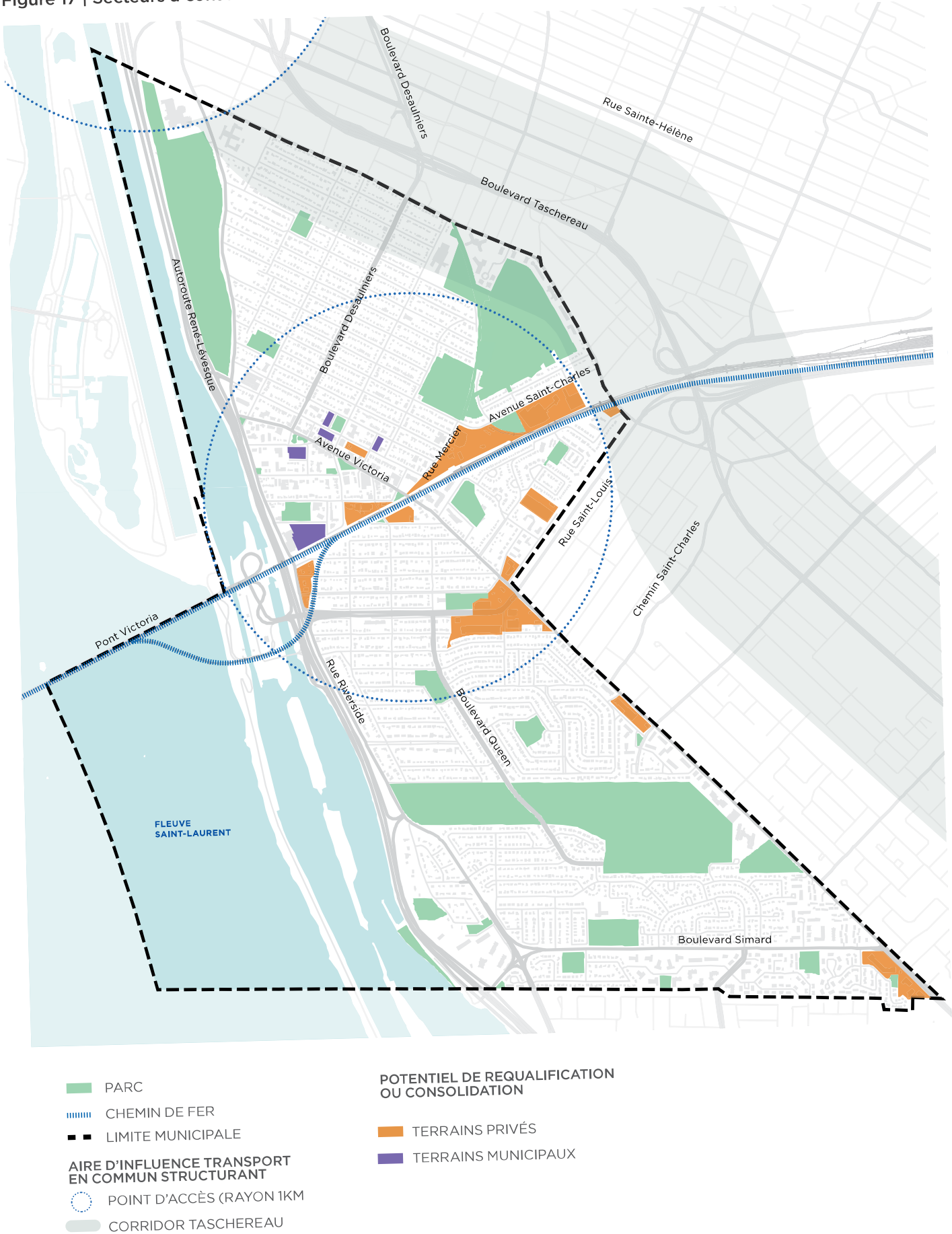
Cette correction est amplement détaillée dans la lettre de monsieur Bertrand Goutorbe, urbaniste, datée du 28 juillet 2022 et jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

J'ai dûment modifié le règlement numéro 2022-200 en conséquence.

ET j'ai signé à Saint-Lambert ce 28 juillet 2022.

Cassandra Comin Bergonzi
Greffière

Figure 17 | Secteurs à consolider ou requalifier



Le 28 juillet 2022

Mme Cassandra Comin Bergonzi
Directrice du service du greffe et du contentieux et Greffière
Ville de Saint-Lambert
6, boulevard Desaulniers, bureau 104
Saint-Lambert (Québec)
J4P 1L3

OBJET : Plan d'urbanisme de la Ville de Saint-Lambert – Correction suite à adoption
N/Dossier : 12272204

Madame,

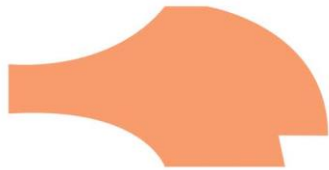
Dans le cadre d'un mandat de services professionnels réalisé pour la Ville de Saint-Lambert, BC2 a assuré la refonte du Plan d'urbanisme de la Ville, en collaboration étroite avec la Direction de l'urbanisme. Le Plan d'urbanisme a été adopté par le Conseil municipal du 11 juillet 2022 à la suite des consultations publiques tenues sur la version « projet ».

Malgré plusieurs révisions du document par différents intervenants au cours des deux dernières années, il a été récemment noté que le document adopté contient une erreur. En effet, à la Figure 17 intitulée « secteurs à consolider et à requalifier », une portion du terrain du golf municipal est identifiée comme ayant un potentiel de requalification ou de consolidation.

L'identification de ce terrain provient d'une première réflexion menée en tout début de mandat à la fin de l'année 2019. Or, par la suite, une réflexion approfondie a mené à une identification plus fine de tous les terrains présentant un potentiel de redéveloppement, et la portion de terrain du golf dont il est question n'a pas été retenue par le nouveau Conseil municipal.

Ceci s'est traduit dans la stratégie d'aménagement du Plan d'urbanisme puisque le terrain n'est pas identifié à la carte des « Terrains vacants et à redévelopper (2012-2031) » (Figure 26) et le lot 4 499 669 du golf n'est pas répertorié à la liste des lots de l'Annexe 6 du Plan d'urbanisme adopté. Le terrain n'est pas non plus identifié comme site à redévelopper ou consolider à la carte « Milieu de vie 2 » (Figure 30) et est toujours représenté comme une partie intégrante du golf. En somme, malgré la Figure 27, rien dans le Plan d'urbanisme n'indique une quelconque volonté de transformer cette portion de terrain à des fins résidentielles.

De plus, en vertu des dispositions du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil reconduites dans le Plan d'urbanisme, le golf municipal ne peut accueillir que des activités récréatives intensives (tel que le golf), des installations communautaires de proximité en lien avec les activités récréatives autorisées ainsi que des commerces et service de soutien aux fonctions autorisées. Ainsi, contrairement aux autres terrains identifiés sur la Figure 17, aucun usage résidentiel ne peut être



autorisé, alors qu'il s'agit de l'usage présentant le plus haut potentiel pour une requalification. La consolidation ou requalification de ce site est donc improbable, à moins qu'il s'agisse d'une consolidation en lien avec les activités récréatives et communautaires.

Ainsi, à la face même de la documentation soumise au Conseil municipal, cette erreur est évidente et il est souhaitable qu'elle soit corrigée pour des questions de cohérence.

Veuillez agréer, Madame la Greffière, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bertrand Goutorbe
Urbaniste | Directeur de projet

c.c. Mme Anik Fortin, Cheffe du service urbanisme, permis et inspection
M. Benoit Ducharme, Directeur principal Urbanisme | Planification, Groupe BC2



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(4.1)

Dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires

CONSIDÉRANT les articles 82 et 477.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) et le *Règlement sur la délégation aux fonctionnaires et employés du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la Ville* (2014-122).

La mairesse procède au dépôt des listes des déboursés et des transactions bancaires dressées par le Directeur des finances et trésorier, couvrant la période du 21 juin au 31 juillet 2022, pour les sommes respectives de 3 168 045,79 \$ et 29 432 456,42 \$, lesquelles listes comprennent les dépenses autorisées par un fonctionnaire.

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: 167120		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 00137	Nom: AIR LIQUIDE CANADA INC		Montant: 371,22 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-26	74407449	ACHAT DE MATERIEL DE SOUDURE (2022-8437)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8437)	371,22 \$
No paiement: 167121		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 51174	Nom: ANNE POULSEN		Montant: 80,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-15	20220615	REMBOURSEMENT DE PERMIS 2022-00318 DEMANDE ANNULÉE		Anik Fortin		80,00 \$
No paiement: 167122		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 04802	Nom: BELL CANADA		Montant: 3 952,27 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-04	X012284942220604	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6529) (2022-9067)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	2 128,04 \$
2022-06-04	X001941790220604	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6575) (2022-9067)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	22,91 \$
2022-06-04	X011065734220604	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6579) (2022-9067)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	193,61 \$
2022-06-04	X001757273220604	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6576) (2022-9067)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	22,91 \$
2022-06-04	X001757274220604	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6582) (2022-9067)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	22,91 \$
2022-06-04	X012296547220604	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6554) (2022-9067)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	68,56 \$
2022-06-04	X013195883220604	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-65140 (2022-9067)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	65,07 \$
2022-06-04	X001757297220604	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6510) (2022-9067)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	105,26 \$
2022-05-25	X011433800220525	FRAIS DE TÉLÉPHONE (2022-9067)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	21,08 \$
2022-06-04	X011235439220604	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6601) (2022-9067)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	22,91 \$
2022-06-01	X010829370220601	FRAIS DE TÉLÉPHONE (514682929) (2022-9067)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	241,31 \$
2022-06-04	X001757365220604	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-8621) (2022-9067)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	1 014,79 \$
2022-06-04	X001904703220604	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6612) (2022-9067)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	22,91 \$
No paiement: 167123		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 04186	Nom: CANADIAN TIRE CORPORATION LTD		Montant: 160,82 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-27	3728	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-6807)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6807)	160,82 \$
No paiement: 167124		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 51695	Nom: CAPITALE ASSURANCES ET GESTION DU PATRIMOINE (LA)		Montant: 85,02 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-26	90613331-001	ASSURANCES COMPLÉMENTAIRES SUIVANT LES MODIFICATIONS AU BÂTIMENT DE L'HÔ		Cassandra Comin Bergor		85,02 \$
No paiement: 167125		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 00477	Nom: CENTRE DE JARDIN BROSSARD INC		Montant: 312,56 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-26	103116423	ACHAT DE VIVACE (2022-6579)		Maxime Fournier	Éric Painchaud (2022-6579)	312,56 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: 167126		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 02153	Nom: CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES TROIS-LACS		Montant: 630,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-24	C1-000010	FORMATION DE LA MAIN-D'OEUVRE (2022-6793)		Mélissa Mercure	Mélissa Mercure (2022-6793)	630,00 \$
No paiement: 167127		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 50031	Nom: COUR MUNICIPALE DE LONGUEUIL		Montant: 173,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-14	20220614	CONSTAT D'INFRACTION # 20 437 023		Maxime Marquis		173,00 \$
No paiement: 167128		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 58111	Nom: FRANCIS LE CHATELIER		Montant: 1 368,31 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-19	20220519	FRAIS DE RECHERCHE		Maxime Marquis		1 368,31 \$
No paiement: 167129		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 59743	Nom: GARS DU SON (LE)		Montant: 862,31 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-26	26-05-2022	SERVICE DE TECHNICIEN ET EQUIPEMENT - LANCEMENT DU PAINO PUBLIC (2021-9167)		Josée Véronneau	Martin Latulippe (2021-9167)	862,31 \$
No paiement: 167130		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 05360	Nom: GROUPE PSC PRODUITS & SERVICES DE LA CONSTRUCTION MONTRÉAL		Montant: 1 248,54 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-25	FC00327310	ACHAT DE MATÉRIEL -PISCINE (2022-6811)		Yannick Raymond	Martin Latulippe (2022-6811)	1 248,54 \$
No paiement: 167131		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 04525	Nom: HYDRO QUEBEC		Montant: 748,68 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-09	655 902 499 807	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 064 664 855)		Francis Blondeau		30,44 \$
2022-06-10	674 802 424 791	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)		Francis Blondeau		458,37 \$
2022-06-13	649 602 499 736	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)		Francis Blondeau		259,87 \$
No paiement: 167132		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 95490	Nom: LIETTE MICHAUD		Montant: 1 550,33 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-03	20220603	FRAIS DE RECHERCHE		Maxime Marquis		1 550,33 \$
No paiement: 167133		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 01082	Nom: LRP LONGUEUIL REPRO-PLAN		Montant: 41,39 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-01	120634	REPRODUCTION DE PLANS (2022-1006)		Anik Fortin	Anik Fortin (2022-1006)	41,39 \$
No paiement: 167134		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 58571	Nom: PIANO TECHNIQUE MONTREAL		Montant: 281,69 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement:		167134	Date:	2022-06-22	Référence Fourn.:	58571	Nom:	PIANO TECHNIQUE MONTREAL		Montant:	281,69 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur		
2022-05-24	4399	ACCORD DE PIANO (2022-6805)				Josée Véronneau	Josée Véronneau (2022-6805)		281,69 \$		
No paiement:		167135	Date:	2022-06-22	Référence Fourn.:	04683	Nom:	QUEBEC LINGE (ARAMARK)		Montant:	197,49 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur		
2022-06-08	9003092267	NETTOYAGE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2022-9034)				Eric Painchaud	Ronald Laurin (2022-9034)		197,49 \$		
No paiement:		167136	Date:	2022-06-22	Référence Fourn.:	04705	Nom:	QUINCAILLERIE BERGER INC		Montant:	36,78 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur		
2022-05-24	0805690	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2022-6229)				Yannick Raymond	Maxime Fournier (2022-6229)		36,78 \$		
No paiement:		167137	Date:	2022-06-22	Référence Fourn.:	02941	Nom:	QUINCAILLERIE ROUSSEAU INC		Montant:	92,91 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur		
2022-05-25	PF 38058	ACHAT DE MATÉRIEL - HORTICULTURE (2022-6230)				Yannick Raymond	Éric Painchaud (2022-6230)		92,91 \$		
No paiement:		167138	Date:	2022-06-22	Référence Fourn.:	03126	Nom:	RONA INC.		Montant:	151,95 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur		
2022-05-25	41040-13351241	ACHAT DE MATÉRIEL (2022-8467)				Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8467)		151,95 \$		
No paiement:		167139	Date:	2022-06-22	Référence Fourn.:	05473	Nom:	RONA INC.		Montant:	125,32 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur		
2022-05-24	43020-12313091	BOÎTE DE RANGEMENT - CAMP DE JOURS (2022-1355)				Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2022-1355)		125,32 \$		
No paiement:		167140	Date:	2022-06-22	Référence Fourn.:	04316	Nom:	RONA INC. - BROSSARD		Montant:	489,33 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur		
2022-05-26	41460-13215131	ACHAT DE MATÉRIEL - CENTRE DE LOISIRS (2022-6554)				Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6554)		489,33 \$		
No paiement:		167141	Date:	2022-06-22	Référence Fourn.:	04913	Nom:	Service d'entretien menager Vimont inc.		Montant:	24 629,38 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur		
2022-04-30	16808	ENTRETIEN MÉNAGER AU 600 OAK - AVRIL 2022 (2020-9074)				Eric Painchaud	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2020-9074)		20 982,37 \$		
2022-04-30	16809	ENTRETIEN MÉNAGER AU 81 HOOPER POUR LE MOIS D'AVRIL 2022 (2020-9074)				Josée Véronneau	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2020-9074)		3 647,01 \$		
No paiement:		167142	Date:	2022-06-22	Référence Fourn.:	50226	Nom:	VILLE DE BROSSARD		Montant:	1 097,61 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur		

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: 167142		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 50226	Nom: VILLE DE BROSSARD		Montant: 1 097,61 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-27	202200-000000052	RÉSEAU ÉTENDU PRIVÉ, DU 15 MAI AU 14 JUIN 2022 (2022-9021)		Francis Blondeau	Maxime Marquis (2022-9021)	1 097,61 \$
No paiement: 167143		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 95467	Nom: 9411-8296 QUÉBEC INC.		Montant: 957,74 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-27	726	ANCRAGES POUR LAMPADAIRES (2022-9054)		Eric Painchaud	Jacques Des Ormeaux (2022-9054)	957,74 \$
No paiement: 167144		Date: 2022-07-01	Référence Fourn.: 95651	Nom: ENTREPRISES BRIXI INC. (LES)		Montant: 3 979,90 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-21	20220701	LOCATION MENSUELLE DE JUILLET 2022 - BUREAUX DU 6 RUE DESAULNIERS POUR LA M		Jasmin Savard	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9114)	3 979,90 \$
No paiement: 167145		Date: 2022-06-29	Référence Fourn.: 95611	Nom: GABRIELA STAMATE		Montant: 542,42 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-28	20220628	VERSEMENT FINAL DU REMBOURSEMENT DES DEPENSES ELECTORALES		Maxime Marquis		542,42 \$
No paiement: 167146		Date: 2022-06-29	Référence Fourn.: 52669	Nom: MICHEL CARRIER		Montant: 175,39 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-28	20220628	VERSEMENT FINAL DES REVENUS D'APPARIEMENT ET DU REMBOURSEMENT DES DÉPEI		Maxime Marquis		175,39 \$
No paiement: 167147		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 01590	Nom: AGFMQ / ASSOCIATION DES GESTIONNAIRES		Montant: 229,95 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-22	20220622	FORMATION DE LA MAIN-D'OEUVRE - LE COFFRE À OUTILS MUNICIPAL, LES OUTILS FISC.		Mélissa Mercure	Mélissa Mercure (2022-6791)	229,95 \$
No paiement: 167148		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 00137	Nom: AIR LIQUIDE CANADA INC		Montant: 411,07 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-30	74412868	ACHAT DE MATERIEL DE SOUDURE (2022-8482)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8482)	205,32 \$
2022-05-30	74416438	ACHAT DE MATERIEL DE SOUDURE (2022-8479)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8479)	205,75 \$
No paiement: 167149		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 05358	Nom: Amazon Canada		Montant: 736,45 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-28	CA2GS4B6XUI	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2022-1379)		Francis Blondeau		202,12 \$
2022-05-29	CA218F0T0ACII	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2022-1377)		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-1377)	206,88 \$
2022-06-02	CA2122YVZIQI	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2022-1386)		Maxime Fournier	Francis Blondeau (2022-1386)	189,88 \$
2022-06-02	CA219J4W3ACII	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2022-1386)		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-1386)	68,44 \$
2022-06-03	CA291Q23BL0I	ACHAT DE MATERIEL POUR CAMPS DE JOUR (2022-1396)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2022-1396)	24,73 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: 167149		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 05358	Nom: Amazon Canada		Montant: 736,45 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-03	CA24ZK72A0I	ACHAT DE MATERIEL POUR CAMPS DE JOUR (2022-1396)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2022-1396)	44,40 \$
No paiement: 167150		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 04186	Nom: CANADIAN TIRE CORPORATION LTD		Montant: 1 081,30 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-02	10013	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2022-8495)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8495)	1 081,30 \$
No paiement: 167151		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 04286	Nom: CAPITALE ASSURANCES GENERALES INC (LA)		Montant: 15,26 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-09	90613331-001	ASSURANCES COMPLÉMENTAIRES POUR LA LOCATION DU 2035 VICTORIA (URBANISME)		Maxime Marquis		15,26 \$
No paiement: 167152		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 51695	Nom: CAPITALE ASSURANCES ET GESTION DU PATRIMOINE (LA)		Montant: 65 251,55 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-30	R-0000446740	ASSURANCE COLLECTIVE POUR LA VILLE DE SAINT-LAMBERT POUR JUILLET 2022 (COLS		Maxime Marquis		23 335,71 \$
2022-06-30	R-0000445406	ASSURANCE COLLECTIVE POUR LA VILLE DE SAINT-LAMBERT POUR JUILLET 2022 (COLS		Maxime Marquis		41 915,84 \$
No paiement: 167153		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 60400	Nom: COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE PRIMERICA DU CANADA (LA)		Montant: 5 000,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-28	20220628	DEMANDE DE TRANSFERT - DOSSIER 77675635		Francis Blondeau		5 000,00 \$
No paiement: 167154		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 01137	Nom: CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE LA MONTEREGIE		Montant: 1 400,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-07	11	PRÉSENTATION D'UN SPECTACLE - JEUDIS DE LA PLACE (2022-6875)		Josée Véronneau	Josée Véronneau (2022-6875)	1 400,00 \$
No paiement: 167155		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 05365	Nom: ÉDILEX INC.		Montant: 4 118,58 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-31	5133	ABONNEMENT EDILEXPERT - MODULE DE RÉDACTION DE DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRI		Stéphanie Fournier	Francis Blondeau (2022-9111)	4 118,58 \$
No paiement: 167156		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 52302	Nom: ENERGIR (GAZ METRO PLUS)		Montant: 2 198,67 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-21	760002244524	FRAIS DE GAZ NATUREL (2022-9069)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	21,67 \$
2022-06-21	760002244516	FRAIS DE GAZ NATUREL (2022-9069)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	201,62 \$
2022-06-21	760002244522	FRAIS DE GAZ NATUREL (2022-9069)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	57,22 \$
2022-06-21	760002244517	FRAIS DE GAZ NATUREL (2022-9069)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	1 572,65 \$
2022-06-21	760002244523	FRAIS DE GAZ NATUREL (2022-9069)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	44,16 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: 167156		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 52302	Nom: ENERGIR (GAZ METRO PLUS)		Montant: 2 198,67 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-21	760002244518	FRAIS DE GAZ NATUREL (2022-9069)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	66,21 \$
2022-06-21	760002244519	FRAIS DE GAZ NATUREL (2022-9069)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	44,16 \$
2022-06-21	760002244521	FRAIS DE GAZ NATUREL (2022-9069)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	149,49 \$
2022-06-21	760002244520	FRAIS DE GAZ NATUREL (2022-9069)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	41,49 \$
No paiement: 167157		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 00066	Nom: REGIME DE RETRAITE DES CADRES, COLS BLEUS ET BRIGADIERS		Montant: 156 647,52 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-29	20220629	CAISSE DE RETRAITE CADRES - JUIN 2022		Maxime Marquis		85 193,97 \$
2022-06-29	20220629-2	CAISSE DE RETRAITE BRIGADIERS SCOLAIRES - JUIN 2022		Maxime Marquis		2 212,47 \$
2022-06-29	20220629-1	CAISSE DE RETRAITE COLS BLEUS -JUIN 2022		Maxime Marquis		69 241,08 \$
No paiement: 167158		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 59518	Nom: GEOTHENTIC INC.		Montant: 1 577,46 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-01	INV-013132	FRAIS MENSUELS POUR LE SYSTEME DE GPS DES VEHICULES (2020-1512)		Sébastien Gravel	Gabrielle Cartier (2020-1512)	1 577,46 \$
No paiement: 167159		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 03190	Nom: GRAND ET TOY		Montant: 288,59 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-30	T002907	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2022-9074)		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-9074)	288,59 \$
No paiement: 167160		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 60349	Nom: GROUPE ICIBLE		Montant: 684,10 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-31	20193720	LICENCE - TUXEDO POUR MAI 2022 (2021-9048)		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2021-9048)	684,10 \$
No paiement: 167161		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 95761	Nom: GROUPE MASTER (LE)		Montant: 162,08 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-02	1955831-00	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS (2022-6838)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6838)	162,08 \$
No paiement: 167162		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 05360	Nom: GROUPE PSC PRODUITS &SERVICES DE LACONSTRUCTION MONTRÉAL		Montant: 849,06 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-03	FC00328958	ACHAT DE MATÉRIAUX - PISCINE ALEXANDRA (2022-6709)		Yannick Raymond	Martin Latulippe (2022-6709)	849,06 \$
No paiement: 167163		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 95751	Nom: HUMANCE INC		Montant: 1 121,01 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-31	INV099535	EVALUATION PRE-EMPLOI (2022-1094)		Mélissa Mercure	Mélissa Mercure (2022-1094)	1 121,01 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: 167164		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 04525	Nom: HYDRO QUEBEC		Montant: 9 331,43 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2022-06-15	639 702 530 972	FRAIS D'ELECTRICITÉ (299 095 464 150)	Francis Blondeau		222,49 \$	
2022-06-15	688 302 338 094	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		108,95 \$	
2022-06-15	669 402 453 496	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 056 757 162)	Francis Blondeau		217,06 \$	
2022-06-22	637 002 797 400	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		258,66 \$	
2022-06-28	623 502 839 640	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		350,37 \$	
2022-06-30	646 902 524 747	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 0133 410)	Francis Blondeau		3 369,07 \$	
2022-06-29	633 402 551 068	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 060 466 172)	Francis Blondeau		293,10 \$	
2022-06-20	683 802 383 480	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		1 633,32 \$	
2022-06-27	637 002 799 031	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 088 693 955)	Francis Blondeau		727,94 \$	
2022-06-27	636 102 544 343	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 054 362 296)	Francis Blondeau		1 699,83 \$	
2022-06-23	650 502 766 289	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		450,64 \$	
No paiement: 167165		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 95902	Nom: INSTAL-MODULES QUÉBEC INC.		Montant: 7 243,43 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2022-02-24	1059	INSTALLATION DU MODULE DE PROFUN AU PARC UNION (2022-5050)	Eric Painchaud	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-5050)	7 243,43 \$	
No paiement: 167166		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 95646	Nom: INSTITUT DU NOUVEAU MONDE		Montant: 6 572,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2022-05-31	013-2022	SERVICES PROFESSIONNELS - ACCOMPAGNEMENT DANS L'ELABORATION ET LA REDAC	Anik Fortin	Jasmin Savard (2022-9109)	6 572,00 \$	
No paiement: 167167		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 52071	Nom: JEAN-SEBASTIEN CLEMENT		Montant: 750,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2022-06-22	20220622	ANIMATION SPECTACLE DU 15 MAI 2022 - SUZI SILVA ET OFF THE HOOK BLUES BAND (20	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2022-6755)	750,00 \$	
No paiement: 167168		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 59268	Nom: KENT AUTOMOTIVE		Montant: 1 898,69 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2022-05-31	9309611159	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-6831)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6831)	1 898,69 \$	
No paiement: 167169		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 03328	Nom: LAPALME AUTO RADIATEUR LTEE		Montant: 356,42 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2022-06-01	19441	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8497)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8497)	356,42 \$	
No paiement: 167170		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 95641	Nom: LAVE AUTO BLEU BLANC ROUGE		Montant: 68,98 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: 167170		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 95641	Nom: LAVE AUTO BLEU BLANC ROUGE		Montant: 68,98 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-01	1856	NETTOYAGE DE VEHICULE (2022-8492)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8492)	68,98 \$
No paiement: 167171		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 95615	Nom: LES MAMIZELLES		Montant: 1 552,16 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-06	2022066-01	ANIMATION SPECTACLE DU 12 JUILLET- MARDI DE LA PLACE (2022-6850)		Josée Véronneau	Josée Véronneau (2022-6850)	1 552,16 \$
No paiement: 167172		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 02312	Nom: MARTECH INC		Montant: 68,99 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-02	193507	ACHAT DE PANNEAU (2022-6087)		Eric Valotaire	Éric Valotaire (2022-6087)	68,99 \$
No paiement: 167173		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 01441	Nom: MEDIAS TRANSCONTINENTAL		Montant: 21,90 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-01	2616875	PLUBLICATION D'ADDENDA SUR SEO (2022-9032)		Stéphanie Fournier	Jasmin Savard (2022-9032)	21,90 \$
No paiement: 167174		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 50556	Nom: MERCER (CANADA) LIMITEE		Montant: 19 833,19 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-04-28	75866660	SERVICES PROFESSIONNELS - TRAVAUX LIÉS AUX RÉGIMES DE RETRAITE DU 1ER JANV		Jasmin Savard	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2019	19 833,19 \$
No paiement: 167175		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 95412	Nom: METAL ACTION		Montant: 9,13 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-09	239325	ACHAT DE SCELLANT THERMOPLASTIQUE (2022-6552)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6552)	9,13 \$
No paiement: 167176		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 05678	Nom: PEPINIERE JASMIN LTEE		Montant: 402,83 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-03	10427980	ACHAT DE VEGETAUX POUR LE PROJET D'AGRICULTURE URBAINE (2022-1390)		Marie-Eve Ferland	Marie-Eve Ferland (2022-1390)	402,83 \$
No paiement: 167177		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 50001	Nom: PETITE CAISSE CDL (DOMINIQUE-ANNE SOUCIE		Montant: 427,25 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-20	20220620	PETITE CAISSE CDL		Martin Latulippe		427,25 \$
No paiement: 167178		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 50096	Nom: PETITE CAISSE AQUATIQUE/JEUNESSE (DOMINIQUE ANNE SOUCIE)		Montant: 243,95 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-22	20220622	PETITE CAISSE AQUATIQUE-JEUNESSE		Martin Latulippe		243,95 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement:		167179	Date:	2022-07-06	Référence Fourn.:	54379	Nom:	PIERRE BEAUDIN	Montant:	296,33 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-07-04	20220704	REMBOURSEMENT DE TAXES FONCIÈRES - SL2200797 PLUS INTERET VERSE DE 3.27\$				Francis Blondeau			296,33 \$	
No paiement:		167180	Date:	2022-07-06	Référence Fourn.:	95464	Nom:	PLOMBERIE CHAUFFAGE VINCENT	Montant:	9 509,83 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-06-02	C-3211	TRAVAUX DE DEBOUCHAGE AU 55 ARGYLE (2022-6711)				Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6711)		3 765,39 \$	
2022-06-01	C-3207	PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE - TRAVAUX AU 81 HOOPER (2022-6706)				Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6706)		1 131,75 \$	
2022-06-01	C-3208	TRAVAUX DE DEBOUCHAGE AU 55 ARGYLE (2022-6708)				Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6708)		4 612,69 \$	
No paiement:		167181	Date:	2022-07-06	Référence Fourn.:	95877	Nom:	PRINCESS AUTO	Montant:	291,41 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-06-01	849570	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2022-1384)				Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-1384)		291,41 \$	
No paiement:		167182	Date:	2022-07-06	Référence Fourn.:	52436	Nom:	PRODUCTIONS BROS INC. (LES)	Montant:	2 299,50 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-07-06	20220706	SPECTACLE MARDIS ET JEUDIS - MISSES SATCHMO - 14 JUILLET 2022 (2022-5054)				Josée Véronneau	Josée Véronneau (2022-5054)		2 299,50 \$	
No paiement:		167183	Date:	2022-07-06	Référence Fourn.:	04683	Nom:	QUEBEC LINGE (ARAMARK)	Montant:	331,52 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-06-22	9003100607	NETTOYAGE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2022-9034)				Eric Painchaud	Ronald Laurin (2022-9034)		173,90 \$	
2022-06-29	9003104591	NETTOYAGE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2022-9034)				Eric Painchaud	Ronald Laurin (2022-9034)		157,62 \$	
No paiement:		167184	Date:	2022-07-06	Référence Fourn.:	02941	Nom:	QUINCAILLERIE ROUSSEAU INC	Montant:	38,24 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-06-02	PF 36800	ACHAT DE MATÉRIEL - ENTRETIEN DES BÂTIMENTS (2022-6859)				Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6859)		38,24 \$	
No paiement:		167185	Date:	2022-07-06	Référence Fourn.:	00064	Nom:	REGIME DE RETRAITE DES COLS BLANCS DE LA VILLE DE LONGUEUIL	Montant:	41 483,02 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-06-29	20220629	RÉGIME DE RETRAITE DES COLS BLANCS DE LA VILLE DE LONGUEUIL REMISE: MOIS JUIL				Maxime Marquis			41 483,02 \$	
No paiement:		167186	Date:	2022-07-06	Référence Fourn.:	00061	Nom:	SECTION LOCALE 307 DU SYNDICAT CANADIEN DE FONCTION PUBLIQUE	Montant:	6 367,99 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-06-29	20220629	COTISATIONS SYNDICALES COLS BLEUS				Maxime Marquis			6 367,99 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: 167187		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 00313	Nom: TELUS		Montant: 1 243,20 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-16	35290023042	FRAIS DE TÉLÉPHONE (2022-9068)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux (2022-9068)	1 243,20 \$
No paiement: 167188		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 01726	Nom: WESCO DISTRIBUTION - CANADA INC		Montant: 57,38 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-04-25	839000	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE - PVM 3 (2022-1249)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-1249)	57,38 \$
No paiement: 167189		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 05358	Nom: Amazon Canada		Montant: 1 997,33 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-27	CA22MIXNWQI	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2022-1359)		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-1359)	1 632,85 \$
2022-06-10	CA22BFQAX3WI	SUPPORT A ECRANS DOUBLE ARTICLE (2022-1422)		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-1422)	114,39 \$
2022-06-05	CA21WWHBM8II	ACHAT DE MATERIEL POUR CAMPS DE JOUR (2022-1396)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2022-1396)	45,96 \$
2022-06-05	CA21AIUB6ACII	ACHAT DE MATERIEL POUR CAMPS DE JOUR (2022-1396)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2022-1396)	118,20 \$
2022-06-07	CA21BCEECACII	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE - SOURIS SANS FIL (2022-1411)		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-1411)	68,96 \$
2022-06-02	CA269BP5UBQI	ACHAT DE MATERIEL POUR CAMPS DE JOUR (2022-1396)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2022-1396)	16,97 \$
No paiement: 167190		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 04802	Nom: BELL CANADA		Montant: 334,03 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-01	X012859817220701	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-671-1336) (2022-9067)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	65,84 \$
2022-07-01	X010806412220701	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-671-3324 (2022-9067)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	65,09 \$
2022-07-01	X012961465220701	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-671-9680) (2022-9067)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	21,86 \$
2022-07-01	X012930862220701	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-671-9656) (2022-9067)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	21,70 \$
2022-06-28	X010860410220628	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-465-7829) (2022-9067)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	29,39 \$
2022-06-28	X011439135220628	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-465-0898) (2022-9067)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	23,12 \$
2022-06-25	X011433800220625	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-466-4719) (2022-9067)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	23,05 \$
2022-07-01	X001753848220701	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-671-1443) (2022-9067)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	83,98 \$
No paiement: 167191		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 500104	Nom: BELL CANADA		Montant: 10,63 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-01	41361628-01-06-22	FRAIS DE TÉLÉPHONE (2022-9066)		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-9066)	10,63 \$
No paiement: 167192		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 59625	Nom: BOUCHERVILLE MITSUBISHI		Montant: 97,83 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-09	IM01237	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-6867)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6867)	97,83 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement:		167193	Date:	2022-07-12	Référence Fourn.:	04186	Nom:	CANADIAN TIRE CORPORATION LTD	Montant:	32,73 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2022-06-08	10019	ACHAT DE MATÉRIAUX - PROJET D'ART URBAIN - CARREFOUR GIRATOIRE (2022-8505)				Eric Valotaire		Jasmin Savard (2022-8505)	32,73 \$	
No paiement:		167194	Date:	2022-07-12	Référence Fourn.:	00477	Nom:	CENTRE DE JARDIN BROSSARD INC	Montant:	77,02 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2022-06-06	109005954	ACHAT DE MATÉRIAUX - CARREFOUR GIRATOIRE (2022-6089)				Eric Painchaud		Jasmin Savard (2022-6089)	77,02 \$	
No paiement:		167195	Date:	2022-07-12	Référence Fourn.:	04035	Nom:	CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE VICTORIN	Montant:	354,02 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2022-06-10	C1-000689	PROTOCOLE D'ENTENTE D'UTILISATION DES LOCAUX ET DE L'ÉQUIPEMENT - 1E MARS AI				Eric Carignan		Martin Latulippe (2022-6905)	354,02 \$	
No paiement:		167196	Date:	2022-07-12	Référence Fourn.:	52387	Nom:	CONDOMINIUM LE RIVE DROITE III	Montant:	335,66 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2022-07-06	20220706	REMBOURSEMENT DE TAXES FONCIÈRES				Francis Blondeau			335,66 \$	
No paiement:		167197	Date:	2022-07-12	Référence Fourn.:	00643	Nom:	ENTREPRISES VENTEC INC (LES)	Montant:	17 071,41 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2022-05-25	018034R	LIBÉRATION DE RETENUE -AMÉNAGEMENT DE TROTTOIR RUE ELM, WATERMAN ET AUTF				Eric Painchaud			16 207,38 \$	
2022-05-25	018033.	DÉCOMPTE NO. 3 - AMÉNAGEMENT DE TROTTOIR RUE ELM, WATERMAN ET AUTRES (202				Eric Painchaud		Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-9112)	864,03 \$	
No paiement:		167198	Date:	2022-07-12	Référence Fourn.:	95761	Nom:	GROUPE MASTER (LE)	Montant:	37,66 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2022-06-06	88388063-00	ACHAT DE MATÉRIAUX - MAISON MARSIL (2022-6857)				Yannick Raymond		Yannick Raymond (2022-6857)	37,66 \$	
No paiement:		167199	Date:	2022-07-12	Référence Fourn.:	95610	Nom:	LE RIVE DROITE III SYNDICAT DE LA COPROPRIETE	Montant:	32,69 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2022-07-06	20220706	REMBOURSEMENT DE TAXES FONCIÈRES- BALANCE DE CREDIT VS SL2200810 MOINS SC				Francis Blondeau			32,69 \$	
No paiement:		167200	Date:	2022-07-12	Référence Fourn.:	95878	Nom:	LES GESTIONS MP	Montant:	1 845,35 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2022-06-08	18104	LAVAGE DE VITRES AU 616 AVENUE OAK (ARENA) (2022-9103)				Yannick Raymond		Yannick Raymond (2022-9103)	1 678,64 \$	
2022-06-08	18105	LAVAGE DE VITRE - INTERSECTION CARTIER ET UPPER EDISON (2022-9103)				Yannick Raymond		Yannick Raymond (2022-9103)	166,71 \$	
No paiement:		167201	Date:	2022-07-12	Référence Fourn.:	04263	Nom:	LOCATION D'OUTILS SIMPLEX S E C	Montant:	4 148,00 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: 167201		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 04263	Nom: LOCATION D'OUTILS SIMPLEX S E C		Montant: 4 148,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-07	1251389-46	LOCATION MINI-PELLE EXCAVATRICE - 22DDP95 (2022-5038)		Eric Painchaud	Jasmin Savard (2022-5038)	4 148,00 \$
No paiement: 167202		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 01082	Nom: LRP LONGUEUIL REPRO-PLAN		Montant: 76,12 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-06	121044	REPRODUCTION DE PLANS (2022-1006)		Anik Fortin	Anik Fortin (2022-1006)	23,00 \$
2022-01-14	119327	SERVICE DE REPRODUCTION/NUMÉRISATION DE DOCUMENT (2022-6199)		Sandra Ruel	Sandra Ruel (2022-6199)	53,12 \$
No paiement: 167203		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 52298	Nom: MARIANNE DODELET		Montant: 102,27 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-20	20220620	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS		Josée Véronneau		102,27 \$
No paiement: 167204		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 04803	Nom: MESSER (LINDE CANADA LIMITED)		Montant: 1 120,73 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-28	2105150186	FRAIS DE LOCATION MENSUELS EN DATE DU 28 MAI 2022 (2022-6913)		Eric Painchaud	Éric Painchaud (2022-6913)	381,71 \$
2022-06-07	2105191014	GAZ, PIÈCES ET ÉQUIPEMENTS POUR VÉHICULES (2022-6863)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6863)	739,02 \$
No paiement: 167205		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 54680	Nom: ODILE CLEMENT		Montant: 1 386,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-06	004	ENSEIGNEMENT DE COURS - YOGA - PRINTEMPS 2022 (2022-6869)		Eric Carignan	Éric Carignan (2022-6869)	1 386,00 \$
No paiement: 167206		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 05220	Nom: PEINTURES ÉRIC HAMEL (LES)		Montant: 2 242,01 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-10	132	TRAVAUX DE PEINTURE EPOXY A LA PISCINE DE LA VOIE MARITIME (2022-6713)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6713)	2 242,01 \$
No paiement: 167207		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 50110	Nom: PETITE CAISSE DIRECTION GENERALE (SARA BRUNELLE)		Montant: 396,02 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-14	20220614	PETITE CAISSE DE LA DIRECTION GENERALE (SARA BRUNELLE)		Jasmin Savard		396,02 \$
No paiement: 167208		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 50006	Nom: PETITE CAISSE PERCEPTION (GUYLAINE BENOIT)		Montant: 319,70 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-12	20220712	PETITE CAISSE PERPECTION (GUYLAINE BENOIT)		Francis Blondeau		319,70 \$
No paiement: 167209		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 95670	Nom: PROFUN		Montant: 28 128,64 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: 167209		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 95670	Nom: PROFUN	Montant: 28 128,64 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-04	231	ACHAT D'UN MODULE DE JEU POUR LE PARC UNION (2022-1218)		Jasmin Savard	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1218)	28 128,64 \$
No paiement: 167210		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 03293	Nom: PUROLATOR INC.	Montant: 120,50 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-10	450762160	SERVICE DE COURRIER (2022-1074)		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-1074)	14,00 \$
2022-06-03	450706860	SERVICE DE COURRIER (2022-1074)		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-1074)	106,50 \$
No paiement: 167211		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 04683	Nom: QUEBEC LINGE (ARAMARK)	Montant: 169,18 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-06	9003108238	NETTOYAGE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2022-9034)		Eric Painchaud	Ronald Laurin (2022-9034)	169,18 \$
No paiement: 167212		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 04705	Nom: QUINCAILLERIE BERGER INC	Montant: 1 350,39 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-08	0806555	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS (2022-6542)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6542)	203,21 \$
2022-06-09	0806653	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS (2022-6550)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6550)	236,32 \$
2022-06-08	0806535	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2022-6234)		Maxime Fournier	Maxime Fournier (2022-6234)	209,28 \$
2022-06-01	0806138	PIÈCES/MATÉRIAUX -RÉSEAU DE DISTRIBUTION DES EAUX (2022-6820)		Sylvain Bujold	Sylvain Bujold (2022-6820)	52,89 \$
2022-06-01	0806134	ACHAT DE MATÉRIAUX - PISCINE ET CHALET PVM (2022-6837)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6837)	166,02 \$
2022-05-31	0806041	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PISCINES (2022-6553)		Yannick Raymond	Martin Latulippe (2022-6553)	482,67 \$
No paiement: 167213		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 95468	Nom: RMT	Montant: 295,95 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-31	29499	SERVICE DE CALIBRATION SUR MACHINERIES (2022-8448)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8448)	295,95 \$
No paiement: 167214		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 05779	Nom: ROBITAILLE EQUIPEMENT INC	Montant: 452,72 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-07	0000224391	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE 0000224390 (2022-8502)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8502)	(30,18 \$)
2022-06-07	0000224390	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2022-8502)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8502)	482,90 \$
No paiement: 167215		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 03126	Nom: RONA INC.	Montant: 671,01 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-09	43020-12349371	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2022-6235)		Maxime Fournier	Maxime Fournier (2022-6235)	671,01 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: 167216		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 05473	Nom: RONA INC.		Montant: 1 183,11 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-03	43020-12338551	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2022-6232)		Maxime Fournier	Maxime Fournier (2022-6232)	1 183,11 \$
No paiement: 167217		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 04316	Nom: RONA INC. - BROSSARD		Montant: 412,20 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-09	41460-13236021	ACHAT DE MATERIEL - ENTRETIEN DES RUES (2022-6090)		Eric Valotaire	Éric Valotaire (2022-6090)	20,28 \$
2022-06-08	41460-13232791	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN CHALET DE PISCINE (2022-6551)		Yannick Raymond	Martin Latulippe (2022-6551)	90,60 \$
2022-06-03	41460-13226391	ACHAT DE MATÉRIAUX - PISCINE ET CHALET PVM (2022-6839)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6839)	301,32 \$
No paiement: 167218		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 02343	Nom: SOUDURES DUPHILY INC (LES)		Montant: 1 908,59 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-31	106535	FABRICATION ET LIVRAISON D'UNE BOÎTE DE RANGEMENT EN ALUMINIUM (2022-1278)		Eric Carignan	Éric Carignan (2022-1278)	1 908,59 \$
No paiement: 167219		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 05773	Nom: STATION SERVICE ALAIN BLONDEAU INC.		Montant: 259,16 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-02	42635	ACHAT DE GAZ PROPANE (2022-6577)		Eric Valotaire	Éric Valotaire (2022-6577)	35,76 \$
2022-06-03	42648	ACHAT DE GAZ PROPANE (2022-6577)		Eric Valotaire	Éric Valotaire (2022-6577)	223,40 \$
No paiement: 167220		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 50663	Nom: SYNDICAT LE LAMBERTOIS		Montant: 997,01 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-06	20220706	REMBOURSEMENT DE TAXES FONCIÈRES - SOLDE DU VS BALANCE CREDIT SL2200837 A		Francis Blondeau		997,01 \$
No paiement: 167221		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 03884	Nom: TOROMONT CAT (HEWITT EQUIPEMENT LIMITEE)		Montant: 617,23 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-04	PSAN0212606	VOIR CREDIT PSQC0255770 (2022-6858)		Sébastien Gravel	Natalie Fallon (2022-6858)	617,23 \$
No paiement: 167222		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 05443	Nom: UAP (TRACTION BOUCHERVILLE #717)		Montant: 227,46 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-08	717553825	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2022-8508)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8508)	227,46 \$
No paiement: 167223		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 04724	Nom: VIDEOTRON		Montant: 76,84 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-24	00011888/01	SERVICE DE TÉLÉDISTRIBUTION AU 55 AVENUE ARGYLE (2022-9026)		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-9026)	76,84 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: 167224		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 50226	Nom: VILLE DE BROSSARD		Montant: 18 953,44 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-03	202200-000000055	ABONNEMENT ANNÉE 1 - PLATEFORME DE DONNÉES SÉCURISÉES HORS-LIGNE RUBRIK		Maxime Marquis	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9019)	13 249,38 \$
2022-06-03	202200-000000054	SERVICE DE RELÈVE VDI - MARS ET AVRIL 2022 (2022-9020)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	5 704,06 \$
No paiement: 167225		Date: 2022-07-19	Référence Fourn.: 52290	Nom: ANIMATIONS CLIN D'OEIL INC.		Montant: 862,31 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-12	14888	ANIMATION "SUPER TOTOCHÉ LA CABOCHÉ" - 19 JUILLET - MARDIS DE LA PLACE (2022-6849)		Josée Véronneau	Josée Véronneau (2022-6847)	862,31 \$
No paiement: 167226		Date: 2022-07-19	Référence Fourn.: 51879	Nom: MELISSA ROCH		Montant: 1 792,92 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-29	20220529	ENSEIGNEMENT DE COURS - ZUMBA ET STRETCHING - PRINTEMPS 2022 (2022-6888)		Eric Carignan	Éric Carignan (2022-6888)	1 792,92 \$
No paiement: 167227		Date: 2022-07-19	Référence Fourn.: 02911	Nom: PRODUCTIONS JOSEE ALLARD		Montant: 1 006,03 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-06	8378	ANIMATION SPECTACLE - "M. GAZON" - 26 JUILLET 2022 (2022-6849)		Josée Véronneau	Josée Véronneau (2022-6849)	1 006,03 \$
No paiement: 167228		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 59701	Nom: ADS SIGNALISATION INC.		Montant: 505,89 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-30	105555	SERVICE DE VÉHICULE DE PROTECTION AIFV (2022-1398)		Sylvain Bujold	Sylvain Bujold (2022-1398)	505,89 \$
No paiement: 167229		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 05358	Nom: Amazon Canada		Montant: 1 621,15 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-30	CA25S7S5CASI	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2022-1467)		Francis Blondeau	Maxime Marquis (2022-1467)	75,86 \$
2022-06-22	CA21G86K0ACII	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2022-1451)		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-1451)	179,28 \$
2022-06-27	CA2E5A3TU58I	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2022-1459)		Stéphanie Fournier	Stéphanie Fournier (2022-1459)	33,50 \$
2022-06-08	CA21PNXFGWI	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2022-1417)		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-1417)	1 332,51 \$
No paiement: 167230		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 59647	Nom: ARBRE EVOLUTION COOP DE SOLIDARITE		Montant: 86 037,57 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-29	0899	FOURNITURE ET PLANTATION D'ARBRES (2022-9124)		Jasmin Savard	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9124)	86 037,57 \$
No paiement: 167231		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 01148	Nom: ASSOCIATION DES BIOLOGISTES DU QUEBEC		Montant: 149,47 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-11	2207847	ADHESION ANNUELLE -30 JUIN 2022 AU 29 JUIN 2023 (2022-6990)		Marie-Eve Ferland	Marie-Eve Ferland (2022-6990)	149,47 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: 167232		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 04387	Nom: AUTO VALUE J.P. COTE LONGUEUIL		Montant: 1 186,04 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-28	13603/E	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8536)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8536)	33,29 \$
2022-06-13	27931/E	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8514)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8514)	144,13 \$
2022-06-14	28078/E	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE # 24733/E (2022-8514)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8514)	(17,25 \$)
2022-06-29	29939/E	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8535)		Eric Valotaire	Éric Painchaud (2022-8535)	130,73 \$
2022-06-29	29940/E	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE #29939 (2022-8535)		Eric Valotaire	Éric Painchaud (2022-8535)	(21,79 \$)
2022-06-30	30126/E	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8536)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8536)	916,93 \$
No paiement: 167233		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 04802	Nom: BELL CANADA		Montant: 168,91 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-10	X011140074220710	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450 672-2217) (2022-9067)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	168,91 \$
No paiement: 167234		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 04186	Nom: CANADIAN TIRE CORPORATION LTD		Montant: 32,71 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-21	8825	RACCORD FEMELLE POUR BOYAU D'ARROSAGE (2022-1436)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2022-1436)	32,71 \$
No paiement: 167235		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 04226	Nom: CANEVAS CHAMBLY INC		Montant: 275,94 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-16	20296	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8507)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8507)	275,94 \$
No paiement: 167236		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 01699	Nom: CATHERINE ELLIOTT LEDOUX		Montant: 2 730,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-13	20220713	ANIMATION CAMP DE JOUR - CHUT ON TOURNE - SEMAIN DU 11 JUILLET (2022-2503)		Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2022-2503)	2 730,00 \$
No paiement: 167237		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 00477	Nom: CENTRE DE JARDIN BROSSARD INC		Montant: 396,66 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-21	109006326	ACHAT DE VEGETAUX POUR LE CARREFOUR GIRATOIRE (2022-6237)		Maxime Fournier	Jasmin Savard (2022-6237)	396,66 \$
No paiement: 167238		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 95607	Nom: CHARLENE DERONVIL		Montant: 57,49 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-13	20220713	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS		Josée Véronneau		57,49 \$
No paiement: 167239		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 95608	Nom: CLAIRE BRASSARD ARBITRE		Montant: 143,72 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-28	E-2022-128	HONORAIRES PROFESSIONNELS - DOSSIER 17-CB157-L15 (2022-4030)		Mélissa Mercure	Mélissa Mercure (2022-4030)	143,72 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: 167240		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 01137	Nom: CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE LA MONTEREGIE		Montant: 4 475,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-09	13	ANIMATION CAMP DE JOUR - MUSIQUE (2022-2504)		Martin Latulippe	Martin Latulippe (2022-2504)	4 475,00 \$
No paiement: 167241		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 95376	Nom: DISTRIBUTECK ELECTRIQUE		Montant: 149,47 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-21	241564	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2022-6548)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6548)	149,47 \$
No paiement: 167242		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 00176	Nom: DYNAPOMPE INC		Montant: 449,21 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-30	2120	APPEL DE SERVICE AU 55 ARGYLE (2022-6980)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6980)	449,21 \$
No paiement: 167243		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 52314	Nom: F. HAMELIN & ASSOCIES LTEE		Montant: 744,47 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-20	1496	HONORAIRES PROFESSIONNELS - DOSSIER GRIEF 2021-004 (2022-6985)		Mélissa Mercure	Mélissa Mercure (2022-6985)	744,47 \$
No paiement: 167244		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 60349	Nom: GROUPE ICIBLE		Montant: 684,10 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-30	20221239	LICENCE - TUXEDO POUR JUIN 2022 (2021-9048)		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2021-9048)	684,10 \$
No paiement: 167245		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 95761	Nom: GROUPE MASTER (LE)		Montant: 147,95 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-04-20	88368035-00	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS (2022-6966)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6966)	147,95 \$
No paiement: 167246		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 05360	Nom: GROUPE PSC PRODUITS &SERVICES DE LACONSTRUCTION MONTRÉAL		Montant: 726,97 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-21	FC00331438	ACHAT DE MATÉRIAUX - CHALET PARC ALEXANDRA (2022-6339)		Yannick Raymond	Martin Latulippe (2022-6339)	726,97 \$
No paiement: 167247		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 04525	Nom: HYDRO QUEBEC		Montant: 36 164,99 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-07	649 602 511 101	FRAIS D'ELECTRICITÉ 299 049 227 786		Francis Blondeau		75,77 \$
2022-07-12	611 802 659 868	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 003 679 949)		Francis Blondeau		73,65 \$
2022-07-13	614 502 890 491	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 049 891 870)		Francis Blondeau		103,63 \$
2022-07-13	673 902 447 357	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)		Francis Blondeau		107,46 \$
2022-07-11	633 402 555 944	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)		Francis Blondeau		66,15 \$
2022-07-12	679 302 417 668	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 049 891 888)		Francis Blondeau		200,20 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: 167247		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 04525	Nom: HYDRO QUEBEC		Montant: 36 164,99 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-04	631 602 558 353	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 040 260 067)		Francis Blondeau		956,96 \$
2022-07-04	622 602 578 470	HYDRO QC COMPTE 299 001 133 451		Francis Blondeau		4 849,47 \$
2022-07-04	614 502 885 291	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 071 169 070)		Francis Blondeau		34,80 \$
2022-07-04	647 802 515 090	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 062 157 514)		Francis Blondeau		99,93 \$
2022-07-04	626 202 566 493	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 049 855 461)		Francis Blondeau		130,51 \$
2022-07-04	622 602 578 472	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 576)		Francis Blondeau		2 293,74 \$
2022-07-04	622 602 578 471	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 535)		Francis Blondeau		27 172,72 \$
No paiement: 167248		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 04315	Nom: INDUSTRIE FABCO INC		Montant: 2 186,53 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-20	051399	INSTALLATION DALLE DE BETON POUR ABRIVelo (2022-1028)		Eric Painchaud	Jacques Des Ormeaux (2022-1028)	2 186,53 \$
No paiement: 167249		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 04814	Nom: L'EQUIPEUR (6386563 CANADA INC.)		Montant: 68,38 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-13	153308	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2022-7052)		Anik Fortin	Anik Fortin (2022-7052)	68,38 \$
No paiement: 167250		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 01082	Nom: LRP LONGUEUIL REPRO-PLAN		Montant: 167,87 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-03-02	119849	REPRODUCTIONS DE PLANS (2022-1006)		Anik Fortin	Anik Fortin (2022-1006)	43,98 \$
2022-03-17	120079	REPRODUCTIONS DE PLANS (2022-1006)		Anik Fortin	Anik Fortin (2022-1006)	41,66 \$
2022-04-01	120292	REPRODUCTIONS DE PLANS (2022-1006)		Anik Fortin	Anik Fortin (2022-1006)	58,35 \$
2022-04-01	120293	REPRODUCTIONS DE PLANS (2022-1006)		Anik Fortin	Anik Fortin (2022-1006)	7,30 \$
2022-04-01	120294	REPRODUCTIONS DE PLANS (2022-1006)		Anik Fortin	Anik Fortin (2022-1006)	16,58 \$
No paiement: 167251		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 52402	Nom: MARIE-EVE GAUTHIER		Montant: 1 944,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-23	4-22	ENSEIGNEMENT DE COURS - ESSENTRICS - PRINTEMPS 2022 (2022-6972)		Eric Carignan	Éric Carignan (2022-6972)	1 944,00 \$
No paiement: 167252		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 02312	Nom: MARTECH INC		Montant: 1 542,39 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-23	193914	ACHAT DE MATÉRIEL POUR LA SIGNALISATION (2022-1393)		Eric Valotaire	Éric Valotaire (2022-1393)	1 542,39 \$
No paiement: 167253		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 95632	Nom: OUTILLAGES GML INC.		Montant: 129,92 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: 167253		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 95632	Nom: OUTILLAGES GML INC.		Montant: 129,92 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-17	0617221504	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2022-6901)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6901)	129,92 \$
No paiement: 167254		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 05220	Nom: PEINTURES ÉRIC HAMEL (LES)		Montant: 10 175,29 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-29	134	TRAVAUX DE PEINTURE À LA PATAUGEOIRE ALEXANDRA (2022-6949)		Yannick Raymond	Martin Latulippe (2022-6949)	2 242,01 \$
2022-06-29	133	TRAVAUX DE PEINTURE - PISCINE ALEXANDRA (2022-1367)		Yannick Raymond	Martin Latulippe (2022-1367)	7 933,28 \$
No paiement: 167255		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 50096	Nom: PETITE CAISSE AQUATIQUE/JEUNESSE (DOMINIQUE ANNE SOUCIE)		Montant: 577,66 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-12	20220712	PETITE CAISSE AQUATIQUE/JEUNESSE (DOMINIQUE-ANNE SOUCIE)		Dominique-Anne Soucie		577,66 \$
No paiement: 167256		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 95464	Nom: PLOMBERIE CHAUFFAGE VINCENT		Montant: 2 473,79 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-20	C-3222	PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE AU 325 LESPERANCE (2022-6970)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6970)	778,87 \$
2022-06-30	C-3246	TRAVAUX DE PLOMBERIE AU 55 ARGYLE (2022-6971)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6971)	969,43 \$
2022-06-20	C-3223	PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE -PARC DE LA VOIE MARITIME (2022-6970)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6970)	329,98 \$
2022-06-20	C-3224	PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE - PATAUGEOIRE (2022-6970)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6970)	395,51 \$
No paiement: 167257		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 95877	Nom: PRINCESS AUTO		Montant: 149,46 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-20	80912	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8527)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8527)	149,46 \$
No paiement: 167258		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 03293	Nom: PUROLATOR INC.		Montant: 9,76 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-24	450874728	SERVICE DE COURRIER (2022-1074)		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-1074)	4,88 \$
2022-07-01	450936371	SERVICE DE COURRIER (2022-1074)		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-1074)	4,88 \$
No paiement: 167259		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 04705	Nom: QUINCAILLERIE BERGER INC		Montant: 1 589,71 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-22	0807293	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2022-6902)		Maxime Fournier	Maxime Fournier (2022-6902)	35,76 \$
2022-06-25	0807438	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS (2022-6245)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6245)	13,74 \$
2022-06-22	0807310	ACHAT DE MATÉRIAUX - PISCINE ALEXANDRA (2022-6240)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6240)	384,07 \$
2022-06-21	0807230	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS (2022-6969)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6969)	775,39 \$
2022-06-17	0807072	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS (2022-6969)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6969)	380,75 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: 167260		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 02941	Nom: QUINCAILLERIE ROUSSEAU INC		Montant: 122,01 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-23	116	REPRODUCTIONS DE CLÉS POUR LE 2035 VICTORIA (2022-1431)		Eric Painchaud	Yannick Raymond (2022-1431)	122,01 \$
No paiement: 167261		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 03702	Nom: RD DESIGN		Montant: 316,18 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-20	2931	ACHAT ET INSTALLATION D'UNE PLAQUE EN ALUMINIUM BROSSE (2022-1362)		Jasmin Savard	Jasmin Savard (2022-1362)	316,18 \$
No paiement: 167262		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 04316	Nom: RONA INC. - BROSSARD		Montant: 410,97 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-27	41460-13262261.	ACHAT DE MATÉRIAUX - BUREAUX DU 6 RUE DESAULNIERS POUR LA MAIRIE ET LA DIRE		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6099)	137,55 \$
2022-06-22	41460-13256071	ACHAT DE MATÉRIAUX POUR LES BATIMENTS/PISCINES (2022-6241)		Yannick Raymond	Martin Latulippe (2022-6241)	148,04 \$
2022-06-21	43020-12367881	ACHAT DE MATÉRIAUX - CENTRE DE LOISIRS (2022-6965)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6965)	125,38 \$
No paiement: 167263		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 03889	Nom: SECURO-VISION		Montant: 160,80 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-16	F32375	ACHAT DE LUNETTES DE SECURITE AVEC PRESCRIPTION (2022-6906)		Jasmin Savard	Éric Painchaud (2022-6906)	160,80 \$
No paiement: 167264		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 58438	Nom: SENTERRE ENTREPRENEUR GÉNÉRAL INC.		Montant: 117 384,49 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-30	007104	REFECTION DE L'ECLAIRAGE DU BOULEVARD MONTROSE - DECOMPTE PROGRESSIF #1		Jasmin Savard	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9092)	117 384,49 \$
No paiement: 167265		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 04913	Nom: Service d'entretien menager Vimont inc.		Montant: 40 852,36 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-31	16836	ENTRETIEN MÉNAGER AU 600 OAK - MAI 2022 (2020-9074)		Jasmin Savard	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2020-9074)	21 260,03 \$
2022-05-31	16837	ENTRETIEN MÉNAGER AU 81 HOOPER POUR MAI 2022 (2020-4013)		Jasmin Savard	Ronald Laurin (2020-4013)	5 022,11 \$
2022-06-09	16870	ENTRETIEN MENAGER DE LA BIBLIOTHEQUE ET DU 31-33-35 AVENUE FORT (2022-9039)		Yannick Raymond	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9039)	8 192,02 \$
2022-06-30	16863	ENTRETIEN MÉNAGER AU 81 HOOPER POUR JUIN 2022 (2022-9096)		Jasmin Savard	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9096)	5 928,23 \$
2022-05-31	16854	SERVICE D'ENTRETIEN MENAGER AU 31-33-35 AVENUE FORT (2022-9039)		Yannick Raymond	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9039)	449,97 \$
No paiement: 167266		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 05980	Nom: TERRASSEMENT TECNICK INC.		Montant: 102 642,79 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-13	14614	CONTRAT DE PLANTATION 20ENV05 (2022-9116)		Jasmin Savard	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9116)	101 690,80 \$
2022-06-13	14615	CONTRAT DE PLANTATION 20ENV05 (2022-9116)		Marie-Eve Ferland	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9116)	951,99 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: 167267		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 95630	Nom: VENTILATION ACF INC.		Montant: 3 087,08 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-27	2067	TRAVAUX DE VENTILATION AU 349 RUE RUVERSIDE (2022-1376)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-1376)	3 087,08 \$
No paiement: 167268		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 50226	Nom: VILLE DE BROSSARD		Montant: 11 036,61 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-20	202200-000000062	AJOUT DE MODULES DE COMMUTATEUR POUR L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE I		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-5048)	2 375,44 \$
2022-06-20	202200-000000060	ACQUISITION - PLATEFORME DE DONNÉES SÉCURISÉES HORS-LIGNE RUBRIK (2022-5048		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-5048)	7 549,27 \$
2022-06-30	202200-000000067	RÉSEAU ÉTENDU PRIVÉ, DU 15 JUIN AU 14 JUILLET 2022 (2022-9021)		Francis Blondeau	Maxime Marquis (2022-9021)	1 097,61 \$
2022-06-13	202200-000000058	LICENCE MICROSOFT AZUR (2022-9019)		Maxime Marquis	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9019)	14,29 \$
No paiement: 167269		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 03686	Nom: WM QUEBEC INC (RCI ENVIRONNEMENT)		Montant: 632,36 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-01	0419586-0733-9	LEVEE DE CONTENEUR DE VERRE (2020-9127)		Marie-Eve Ferland	Jacques Des Ormeaux (2020-9127)	632,36 \$
No paiement: 167270		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 01011	Nom: ZONE LOISIR MONTEREGIE		Montant: 160,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-23	ZLM-F-038-226	FORMATION EN ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES - CAMP DE JOUR (		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2022-6973)	160,00 \$
No paiement: 167272		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 50487	Nom: ALEXANDRE BARIL		Montant: 6 920,78 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-20	20220720	VERSEMENT FINAL DES REVENUS D'APPARIEMENT ET DU REMBOURSEMENT DES DEPEI		Maxime Marquis		6 920,78 \$
No paiement: 167273		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 05358	Nom: Amazon Canada		Montant: 1 455,97 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-07	CA221MLGBKI	ACHAT DE MATERIEL - ENTRETIEN DES RUES (2022-8577)		Eric Valotaire	Éric Valotaire (2022-8577)	538,47 \$
2022-06-30	CA21KDGXEACII	ACHAT D'UN TELEVISEUR POUR LA SALLE DE CONFÉRENCE DE LA DIRECTION GÉNÉRAL		Francis Blondeau	Maxime Marquis (2022-1467)	917,50 \$
No paiement: 167274		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 59647	Nom: ARBRE EVOLUTION COOP DE SOLIDARITE		Montant: 689,85 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-05	0903	DEBROUSSAILLAGE AU GOLF MUNICIPAL DANS LE CADRE DE LA PLANTATION CUMMUN#		Marie-Eve Ferland	Marie-Eve Ferland (2022-1426)	689,85 \$
No paiement: 167275		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 03350	Nom: ATELIER D'USINAGE L C INC.		Montant: 2 443,04 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-06	14332	FABRICATION ET GALVANISATION DE DEUX CADRES POUR GRILLE D'ARBRE (2022-1428)		Eric Painchaud	Jasmin Savard (2022-1428)	1 995,79 \$
2022-07-14	14352	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8017)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8017)	447,25 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: 167276		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 04387	Nom: AUTO VALUE J.P. COTE LONGUEUIL		Montant: 83,90 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-01	13859/E	ACHAT DE GUENILLES DE DESINFECTION POUR LES ELECTIONS (2021-1536)		Cassandra Comin Bergor	Cassandra Comin Bergonzi (2021-1536)	27,54 \$
2022-07-12	31396/E	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8549)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8549)	56,36 \$
No paiement: 167277		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 04802	Nom: BELL CANADA		Montant: 3 977,51 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-04	X011065734220704	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450 923-6579) (2022-9067)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	200,00 \$
2022-07-01	X012461689220701	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450 671-4803) (2022-9067)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	21,70 \$
2022-06-10	X011140074220610	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450 672-2217) (2022-9067)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	179,05 \$
2022-07-04	X001757273220704	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450 923-6576) (2022-9067)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	23,57 \$
2022-07-04	X011235439220704	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450 923-6601) (2022-9067)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	23,57 \$
2022-07-04	X001904703220704	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450 923-6612) (2022-9067)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	23,57 \$
2022-07-04	X001757365220704	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450 923-8621) (2022-9067)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	1 034,09 \$
2022-07-04	X012284942220704	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450 923-6529) (2022-9067)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	2 178,21 \$
2022-07-04	X001757297220704	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450 923-6510) (2022-9067)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	108,33 \$
2022-07-04	X001757274220704	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450 923-6582) (2022-9067)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	23,57 \$
2022-07-04	X001941790220704	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450 923-6575) (2022-9067)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	23,57 \$
2022-07-04	X012296547220704	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450 923-6554) (2022-9067)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	71,31 \$
2022-07-04	X013195883220704	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450 923-6514) (2022-9067)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	66,97 \$
No paiement: 167278		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 500104	Nom: BELL CANADA		Montant: 10,63 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-01	41361628-01-07-22	FRAIS DE TÉLÉPHONE (2022-9066)		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-9066)	10,63 \$
No paiement: 167279		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 50103	Nom: BELL CANADA		Montant: 248,34 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-01	X010829370220701	FRAIS DE TÉLÉPHONE (517682929) (2022-9064)		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-9064)	248,34 \$
No paiement: 167280		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 04186	Nom: CANADIAN TIRE CORPORATION LTD		Montant: 152,70 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-28	10044	ACHAT DE PINCES À TIQUES (2022-1455)		Mélissa Mercure	Mélissa Mercure (2022-1455)	152,70 \$
No paiement: 167281		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 95606	Nom: CHRISTIAN CARDINAL, MUSICIEN		Montant: 800,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-28	20220728	ANIMATION SPECTACLE - HOMMAGE AUX GRANDS MAITRES DU JAZZ - JEUDIS DE LA PLA		Josée Véronneau	Josée Véronneau (2022-7060)	800,00 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: 167282		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 58582	Nom: TRANSPORT ET AMÉNAGEMENT LAFRANCE		Montant: 2 052,31 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-12	11120	DEMENAGEMENT DU SERVICE DE L'URBANISME AU 2035 VICTORIA (2022-9127)		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-9127)	2 052,31 \$
No paiement: 167283		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 54667	Nom: EMILIE DE DECKER		Montant: 19,95 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-14	20220714	REMBOURSEMENT POUR LIVRE PERDU RETROUVE		Elizabeth Jacques		19,95 \$
No paiement: 167284		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 95600	Nom: FINANCE SURECAP		Montant: 120,49 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-25	20220725	REMBOURSEMENT DE TAXES FONCIÈRES - SL2101105 - PAIEMENT EN TROP DE L'ACQUE		Francis Blondeau		120,49 \$
No paiement: 167285		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 59743	Nom: GARS DU SON (LE)		Montant: 3 248,04 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-05	05-07-2022	LOCATION DE SYSTEME DE SONORISATION BOSE F1 POUR SPECTACLE DU 5 JUILLET - L		Josée Véronneau	Jasmin Savard (2022-9084)	1 465,93 \$
2022-07-07	07-07-2022	LOCATION DE SYSTEME DE SONORISATION POUR SPECTACLE DU 7 JUILLET - CONSERV.		Josée Véronneau	Jasmin Savard (2022-9084)	1 782,11 \$
No paiement: 167286		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 95378	Nom: GODARD BELISLE ST-JEAN & ASSOCIES S.E.N.C.. - AVOCATS		Montant: 10 969,19 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-11	0000022292	SERVICES PROFESSIONNELS DOSSIER 15622-1 - REMBOURSEMENT - B RODRIGUE		Cassandra Comin Bergor		10 969,19 \$
No paiement: 167287		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 04525	Nom: HYDRO QUEBEC		Montant: 250,29 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-15	649 602 515 136	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 056 757 162)		Francis Blondeau		205,22 \$
2022-07-15	687 402 361 441	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 054 867 633)		Francis Blondeau		45,07 \$
No paiement: 167288		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 95604	Nom: LOUISE PITRE		Montant: 215,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-27	20220627	SUPPORT POUR LA TRANSITION DE LA GESTION DOCUMENTAIRE		Cassandra Comin Bergor		215,00 \$
No paiement: 167289		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 01082	Nom: LRP LONGUEUIL REPRO-PLAN		Montant: 247,20 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-11	121364	REPRODUCTIONS NUMERISEES DE PLANS (2022-1006)		Anik Fortin	Anik Fortin (2022-1006)	137,97 \$
2022-07-11	121363	REPRODUCTIONS NUMERISEES DE PLANS (2022-1006)		Anik Fortin	Anik Fortin (2022-1006)	23,00 \$
2022-07-04	121291	REPRODUCTIONS NUMERISEES DE PLANS (2022-1006)		Anik Fortin	Anik Fortin (2022-1006)	57,49 \$
2022-07-04	121290	REPRODUCTIONS NUMERISEES DE PLANS (2022-1006)		Anik Fortin	Anik Fortin (2022-1006)	28,74 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: 167290		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 02312	Nom: MARTECH INC		Montant: 114,98 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-04	194039	ACHAT DE MATERIEL - SIGNALISATION (2022-6103)		Eric Valotaire	Éric Valotaire (2022-6103)	114,98 \$
No paiement: 167291		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 03132	Nom: PELOUSE SANTE INC		Montant: 965,79 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-05	10862	ENTRETIEN DES TERRAINS SYNTHETIQUES #1 ET #2 DE LA VOIE MARITIME (2022-9076)		Maxime Fournier	Sébastien Gravel (2022-9076)	965,79 \$
No paiement: 167292		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 00037	Nom: QUADIENT CANADA LTD. (NEOPOST CANADA LTÉE)		Montant: 4 599,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-07	20220707	ACHAT DE TIMBRE POUR MACHINE (CLIENT # 2266545 COMPTE DPOC 197731		Francis Blondeau		4 599,00 \$
No paiement: 167293		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 04316	Nom: RONA INC. - BROSSARD		Montant: 735,57 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-23	41460-13258481	ACHAT DE MATERIEL - ENTRETIEN DES RUES (2022-6097)		Eric Valotaire	Éric Valotaire (2022-6097)	616,27 \$
2022-07-07	41460-13278331	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS (2022-6919)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6919)	119,30 \$
No paiement: 167294		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 04390	Nom: SERVICES DOCUMENTAIRES MULTIMEDIA INC		Montant: 1 845,35 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-12-07	5377	ABONNEMENT A CHOIXMEDIA 2022 (2022-7057)		Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2022-7057)	1 845,35 \$
No paiement: 167295		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 95671	Nom: TRAINS-TRAINS INC.		Montant: 1 760,27 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-04-12	669	ACOMPTE DE 50% POUR LA RESERVATION DU TRAIN POUR LES FETES DE SAINT-LAMBE		Josée Véronneau	Josée Véronneau (2022-1216)	1 760,27 \$
No paiement: 167296		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 05878	Nom: TRANSPORTS LACOMBE		Montant: 4 267,68 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-06	45473	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE 45460 (2022-5034)		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-5034)	(446,30 \$)
2022-06-06	45460	DEMENAGEMENT DES SERVICES ADMINISTRATIFS AU 2035 VICTORIA (2022-5034)		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-5034)	4 713,98 \$
No paiement: 167297		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 95901	Nom: UGOBURO INC.		Montant: 1 346,77 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-27	4000000533	ACHAT D'UN FAUTEUIL AJUSTABLE (2022-1463)		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-1463)	1 346,77 \$
No paiement: 167298		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 05930	Nom: ULINE CANADA CORPORATION		Montant: 1 517,29 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: 167298		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 05930	Nom: ULINE CANADA CORPORATION		Montant: 1 517,29 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-06	10640605	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-1454)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-1454)	1 517,29 \$
No paiement: 167299		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 04724	Nom: VIDEOTRON		Montant: 71,14 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-01	00005439/01	SERVICE DE TÉLÉDISTRIBUTION AU 600 AVENUE OAK (2022-9026)		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-9026)	71,14 \$
No paiement: S17110		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 03058	Nom: ACIER PICARD INC.		Montant: 650,76 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-23	1695612	ACHAT DE MATÉRIAUX - ATELIERS MUNICIPAUX (2022-6821)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6821)	650,76 \$
No paiement: S17111		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 02489	Nom: APSAM - ASSOCIATION PARITAIRE POUR LA SANTE ET LA SECURITE D		Montant: 825,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-27	22874	FORMATION - SIGNALEUR DE CHANTIER (2022-1189)		Mélissa Mercure	Mélissa Mercure (2022-1189)	825,00 \$
No paiement: S17112		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 02837	Nom: AQUAM SPECIALISTE AQUATIQUE INC		Montant: 1 559,63 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-24	363243	ACHAT DE MATÉRIEL - PISCINE (2022-1357)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2022-1357)	1 079,10 \$
2022-05-24	363293	ACHAT DE MATÉRIEL - PISCINE (2022-1322)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2022-1322)	480,53 \$
No paiement: S17113		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 02787	Nom: AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC		Montant: 1 641,39 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-27	69993	ACHAT DE MATÉRIEL - CHALET ET PISCINE PVM (2022-6702)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6702)	1 172,75 \$
2022-05-27	69994	ACHAT DE MATÉRIEL - PISCINE (2022-6703)		Yannick Raymond	Martin Latulippe (2022-6703)	468,64 \$
No paiement: S17114		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 04640	Nom: CONSTRUCTION DJL INC		Montant: 2 476,53 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-25	2022 18021121	ASPHALTE ROUTIER (2022-1024)		Eric Valotaire	Ronald Laurin (2022-1024)	532,07 \$
2022-05-24	2022 18020811	ASPHALTE ROUTIER (2022-1024)		Eric Valotaire	Ronald Laurin (2022-1024)	825,59 \$
2022-05-26	2022 18021846	ASPHALTE ROUTIER (2022-1024)		Eric Valotaire	Ronald Laurin (2022-1024)	828,37 \$
2022-05-27	2022 18022302	PIERRE CONCASSÉE (2021-9102)		Sylvain Bujold	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2021-9102)	214,89 \$
2022-05-27	2022 18022285	SERVICE DE REBUT-ASPHALTE (2022-1024)		Sylvain Bujold	Ronald Laurin (2022-1024)	75,61 \$
No paiement: S17115		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 04675	Nom: CONSTRUCTION S R B SCC		Montant: 1 006,03 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: S17115		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 04675	Nom: CONSTRUCTION S R B SCC		Montant: 1 006,03 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-27	158576	SCIAGE DE BORDURE DE BÉTON (2022-9041)		Anik Fortin	Jacques Des Ormeaux (2022-9041)	1 006,03 \$
No paiement: S17116		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 04349	Nom: ELECTRIMAT LTEE		Montant: 420,63 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-24	FC00435518	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2022-6539)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6539)	420,63 \$
No paiement: S17117		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 04453	Nom: ELECTROMEGA LTEE		Montant: 763,43 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-26	INV23R-10271	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2022-6701)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6701)	763,43 \$
No paiement: S17118		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 95585	Nom: EMMANUELLE GOSSELIN		Montant: 597,87 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-25	8	ENSEIGNEMENT DE COURS - AQUAFORME ET AQUAJOGGING (2022-1083)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2022-1083)	597,87 \$
No paiement: S17119		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 05484	Nom: Emondage SBP inc. (9211-4560 Québec inc.)		Montant: 9 571,67 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-24	3579	TRAVAUX D'ELAGAGE - DU 15 AU 21 MAI 2022 (2020-4017)		Eric Painchaud	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2020-4017)	9 571,67 \$
No paiement: S17120		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 05892	Nom: EQUIPEMENTS GST GAZ SOUDURE TECH		Montant: 67,04 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-26	45816	LOCATION/REMPLISSAGE BONBONNE PROPANE (2022-6808)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6808)	67,04 \$
No paiement: S17121		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 03282	Nom: EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES UNIFLEX INC (LES)		Montant: 353,28 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-26	FA-89874	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8446)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8446)	353,28 \$
No paiement: S17122		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 05840	Nom: EQUIPEMENTS ROBERT INC.		Montant: 1 787,76 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-25	26368	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2022-8402)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8402)	739,51 \$
2022-05-25	26369	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2022-8474)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8474)	604,63 \$
2022-05-25	26370	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2022-8402)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8402)	443,62 \$
No paiement: S17123		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 03398	Nom: EQUIPEMENTS STINSON (QUEBEC) INC		Montant: 153,52 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: S17123		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 03398	Nom: EQUIPEMENTS STINSON (QUEBEC) INC		Montant: 153,52 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-27	INV54924	NETTOYEUR POR PEINTURE (2022-8478)		Maxime Fournier	Maxime Fournier (2022-8478)	153,52 \$
No paiement: S17124		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 03636	Nom: FILETS NAD S (9216-0498 QUEBEC INC)		Montant: 6 984,73 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-27	3675	ACHAT DE FILETS DE PROTECTION AU PARC PRÉVILLE ET INSTALLATION (2022-1307)		Eric Painchaud	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1307)	6 984,73 \$
No paiement: S17125		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 04064	Nom: FOURNITURES DE BUREAU DENIS		Montant: 288,33 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-27	263491	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2022-1375)		Francis Blondeau	Martin Latulippe (2022-1375)	167,63 \$
2022-05-27	263485	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2022-1375)		Eric Painchaud	Martin Latulippe (2022-1375)	120,70 \$
No paiement: S17126		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 50102	Nom: FRANCINE GRAVEL GESTION DESIGN		Montant: 1 379,70 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-26	2937	SERVICE DE GRAPHISME - FÊTES DE SAINT-LAMBERT 2022 (2022-1225)		Josée Véronneau	Josée Véronneau (2022-1225)	1 379,70 \$
No paiement: S17127		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 05888	Nom: FRANCOIS ADAM SERVICES		Montant: 663,98 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-22	2022-0995	INSPECTION - RÉFRIGÉRATION CLASSE B POUR L'ARÉNA (2022-9043)		Yannick Raymond	Jasmin Savard (2022-9043)	663,98 \$
No paiement: S17128		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 03560	Nom: GROUPE SPORTS INTER PLUS (LE)		Montant: 1 160,56 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-21	F3505333	ACHAT DE MATÉRIEL -SPORT (2022-1168)		Eric Carignan	Éric Carignan (2022-1168)	657,66 \$
2022-05-22	F3505407	ACHAT DE MATÉRIEL SPORT (2022-1255)		Eric Carignan	Éric Carignan (2022-1255)	502,90 \$
No paiement: S17129		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 01258	Nom: LIBRAIRIE RENAUD BRAY		Montant: 41,95 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-24	CW25390702	LOCATION DE LIVRE (2022-1056)		Elizabeth Jacques	Marie-Hélène Bohémier (2022-1056)	41,95 \$
No paiement: S17130		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 95476	Nom: LUCILLE ANGERS		Montant: 2 454,63 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-25	2022-04	SERVICES PROFESSIONNELS - TRAVAIL DE SOUTIEN AU GREFFE POUR LA PÉRIODE DU		Cassandra Comin Bergor	Jasmin Savard (2022-4011)	2 454,63 \$
No paiement: S17131		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 04702	Nom: LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC		Montant: 700,08 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: S17131		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 04702	Nom: LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC		Montant: 700,08 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-23	24946021-01	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2022-1318)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-1318)	438,33 \$
2022-05-23	24946021-03	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2022-1318)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-1318)	261,75 \$
No paiement: S17132		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 04718	Nom: M. BRIEN ELECTRIQUE INC		Montant: 4 366,20 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-27	38092	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2022-5041)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-5041)	3 596,55 \$
2022-05-27	38095	TRAVAUX ÉLECTRICITÉ (2022-1144)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-1144)	218,45 \$
2022-05-27	38093	TRAVAUX ÉLECTRICITÉ (2022-6861)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6861)	285,83 \$
2022-05-27	38094	TRAVAUX ÉLECTRICITÉ (2022-6861)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6861)	265,37 \$
No paiement: S17133		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 05896	Nom: MACPEK INC.		Montant: 112,01 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-24	21218036-00	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8464)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8464)	67,04 \$
2022-05-27	21218395-00	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8480)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8480)	44,97 \$
No paiement: S17134		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 95466	Nom: MSPKUSTOMS		Montant: 675,91 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-24	20220524	PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE - REPARATION ET PEINTURE SUR VEHICULE (2022-8466)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8466)	675,91 \$
No paiement: S17135		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 04007	Nom: MULTI PRESSION L C INC		Montant: 129,32 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-25	SE-37693	ACHAT DE MATÉRIEL - ENTRETIEN DES BÂTIMENTS (2022-9048)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-9048)	129,32 \$
No paiement: S17136		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 05955	Nom: ORIZON MOBILE		Montant: 80,48 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-26	1001913	ACHAT DE BATTERIE (2022-1342)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-1342)	80,48 \$
No paiement: S17137		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 04706	Nom: QUINCAILLERIE DEMERS INC		Montant: 375,58 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-25	0529823	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8460)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8460)	109,89 \$
2022-05-25	0529857	PIÈCES/MATÉRIAUX - RÉSEAU DE DISTRIBUTION DES EAUX (2022-6134)		Sylvain Bujold	Sylvain Bujold (2022-6134)	65,55 \$
2022-05-24	0529759	ACHAT DE MATÉRIEL - ENTRETIEN (2022-8462)		Eric Valotaire	Éric Valotaire (2022-8462)	200,14 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: S17138		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 03971	Nom: SERRURIER RIVE SUD (SERRUPRO)		Montant: 137,97 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-25	271730	ACHAT DE MATÉRIEL - PISCINE (2022-6555)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6555)	137,97 \$
No paiement: S17139		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 95684	Nom: STELEM, DIVISION D'EMCO CORPORATION		Montant: 2 805,40 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-25	091046	PIÈCES/MATÉRIAUX - RÉSEAU DE DISTRIBUTION DES EAUX (2022-6814)		Sylvain Bujold	Sylvain Bujold (2022-6814)	1 402,70 \$
2022-05-25	091045	PIÈCES/MATÉRIAUX - RÉSEAU DE DISTRIBUTION DES EAUX (2022-6813)		Sylvain Bujold	Sylvain Bujold (2022-6813)	1 402,70 \$
No paiement: S17140		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 03884	Nom: TOROMONT CAT (HEWITT EQUIPEMENT LIMITEE)		Montant: 2 787,09 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-26	PSQC0254194	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8463)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8463)	513,85 \$
2022-05-21	PSQC0253898	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-6799)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6799)	520,21 \$
2022-05-27	PSQC0254323	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8463)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8463)	1 753,03 \$
2022-05-21	PSQC0253899	RETOUR DE PIÈCES POUR VÉHICULE - VOIR FACTURE PSQC0253245 (2022-8524)		Sébastien Gravel	Natalie Fallon (2022-8524)	(2 379,13 \$)
2022-05-14	PSQC0253245	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE - VOIR CRÉDIT PSQC0253899 (2022-8524)		Sébastien Gravel	Natalie Fallon (2022-8524)	2 379,13 \$
No paiement: S17141		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 04053	Nom: TRILOGIE GROUPE CONSEIL		Montant: 2 039,63 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-24	2123-742	SERVICES INFORMATIQUES DU 08 MAI AU 21 MAI 2022 (2022-9025)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	2 039,63 \$
No paiement: S17142		Date: 2022-06-22	Référence Fourn.: 00019	Nom: WURTH CANADA LTEE		Montant: 1 853,90 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-25	24865421	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8465)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8465)	1 628,60 \$
2022-05-26	24867296	ACHAT DE GANTS (2022-8476)		Maxime Fournier	Maxime Fournier (2022-8476)	225,30 \$
No paiement: S17143		Date: 2022-07-01	Référence Fourn.: 54493	Nom: DEVELOPPEMENT OLYMBEC INC.		Montant: 8 794,92 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-30	20220701-SA	LOCATION MENSUELLE DE JUILLET 2022 - BUREAUX DU 2035 AVENUE VICTORIA POUR LE		Jasmin Savard	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9115)	8 794,92 \$
No paiement: S17144		Date: 2022-07-01	Référence Fourn.: 54493	Nom: DEVELOPPEMENT OLYMBEC INC.		Montant: 5 090,52 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-30	20220701-U	LOCATION MENSUELLE DE JUILLET 2022 - BUREAUX DU 2035 AVENUE VICTORIA POUR LE		Jasmin Savard	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9123)	5 090,52 \$
No paiement: S17145		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 02700	Nom: ARCHE DE NOE		Montant: 546,13 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: S17145		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 02700	Nom: ARCHE DE NOE		Montant: 546,13 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-01	6758	SERVICE ANIMALIER - FRAIS MENSUEL DE JUIN 2022 (2022-9018)		Eric Painchaud	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	459,90 \$
2022-06-02	6762	SERVICE ANIMALIER (2022-9018)		Eric Painchaud	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	86,23 \$
No paiement: S17146		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 95648	Nom: ASCENSEURS AVANT-GARDE		Montant: 150,05 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-30	3040	SERVICE D'ENTRETIEN PREVENTIF - 31 AVENUE FORT (2022-9107)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-9107)	150,05 \$
No paiement: S17147		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 59121	Nom: BC2 GROUPE CONSEIL INC.		Montant: 10 462,73 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-28	FAC45824	ASSISTANCE PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE - MAI 2022 (2022-9104)		Jasmin Savard	Jasmin Savard (2022-9104)	10 462,73 \$
No paiement: S17148		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 01852	Nom: BELANGER SAUVE AVOCATS		Montant: 1 243,01 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-07	0000408116	SEANCE DE FORMATION DES ELUS (2022-4014)		Jasmin Savard	Jasmin Savard (2022-4014)	1 243,01 \$
No paiement: S17149		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 03402	Nom: BETONS LONGUEUIL (1982) INC (LES)		Montant: 689,85 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-01	160854	ACHAT DE BLOCS DE BETON (2022-6900)		Eric Valotaire	Éric Valotaire (2022-6900)	689,85 \$
No paiement: S17150		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 50027	Nom: BFL CANADA		Montant: 2 414,17 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-02	535713	RENOUVELLEMENT ASSURANCES RESPONSABILITE POUR LES PARCS ROULI-ROULANT		Cassandra Comin Bergor		2 414,17 \$
No paiement: S17151		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 03232	Nom: BRANDT (NORTRAX)		Montant: 1 278,95 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-31	8223722	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2022-8488)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8488)	1 194,82 \$
2022-06-02	8223791	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE 8223667 (2022-8483)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8483)	(329,03 \$)
2022-05-30	8223667	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2022-8483)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8483)	413,16 \$
No paiement: S17152		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 03205	Nom: CHAUSSURES 22 SECURITE		Montant: 964,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-31	220513	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2022-9015)		Eric Painchaud	Ronald Laurin (2022-9015)	964,00 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: S17153		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 04767	Nom: COMAQ	Montant: 1 425,68 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-02	1022730	FORMATION DE LA MAIN-D'OEUVRE (2022-1400)		Jasmin Savard	Mélissa Mercure (2022-1400)	488,64 \$
2022-06-02	1022731	FORMATION DE LA MAIN-D'OEUVRE (2022-1400)		Jasmin Savard	Mélissa Mercure (2022-1400)	448,40 \$
2022-06-02	1022732	FORMATION DE LA MAIN-D'OEUVRE (2022-1400)		Jasmin Savard	Mélissa Mercure (2022-1400)	488,64 \$
No paiement: S17154		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 04640	Nom: CONSTRUCTION DJL INC	Montant: 2 866,07 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-31	2022 18024141	ASPHALTE ROUTIER (2022-1024)		Eric Valotaire	Ronald Laurin (2022-1024)	555,33 \$
2022-05-31	2022 18023957	PIERRE CONCASSÉE (2021-9102)		Sylvain Bujold	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2021-9102)	209,78 \$
2022-06-02	2022 18024967	ASPHALTE ROUTIER (2022-1024)		Eric Valotaire	Ronald Laurin (2022-1024)	918,46 \$
2022-05-30	2022 18023052	ASPHALTE ROUTIER (2022-1024)		Eric Valotaire	Ronald Laurin (2022-1024)	645,11 \$
2022-05-30	2022 18023078	ACHAT D'EMULPLUS (2022-1024)		Eric Valotaire	Ronald Laurin (2022-1024)	537,39 \$
No paiement: S17155		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 59660	Nom: CROCO PROMO DIVERTISSEMENT	Montant: 2 214,60 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-30	7231	LOCATION CHAPITEAU ET MUR D'ESCALADE - FÊTE DE LA FAMILLE 2022 (2022-1306)		Josée Véronneau	Josée Véronneau (2022-1306)	2 214,60 \$
No paiement: S17156		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 54493	Nom: DEVELOPPEMENT OLYMBEC INC.	Montant: 500,14 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-03	WO-253596	AJOUT D'UNE PORTE ET D'UNE SERRURE POUR LA LOCATION DU 2035 VICTORIA (2022-9		Eric Painchaud	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9115)	500,14 \$
No paiement: S17157		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 04490	Nom: DISTRIBUTION SPORTS LOISIRS G.P. INC	Montant: 205,70 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-01	135800	ACHAT DE MATERIEL POUR CAMPS DE JOUR (2022-1371)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2022-1371)	205,70 \$
No paiement: S17158		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 95655	Nom: DISTRIBUTIONS PR INC.	Montant: 1 674,06 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-31	FC00190875	ACHAT DE CASIERS DE PLASTIQUE (2022-8487)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8487)	716,04 \$
2022-05-30	FC00190650	ACHAT DE CASIERS DE PLASTIQUE (2022-6830)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6830)	958,02 \$
No paiement: S17159		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 04349	Nom: ELECTRIMAT LTEE	Montant: 1 171,96 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-01	FC00437568	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2022-6540)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6540)	1 171,96 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: S17160		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 05484	Nom: Emondage SBP inc. (9211-4560 Québec inc.)		Montant: 24 087,27 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-06	3581	TRAVAUX D'ELAGAGE - DU 29 MAI AU 4 JUIN 2022 (2020-4017)		Eric Painchaud	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2020-4017)	9 312,98 \$
2022-06-01	3580	TRAVAUX D'ABATTAGE (2020-4018)		Eric Painchaud	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2020-4018)	14 774,29 \$
No paiement: S17161		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 03151	Nom: EQUIPARC (MANUFACTURIER D'ÉQUIPEMENT DE PARC INC.)		Montant: 4 035,62 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-30	20828	ACHAT DE MATERIEL - REFECTION DES RUES ET TROTTOIRS (2022-1344)		Eric Painchaud	Jasmin Savard (2022-1344)	4 035,62 \$
No paiement: S17162		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 02154	Nom: EUROFINS ENVIRONEX		Montant: 981,06 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-31	766188	ECHANTILLON D'EAU POTABLE (2021-9155)		Marie-Eve Ferland	Éric Painchaud (2021-9155)	8,38 \$
2022-05-31	766190	ECHANTILLON D'EAU POTABLE (2021-9155)		Marie-Eve Ferland	Éric Painchaud (2021-9155)	23,94 \$
2022-05-31	769902	ANALYSE DE L'EAU DE BAINADE (2020-9000)		Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2020-9000)	106,06 \$
2022-05-31	766187	ECHANTILLON D'EAU POTABLE (2021-9155)		Marie-Eve Ferland	Éric Painchaud (2021-9155)	59,85 \$
2022-05-31	766186	ECHANTILLON D'EAU POTABLE (2021-9155)		Marie-Eve Ferland	Éric Painchaud (2021-9155)	675,09 \$
2022-05-31	766189	ECHANTILLON D'EAU POTABLE (2021-9155)		Marie-Eve Ferland	Éric Painchaud (2021-9155)	107,74 \$
No paiement: S17163		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 03870	Nom: FONDS DE SOLIDARITE DES TRAVAILLEURS DU QUEBEC (FTQ)		Montant: 6 384,56 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-29	20220629	REMISES DU 22 MAI AU 25 JUIN 2022 - RÉFÉRENCE NO 25965		Maxime Marquis		6 384,56 \$
No paiement: S17164		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 05888	Nom: FRANCOIS ADAM SERVICES		Montant: 663,98 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-29	2022-0996	INSPECTION - RÉFRIGÉRATION CLASSE B POUR L'ARÉNA (2022-9043)		Yannick Raymond	Jasmin Savard (2022-9043)	663,98 \$
No paiement: S17165		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 59082	Nom: GFL ENVIRONMENTAL INC.		Montant: 140 485,99 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-31	N60001698630	COLLECTES DES RESIDUS VERTS ET DES ENCOMBRANTS (2022-9093)		Eric Painchaud	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9093)	22 068,12 \$
2022-05-31	M30015781425	CONTENEUR RÉSIDUS REBUTS SECS (2022-9093)		Marie-Eve Ferland	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9093)	224,20 \$
2022-04-30	N60001698089	COLLECTES DECHETS/ORGANIQUE/RECYCLAGE POUR MAI 2022 (2022-9093)		Jasmin Savard	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9093)	118 193,67 \$
No paiement: S17166		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 54681	Nom: GLOBALIA		Montant: 5 748,75 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-16	2202-070	ACTUALISATION DU SITE INTERNET - PAIEMENT FINAL. (2021-9032)		Catherine Langevin	Georges Pichet (2021-9032)	5 748,75 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement:		S17167		Date:	2022-07-06	Référence Fourn.:	95493	Nom:	GRAME	Montant:	3 000,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-02-28	G21-22-STLAMBERT3	PROGRAMME DE SUBVENTION POUR FILTRE DE LAVEUSE (2022-5051)				Marie-Eve Ferland		Marie-Eve Ferland (2022-5051)		3 000,00 \$	
No paiement:		S17168		Date:	2022-07-06	Référence Fourn.:	59094	Nom:	GROUPE DE MAINTENANCE COUTURE INC. (LE)	Montant:	1 500,42 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-05-30	606815	TRAVAUX D'URGENCE SUR LA TOITURE DU 31 AVENUE FORT (2022-1370)				Yannick Raymond		Yannick Raymond (2022-1370)		1 500,42 \$	
No paiement:		S17169		Date:	2022-07-06	Référence Fourn.:	05776	Nom:	GROUPE GESFOR POIRIER, PINCHIN INC. (LE)	Montant:	2 081,05 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-05-30	FAD073802	SERVICES PROFESSIONNELS - ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR AU 43 GREEN (2022				Eric Painchaud		Éric Painchaud (2022-1311)		2 081,05 \$	
No paiement:		S17170		Date:	2022-07-06	Référence Fourn.:	59278	Nom:	INDUKTION GROUPE CONSEIL	Montant:	1 704,51 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-05-31	MTL-4314	SERVICES PROFESSIONNELS - INGÉNIERIE ÉLECTRIQUE - PROJET 21GN22SP - BOULEVA				Eric Painchaud		Jacques Des Ormeaux (2021-9161)		845,07 \$	
2022-05-31	MTL-4336	SERVICES PROFESSIONNELS - INGÉNIERIE ÉLECTRIQUE - PROJET 22GN05 - AVENUE PU'				Eric Painchaud		Jasmin Savard (2021-4016)		859,44 \$	
No paiement:		S17171		Date:	2022-07-06	Référence Fourn.:	95625	Nom:	JEREMY HOUDE	Montant:	175,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-05-30	009	REMPLACEMENT MONITEUR DE COURS SAUVETEUR NATIONAL (2022-6828)				Dominique-Anne Soucie		Dominique Anne-Soucie (2022-6828)		175,00 \$	
No paiement:		S17172		Date:	2022-07-06	Référence Fourn.:	00166	Nom:	LESLIE MACDONALD	Montant:	570,02 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-05-29	290522	SERVICE DE TRADUCTION - DIVERS DOCUMENTS (2022-4004)				Catherine Langevin		Jasmin Savard (2022-4004)		570,02 \$	
No paiement:		S17173		Date:	2022-07-06	Référence Fourn.:	04119	Nom:	LIBRAIRIE LE FURETEUR	Montant:	1 863,50 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire		Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-05-31	183019	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)				Elizabeth Jacques				69,09 \$	
2022-05-31	183023	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)				Elizabeth Jacques				66,05 \$	
2022-05-31	183020	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)				Elizabeth Jacques				169,58 \$	
2022-05-31	183022	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)				Elizabeth Jacques				68,09 \$	
2022-05-31	182575	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)				Elizabeth Jacques				915,39 \$	
2022-05-31	182576	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)				Elizabeth Jacques				201,34 \$	
2022-05-31	183024	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)				Elizabeth Jacques				62,90 \$	
2022-05-18	182703	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)				Elizabeth Jacques				69,09 \$	
2022-05-18	182702	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)				Elizabeth Jacques				178,02 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: S17173		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 04119	Nom: LIBRAIRIE LE FURETEUR		Montant: 1 863,50 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2022-05-18	182704	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Elizabeth Jacques			63,95 \$
No paiement: S17174		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 04702	Nom: LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC		Montant: 5 701,12 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2022-04-26	24229147-01	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2022-1001)	Yannick Raymond	Éric Painchaud (2022-1001)		479,96 \$
2022-06-02	24946021-04	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2022-1318)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-1318)		261,75 \$
2022-04-26	24229107-01	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2022-1001)	Yannick Raymond	Éric Painchaud (2022-1001)		799,94 \$
2022-06-02	24459446-01	PIECES DE LAMPADAIRES (2022-1080)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-1080)		1 336,29 \$
2022-06-07	25117733-00	CREDIT EN REFERENCE AUX FACTURES 24229147-01 ET 24229147-02 (2022-1001)	Yannick Raymond	Éric Painchaud (2022-1001)		(1 376,71 \$)
2022-04-26	24229147-02	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2022-1001)	Yannick Raymond	Éric Painchaud (2022-1001)		1 952,91 \$
2022-03-31	24229107-00	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2022-1001)	Yannick Raymond	Éric Painchaud (2022-1001)		804,03 \$
2022-03-31	24229147-00	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2022-1001)	Yannick Raymond	Éric Painchaud (2022-1001)		1 442,95 \$
No paiement: S17175		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 05896	Nom: MACPEK INC.		Montant: 976,49 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2022-05-31	21218577-00	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8486)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8486)		197,99 \$
2022-05-30	21216148-01	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-6816)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6816)		6,14 \$
2022-06-01	21218577-01	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8486)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8486)		111,94 \$
2022-05-10	21217051-00	ACHAT DE MATERIEL POUR LE CARREFOUR GIRATOIRE (2022-6851)	Eric Painchaud	Jasmin Savard (2022-6851)		660,42 \$
No paiement: S17176		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 03046	Nom: MATERIAUX PAYSAGERS SAVARIA LTEE		Montant: 21 361,09 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2022-06-03	170169	ACHAT DE MATÉRIAUX PAYSAGERS (2022-6860)	Eric Valotaire	Éric Valotaire (2022-6860)		472,12 \$
2022-06-03	170183	ACHAT DE PAILLIS POUR PROJET PARC ACHIN (2022-5039)	Eric Painchaud	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-5039)		6 108,65 \$
2022-06-03	170168	ACHAT DE PAILLIS POUR AIRES DE JEUX (2022-6843)	Maxime Fournier	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-6843)		1 852,67 \$
2022-06-03	170167	ACHAT DE PAILLIS POUR AIRES DE JEUX (2022-6844)	Maxime Fournier	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-6844)		2 280,88 \$
2022-06-02	170103	ACHAT DE PAILLIS POUR AIRES DE JEUX (2022-5039)	Eric Painchaud	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-5039)		5 561,35 \$
2022-06-01	169968	ACHAT DE TERRE ET DE PAILLIS POUR AIRES DE JEUX (2022-5039)	Eric Painchaud	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-5039)		5 085,42 \$
No paiement: S17177		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 03074	Nom: MAXIGAZ INC		Montant: 196,61 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2022-05-25	331901	ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES (2021-9005)	Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2021-9005)		65,54 \$
2022-06-01	332313	ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES (2021-9005)	Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2021-9005)		131,07 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: S17178		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 05775	Nom: MBM EXTERMINATION INC.		Montant: 201,21 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-03	9186	GESTION PARASITAIRE - TRAITEMENT POUR FOURMIS DE PAVE (2022-6842)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6842)	201,21 \$
No paiement: S17179		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 01441	Nom: MEDIAS TRANSCONTINENTAL		Montant: 513,25 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-02	2857	PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES 22ÉQUI02 (2022-9032)		Stéphanie Fournier	Jasmin Savard (2022-9032)	513,25 \$
No paiement: S17180		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 04347	Nom: MONTMORENCY FORD (1997) INC		Montant: 1 418,80 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-31	998632	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8490)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8490)	818,39 \$
2022-06-01	998711	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8494)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8494)	84,53 \$
2022-06-10	996604	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-6872)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6872)	515,88 \$
No paiement: S17181		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 58079	Nom: MORENCY, SOCIETE D'AVOCATS		Montant: 3 521,11 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-31	0000205719	HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR SERVICES RENDUS - DECEMBRE 2021 À MAI 2022		Cassandra Comin Bergor		3 521,11 \$
No paiement: S17182		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 01638	Nom: MR COMPRESSEUR INC		Montant: 1 264,72 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-01	15572	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-6832)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6832)	632,36 \$
2022-06-01	15573	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-6832)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6832)	632,36 \$
No paiement: S17183		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 04007	Nom: MULTI PRESSION L C INC		Montant: 100,89 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-01	FA-55978	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8496)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8496)	100,89 \$
No paiement: S17184		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 05331	Nom: NSW CONTROLE INC.		Montant: 455,30 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-31	036044	APPEL DE SERVICE POUR DIVERS PROBLEMES AU CENTRE DE LOISIRS (2022-6823)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6823)	455,30 \$
No paiement: S17185		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 05955	Nom: ORIZON MOBILE		Montant: 1 678,64 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-30	1002104	ACHAT D'UNE RADIO VHF PORTATIVE (2022-1182)		Eric Valotaire	Éric Valotaire (2022-1182)	1 678,64 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: S17186		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 00168	Nom: OUTILS PIERRE BERGER INC		Montant: 1 370,19 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-26	512848	ACHAT D'OUTILS POUR L'ENTRETIEN DU CHALET DE LA PISCINE ALEXANDRA (2022-6815)		Yannick Raymond	Martin Latulippe (2022-6815)	513,18 \$
2022-06-01	C14498	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2022-8361)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8361)	857,01 \$
No paiement: S17187		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 01304	Nom: PARAGRAPHE LIBRAIRIE		Montant: 86,04 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-03	217900	ACHAT DE LIVRES (2022-1055)		Elizabeth Jacques	Jacques Des Ormeaux (2022-1055)	86,04 \$
No paiement: S17188		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 59631	Nom: PIECES D'AUTO SUPER		Montant: 845,16 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-01	100345/1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8493)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8493)	15,84 \$
2022-05-30	96971/1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8485)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8485)	568,00 \$
2022-06-02	101862/1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8499)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8499)	157,72 \$
2022-05-04	60724/1	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2022-6881)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6881)	103,60 \$
No paiement: S17189		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 05742	Nom: PREFAIR IMRICO LTEE		Montant: 292,85 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-03	F395336	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2022-1121)		Eric Painchaud	Ronald Laurin (2022-1121)	292,85 \$
No paiement: S17190		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 53017	Nom: PRODUCTIONS KATOMIX (LES)		Montant: 1 724,63 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-05	354	ANIMATION SPECTACLE "LES ECO-PIRATES" - MARDIS DE LA PLACE (2022-6846)		Josée Véronneau	Josée Véronneau (2022-6846)	1 724,63 \$
No paiement: S17191		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 04407	Nom: PRODUITS ENTREPOSAGE PEDLEX LTEE		Montant: 5 445,62 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-02	807464	ACHAT DE SUPPORT ETAGERE POUR MATERIEL EN ACIER (SOUDURE) (2022-1164)		Eric Painchaud	Éric Painchaud en remplacement de Ronald Laurin (2022-1164)	5 445,62 \$
No paiement: S17192		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 50685	Nom: PROGAZON SAINT-LAMBERT INC.		Montant: 1 115,89 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-02	F02095	TAILLE DE HAIE SELON CONTRAT 22ENV01 (2022-9088)		Marie-Eve Ferland	Éric Painchaud (2022-9088)	1 115,89 \$
No paiement: S17193		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 05944	Nom: PROTECTION INCENDIE MCI		Montant: 530,26 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-31	133514	APPEL DE SERVICE AU CENTRE DE LOISIRS (2022-6710)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6710)	530,26 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: S17194		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 53433	Nom: QRX TECHNOLOGY - SERV & MPS DIV.		Montant: 928,09 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-31	Q2074555	ENTRETIEN DES IMPRIMANTES - MAI 2022 (2022-9027)		Maxime Marquis	Maxime Marquis (2022-9027)	928,09 \$
No paiement: S17195		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 01217	Nom: SOCIETE DE SAUVETAGE		Montant: 147,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-25	206048	FORMATION DE LA MAIN-D'OEUVRE - PREMIERS SOINS (2022-6879)		Mélissa Mercure	Mélissa Mercure (2022-6879)	147,00 \$
No paiement: S17196		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 00062	Nom: SYNDICAT CANADIEN DES FONCTIONNAIRES PROVINCIAUX LOCAL 306		Montant: 6 906,31 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-29	20220629	COTISATIONS SYNDICALES COLS BLANCS		Maxime Marquis		6 906,31 \$
No paiement: S17197		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 05037	Nom: Total Home Training		Montant: 9 674,82 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-31	1346	ENSEIGNEMENT DE COURS - SESSION PRINTEMPS (2022-5045)		Martin Latulippe	Martin Latulippe (2022-5045)	9 322,84 \$
2022-05-31	1345	ENSEIGNEMENT DE COURS - BASKETBALL - PRINTEMPS 2022 (2022-6853)		Eric Carignan	Éric Carignan (2022-6853)	351,98 \$
No paiement: S17198		Date: 2022-07-06	Référence Fourn.: 04207	Nom: UNION DES MUNICIPALITES DU QUEBEC		Montant: 64 369,79 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-25	158886	ASSURANCES GENERALES/QUOTE-PART FONDS DE GARANTIE DU 16 FEVRIER 2022 AU 5		Maxime Marquis		64 369,79 \$
No paiement: S17199		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 04061	Nom: COMMUNAUTE METROPOLITAINE DE MTL		Montant: 336 468,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-04-11	2022-000095	QUOTE-PART DEFINITIVE DE 2022 ET QUOTE-PART DEFINITIVE 2022 - SERVICE 211		Jasmin Savard		336 468,00 \$
No paiement: S17200		Date: 2022-07-08	Référence Fourn.: 59082	Nom: GFL ENVIRONMENTAL INC.		Montant: 122 422,85 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-04-30	N60001698140	COLLECTES RESIDUS VERTS (2021-9093)		Eric Painchaud	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2021-9093)	8 799,31 \$
2022-03-31	N60001697600	COLLECTES DECHETS/ORGANIQUE/RECYCLAGE POUR AVRIL 2022 (2021-9093)		Jasmin Savard	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2021-9093)	114 042,55 \$
2022-05-31	N60001698512	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE N60001698140 (2021-9093)		Marie-Eve Ferland	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2021-9093)	(419,01 \$)
No paiement: S17201		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 04607	Nom: AGREBEC INC		Montant: 160,68 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-08	22623	ACHAT DE MATÉRIAUX - CARREFOUR GIRATOIRE (2022-6233)		Eric Painchaud	Jasmin Savard (2022-6233)	160,68 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: S17202		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 02837	Nom: AQUAM SPECIALISTE AQUATIQUE INC		Montant: 1 311,37 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-06	364075	ACHAT DE MATÉRIAUX - COURS AQUATIQUES (2022-1389)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2022-1389)	793,97 \$
2022-06-08	364316	ACHAT DE MATÉRIAUX - COURS AQUATIQUE (2022-1399)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2022-1399)	517,40 \$
No paiement: S17203		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 04838	Nom: AREO-FEU		Montant: 656,22 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-08	F0039430	PIÈCES/MATÉRIAUX -RÉSEAU DE DISTRIBUTION DES EAUX - CLÉS DE BORNE ET CASQUE		Sylvain Bujold	Sylvain Bujold (2022-6137)	656,22 \$
No paiement: S17204		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 59066	Nom: BEAUREGARD ENVIRONNEMENT LTÉE		Montant: 37 142,56 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-07	AB-107822	NETTOYAGE ET INSPECTION DES PUISARDS (2019-9565)		Jasmin Savard	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2019	37 142,56 \$
No paiement: S17205		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 01852	Nom: BELANGER SAUVE AVOCATS		Montant: 6 068,90 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-06	407975	SERVICES PROFESSIONNELS - COUR MUNICIPALE - DOSSIER 21490/31 (2022-4010)		Cassandra Comin Bergor	Jasmin Savard (2022-4010)	870,25 \$
2022-03-21	0000405853	SERVICES PROFESSIONNELS RENDUS EN FEVRIER 2022- DOSSIER 21490/2 (2022-4010)		Cassandra Comin Bergor	Jasmin Savard (2022-4010)	1 609,65 \$
2022-06-07	408117	SERVICES PROFESSIONNELS - COUR MUNICIPALE - DOSSIER 21490/30 (2022-4010)		Cassandra Comin Bergor	Jasmin Savard (2022-4010)	2 669,20 \$
2022-02-21	0000405081	SERVICES PROFESSIONNELS RENDUS EN JANVIER 2022- DOSSIER 21490/2 (2022-4010)		Cassandra Comin Bergor	Jasmin Savard (2022-4010)	919,80 \$
No paiement: S17206		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 03232	Nom: BRANDT (NORTRAX)		Montant: 197,11 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-06	8223869	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE 8223722 (2022-8488)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8488)	(633,29 \$)
2022-06-06	8223870	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2022-8488)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8488)	110,17 \$
2022-06-07	8223912	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2022-8501)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8501)	168,81 \$
2022-06-06	8223871	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2022-8500)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8500)	551,42 \$
No paiement: S17207		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 03604	Nom: BRAULT ET BOUTHILLIER		Montant: 167,26 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-06	FC00044128	ACHAT DE MATERIEL POUR CAMPS DE JOUR (2022-1292)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2022-1292)	167,26 \$
No paiement: S17208		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 01187	Nom: CENTRE DU TRAVAILLEUR F.H. INC.		Montant: 2 008,72 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-01	INV0007662	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2022-1402)		Yannick Raymond	Éric Painchaud (2022-1402)	2 008,72 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: S17209		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 04640	Nom: CONSTRUCTION DJL INC		Montant: 841,47 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-06	2022 18026041	ASPHALTE ROUTIER (2022-1024)		Eric Valotaire	Ronald Laurin (2022-1024)	792,35 \$
2022-06-06	2022 18027076	SERVICE DE REBUT D'ASPHALTE (2022-1024)		Sylvain Bujold	Ronald Laurin (2022-1024)	49,12 \$
No paiement: S17210		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 54757	Nom: DE LA COUR A LA TABLE		Montant: 2 400,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-08	105-22	ANIMATION CAMP DE JOUR - MISSION POTAGERE DU 4 AU 8 JUILLET (2022-2505)		Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2022-2505)	2 400,00 \$
No paiement: S17211		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 50147	Nom: DEROME DESIGN INC.		Montant: 160,97 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-10	3857	SERVICE DE GRAPHISME - AFFICHE DE LA FETE DE LA FAMILLE (2022-6967)		Josée Véronneau	Josée Véronneau (2022-6967)	160,97 \$
No paiement: S17212		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 05484	Nom: Emondage SBP inc. (9211-4560 Québec inc.)		Montant: 10 347,75 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-16	3578	TRAVAUX D'ELAGAGE - DU 8 AU 14 MAI 2022 (2020-4017)		Eric Painchaud	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2020-4017)	10 347,75 \$
No paiement: S17213		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 00041	Nom: ENSEIGNES BROMAR INC (LES)		Montant: 187,87 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-10	58079	ACHAT DE VINYLE AUTOCOLLANT (2022-8509)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8509)	187,87 \$
No paiement: S17214		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 05892	Nom: EQUIPEMENTS GST GAZ SOUDURE TECH		Montant: 113,95 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-09	46220	ACHAT DE GAZ PROPANE (2022-6864)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6864)	113,95 \$
No paiement: S17215		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 03297	Nom: EQUIPEMENTS MARSHALL LTEE (LES)		Montant: 485,96 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-07	INV278535	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2022-8489)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8489)	485,96 \$
No paiement: S17216		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 01289	Nom: GLOBOCAM RIVE-SUD S.E.C.		Montant: 166,06 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-10	03P52730	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8512)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8512)	166,06 \$
No paiement: S17217		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 59748	Nom: INNOVA INC.		Montant: 517,39 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: S17217		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 59748	Nom: INNOVA INC.		Montant: 517,39 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-06	5444	INSPECTION ANNUELLE D'EQUIPEMENTS DE LEVAGE (2022-1069)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-1069)	517,39 \$
No paiement: S17218		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 95893	Nom: LOUISE LAPLANTE		Montant: 524,29 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-07	20220607	ENSEIGNEMENT DE COURS - YOGA DEBUTANT - SESSION PRINTEMPS 2022 (2022-6854)		Eric Carignan	Éric Carignan (2022-6854)	524,29 \$
No paiement: S17219		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 04702	Nom: LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC		Montant: 939,96 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-06	24229089-02	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2022-1001)		Yannick Raymond	Éric Painchaud (2022-1001)	1 056,16 \$
2022-06-06	24229107-02	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2022-1001)		Yannick Raymond	Éric Painchaud (2022-1001)	1 594,21 \$
2022-07-06	25117702-00	CREDIT EN REFERENCE AUX FACTURES 24229107, 24229107-01 ET 24229107-02 (2022-1001)		Yannick Raymond	Éric Painchaud (2022-1001)	(1 710,41 \$)
No paiement: S17220		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 05896	Nom: MACPEK INC.		Montant: 130,43 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-07	21219241-00	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2022-8504)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8504)	130,43 \$
No paiement: S17221		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 03074	Nom: MAXIGAZ INC		Montant: 65,54 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-08	332518	ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES (2021-9005)		Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2021-9005)	65,54 \$
No paiement: S17222		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 95888	Nom: MT VITRES ET ACCESSOIRES D'AUTOS INC.		Montant: 91,98 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-09	35734	REPARATION DE PARE-BRISE (2022-6873)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6873)	91,98 \$
No paiement: S17223		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 04007	Nom: MULTI PRESSION L C INC		Montant: 287,98 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-10	FA-56056	ACHAT DE MATERIEL - ENTRETIEN DES RUES (2022-6876)		Eric Valotaire	Éric Valotaire (2022-6876)	287,98 \$
No paiement: S17224		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 59322	Nom: NATHALIE COUTU		Montant: 540,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-09	027	ENSEIGNEMENT DE COURS - TAI CHI - PRINTEMPS 2022 (2022-6911)		Eric Carignan	Éric Carignan (2022-6911)	540,00 \$
No paiement: S17225		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 00168	Nom: OUTILS PIERRE BERGER INC		Montant: 260,10 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: S17225		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 00168	Nom: OUTILS PIERRE BERGER INC		Montant: 260,10 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-09	C16599	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2022-8503)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8503)	58,57 \$
2022-06-10	C17056	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2022-8361)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8361)	8,74 \$
2022-06-06	513951	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS (2022-6840)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6840)	192,79 \$
No paiement: S17226		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 01304	Nom: PARAGRAPHE LIBRAIRIE		Montant: 180,49 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-10	218002	ACHAT DE LIVRES (2022-1055)		Elizabeth Jacques	Jacques Des Ormeaux (2022-1055)	132,21 \$
2022-06-10	218003	ACHAT DE LIVRES (2022-1055)		Elizabeth Jacques	Jacques Des Ormeaux (2022-1055)	31,49 \$
2022-06-03	217901	ACHAT DE LIVRES (2022-1055)		Elizabeth Jacques	Jacques Des Ormeaux (2022-1055)	16,79 \$
No paiement: S17227		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 03135	Nom: PEP CONCEPT INC		Montant: 2 536,47 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-09	31702	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2022-1280)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2022-1280)	2 536,47 \$
No paiement: S17228		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 51529	Nom: PG SOLUTIONS INC.		Montant: 109,23 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-06	STD48658	DROIT MENSUEL ET FRAIS TRANSACTIONNELS - MAI 2022 (2022-9052)		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-9052)	109,23 \$
No paiement: S17229		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 59631	Nom: PIECES D'AUTO SUPER		Montant: 431,22 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-10	116785/1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8513)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8513)	431,22 \$
No paiement: S17230		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 04196	Nom: PRO-BALLAST INC		Montant: 21 079,52 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-13	147274	ACHAT DE MATERIEL - ECLAIRAGE DE RUES (2022-1045)		Eric Painchaud	Jacques Des Ormeaux (2022-1045)	21 079,52 \$
No paiement: S17231		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 95721	Nom: PUBLICATIONS 9417 (9169-9835 QUEBEC INC)		Montant: 1 350,96 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-04-29	23587	IMPRESSION - FORMULAIRE - DROIT DE MUTATION 8-½"X11" (2022-1354)		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-1354)	333,43 \$
2022-04-29	23588	IMPRESSION - FORMULAIRE 3.03 - FINANCES - 8-½"X14" (2022-1354)		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-1354)	592,12 \$
2022-04-29	23589	IMPRESSION - FORMULAIRE 3.02 - FINANCES - 8-½"X14" (2022-1354)		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-1354)	425,41 \$
No paiement: S17232		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 58072	Nom: PUBLICITE JL INC.		Montant: 1 749,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: S17232		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 58072	Nom: PUBLICITE JL INC.		Montant: 1 749,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-01	3022154	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2022-1317)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2022-1317)	1 749,00 \$
No paiement: S17233		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 04673	Nom: QUARANTE-ZERO INC		Montant: 14 399,47 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-07	2022-37	ANIMATION CAMP DE JOUR - TENNIS (50%) (2022-9058)		Martin Latulippe	Jacques Des Ormeaux (2022-9058)	14 399,47 \$
No paiement: S17234		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 04706	Nom: QUINCAILLERIE DEMERS INC		Montant: 389,50 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-30	0530104	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2022-8468)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8468)	114,45 \$
2022-06-08	0530688	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN (2022-6050)		Eric Valotaire	Éric Valotaire (2022-6050)	166,35 \$
2022-06-10	0530809	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN (2022-6093)		Sébastien Gravel	Éric Valotaire (2022-6093)	108,70 \$
No paiement: S17235		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 01272	Nom: RENE RIENDEAU (1986) INC		Montant: 121,34 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-07	PSO031231-1	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2022-6845)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6845)	121,34 \$
No paiement: S17236		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 95622	Nom: RESTO BILLARD SNOOKER		Montant: 141,95 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-31	20220529	REPAS POUR EMPLOYÉS DE LA FÊTE DE LA FAMILLE (2022-6834)		Josée Véronneau	Josée Véronneau (2022-6834)	141,95 \$
No paiement: S17237		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 03971	Nom: SERRURIER RIVE SUD (SERRUPRO)		Montant: 67,55 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-02	272068	REPRODUCTION DE CLÉS - ZAMBONI (2022-6833)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6833)	11,50 \$
2022-06-09	272323	REPRODUCTION DE CLÉS (2022-6866)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6866)	53,17 \$
2022-05-31	271940	REPRODUCTION DE CLÉS - ZAMBONI (2022-6833)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6833)	2,88 \$
No paiement: S17238		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 59070	Nom: SODEM INC.		Montant: 17 549,94 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-31	021203	SERVICES D'ENTRETIEN ET DE SURFAÇAGE DE LA PATINOIRE À L'ARÉNA - MAI 2022 (202		Jasmin Savard		17 549,94 \$
No paiement: S17239		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 03131	Nom: ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC		Montant: 16 837,24 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-07	FC-308103	PIÈCES/MATÉRIAUX - RÉSEAU DE DISTRIBUTION DES EAUX (2022-6135)		Sylvain Bujold	Sylvain Bujold (2022-6135)	466,23 \$
2022-06-06	FC-308040	PIÈCES/MATÉRIAUX - AQUEDUC/ÉGOUTS (2022-1391)		Eric Painchaud	Éric Painchaud (2022-1391)	16 371,01 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: S17240		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 03432	Nom: TANDEM GRAFIK (ESTAMPES PANCO INC)		Montant: 58,53 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-09	170911	ESTAMPE DE COMMISSAIRE A L'ASSERMENTATION (2022-1409)		Jasmin Savard	Jasmin Savard (2022-1409)	58,53 \$
No paiement: S17241		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 05604	Nom: TOITURES TROIS ETOILES		Montant: 926,53 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-02	S0032852	PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE - COLMATAGE D'UNE FUITE SUR LA TOITURE DU 35 FORT (20		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6707)	926,53 \$
No paiement: S17242		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 03884	Nom: TOROMONT CAT (HEWITT EQUIPEMENT LIMITEE)		Montant: 575,57 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-08	PSQC0255498	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2022-6862)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6862)	596,40 \$
2022-06-10	PSQC0255770	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE PSAN0212606 (2022-6858)		Sébastien Gravel	Natalie Fallon (2022-6858)	(617,23 \$)
2022-05-31	PSQC0254595	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2022-6829)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6829)	596,40 \$
No paiement: S17243		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 04053	Nom: TRILOGIE GROUPE CONSEIL		Montant: 1 674,92 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-06	2124-768	SERVICES INFORMATIQUES DU 22 MAI AU 4 JUIN 2022 (2022-9025)		Maxime Marquis	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	1 674,92 \$
No paiement: S17244		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 00019	Nom: WURTH CANADA LTEE		Montant: 1 719,20 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-31	24876837	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8484)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8484)	1 699,25 \$
2022-06-03	24882178	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-6836)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6836)	19,95 \$
No paiement: S17245		Date: 2022-07-12	Référence Fourn.: 03052	Nom: ZONE TECHNOLOGIE		Montant: 321,66 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-20	129628	ACHAT D'EQUIPEMENTS DE SIGNALISATION SUR VEHICULE (2022-6856)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6856)	321,66 \$
No paiement: S17246		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 02837	Nom: AQUAM SPECIALISTE AQUATIQUE INC		Montant: 130,25 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-28	365925	ACHAT DE BANDES ANTI-DERAPANTES POUR LES PISCINES (2022-1434)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2022-1434)	130,25 \$
No paiement: S17247		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 02787	Nom: AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC		Montant: 358,15 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-22	70429	ACHAT DE MATÉRIAUX - CHALET/PISCINE DE LA VOIE MARITIME (2022-6714)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6714)	187,99 \$
2022-06-22	70430	ACHAT DE MATÉRIAUX - CHALET ALEXANDRA (2022-6968)		Yannick Raymond	Martin Latulippe (2022-6968)	170,16 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: S17248		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 02700	Nom: ARCHE DE NOE		Montant: 459,90 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-01	6793	SERVICE ANIMALIER - FRAIS MENSUEL DE JUILLET 2022 (2022-9018)		Eric Painchaud	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	459,90 \$
No paiement: S17249		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 58573	Nom: ARCHITECTURE BL		Montant: 6 438,60 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-29	22-0611	REFECTION DE LA TOITURE DU CENTRE DE LOISIRS (2022-4023)		Eric Painchaud	Éric Painchaud (2022-4023)	6 438,60 \$
No paiement: S17250		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 59121	Nom: BC2 GROUPE CONSEIL INC.		Montant: 7 359,98 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-23	FAC46114	HONORAIRES PROFESSIONNELS - FINALISATION DU PROJET DE REFONTE DE LA RÈGLE		Anik Fortin	Anik Fortin (2022-4024)	7 359,98 \$
No paiement: S17251		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 01852	Nom: BELANGER SAUVE AVOCATS		Montant: 3 381,89 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-10	407190	SERVICES PROFESSIONNELS - DROIT DU TRAVAIL - DOSSIER 18368 / 77 (2022-4012)		Mélissa Mercure	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-4012)	3 381,89 \$
No paiement: S17252		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 02116	Nom: BIRON-SANTE EN ENTREPRISE SEC		Montant: 259,40 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-30	23FAC00188921	EXAMEN PRE EMPLOI (2022-9049)		Mélissa Mercure	Mélissa Mercure (2022-9049)	210,40 \$
2022-06-30	15FAC_02316824	FRAIS DE VACCINATION (2022-9049)		Mélissa Mercure	Mélissa Mercure (2022-9049)	49,00 \$
No paiement: S17253		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 03232	Nom: BRANDT (NORTRAX)		Montant: 1 298,03 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-22	8224318	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2022-6903)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6903)	1 298,03 \$
No paiement: S17254		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 03205	Nom: CHAUSSURES 22 SECURITE		Montant: 623,98 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-30	220647	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2022-9015)		Eric Painchaud	Ronald Laurin (2022-9015)	623,98 \$
No paiement: S17255		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 03572	Nom: CLIFFORD UNDERWOOD HYDRAULIQUE LTEE		Montant: 1 321,08 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-30	2022-78839	PIECES ET MAIN-D'OEUVRE POUR TRAVAUX SUR VERIN (2022-6988)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6988)	1 321,08 \$
No paiement: S17256		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 04640	Nom: CONSTRUCTION DJL INC		Montant: 8 225,64 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement:	S17256	Date:	2022-07-22	Référence Fourn.:	04640	Nom:	CONSTRUCTION DJL INC	Montant:	8 225,64 \$
--------------	--------	-------	------------	-------------------	-------	------	----------------------	----------	-------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-20	2022 18031577	ASPHALTE ROUTIER (2022-1024)	Eric Valotaire	Ronald Laurin (2022-1024)	1 088,46 \$
2022-06-21	2022 18032249	PIERRE CONCASSÉE (2022-7045)	Sylvain Bujold	Sylvain Bujold (2022-7045)	216,20 \$
2022-06-20	2022 18032079	SERVICE DE REBUT D'ASPHALTE (2022-1024)	Sylvain Bujold	Ronald Laurin (2022-1024)	99,89 \$
2022-06-16	2022 18030098	ASPHALTE ROUTIER (2022-1024)	Eric Valotaire	Ronald Laurin (2022-1024)	553,48 \$
2022-06-21	2022 18032136	ASPHALTE ROUTIER (2022-1024)	Eric Valotaire	Ronald Laurin (2022-1024)	529,41 \$
2022-06-22	2022 18033290	PIERRE CONCASSÉE (2021-9102)	Sylvain Bujold	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2021-9102)	208,97 \$
2022-06-22	2022 18033409	ASPHALTE ROUTIER (2022-1024)	Eric Valotaire	Ronald Laurin (2022-1024)	368,37 \$
2022-05-18	2022 18019628	BETON/ASPHALTE RECYCLE (2022-7045)	Sylvain Bujold	Sylvain Bujold (2022-7045)	120,77 \$
2022-06-15	2022 18029519	ASPHALTE ROUTIER (2022-1024)	Eric Valotaire	Ronald Laurin (2022-1024)	436,46 \$
2022-06-14	2022 18029453	ASPHALTE ROUTIER (2022-1024)	Eric Valotaire	Ronald Laurin (2022-1024)	791,47 \$
2022-06-09	2022 18027717	PIERRE CONCASSÉE (2022-7045)	Sylvain Bujold	Sylvain Bujold (2022-7045)	234,63 \$
2022-06-06	2022 18026055	PIERRE CONCASSÉE (2022-7045)	Sylvain Bujold	Sylvain Bujold (2022-7045)	253,27 \$
2022-05-19	2022 18019619	PIERRE CONCASSÉE (2022-7045)	Sylvain Bujold	Sylvain Bujold (2022-7045)	354,98 \$
2022-05-20	2022 18019859	PIERRE CONCASSÉE (2022-7045)	Sylvain Bujold	Sylvain Bujold (2022-7045)	119,31 \$
2022-06-23	2022 18033453	ACHAT D'EMULPLUS (2022-1024)	Eric Valotaire	Ronald Laurin (2022-1024)	511,18 \$
2022-06-23	2022 18033478	SERVICE DE REBUT D'ASPHALTE (2022-1024)	Sylvain Bujold	Ronald Laurin (2022-1024)	77,33 \$
2022-06-27	2022 18033950	SERVICE DE REBUT DE BETON (2022-1024)	Sylvain Bujold	Ronald Laurin (2022-1024)	22,97 \$
2022-06-27	2022 18033976	PIERRE CONCASSÉE (2021-9102)	Sylvain Bujold	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2021-9102)	204,86 \$
2022-06-28	2022 18035073	ASPHALTE ROUTIER (2022-1024)	Eric Valotaire	Ronald Laurin (2022-1024)	835,78 \$
2022-06-29	2022 18035137	ASPHALTE ROUTIER (2022-1024)	Eric Valotaire	Ronald Laurin (2022-1024)	618,83 \$
2022-06-30	2022 18036337	ASPHALTE ROUTIER (2022-1024)	Eric Valotaire	Ronald Laurin (2022-1024)	455,37 \$
2022-06-23	2022 18033494	PIERRE CONCASSÉE (2021-9102)	Sylvain Bujold	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2021-9102)	123,65 \$

No paiement:	S17257	Date:	2022-07-22	Référence Fourn.:	50147	Nom:	DEROME DESIGN INC.	Montant:	482,90 \$
--------------	--------	-------	------------	-------------------	-------	------	--------------------	----------	-----------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-10	3858	SERVICE DE GRAPHISME POUR LA CAMPAGNE SUR LA REFONTE DU PLAN D'URBANISME	Jasmin Savard	Jasmin Savard (2022-6991)	482,90 \$

No paiement:	S17258	Date:	2022-07-22	Référence Fourn.:	03119	Nom:	DESCHENES ET FILS LTÉE	Montant:	2 641,09 \$
--------------	--------	-------	------------	-------------------	-------	------	------------------------	----------	-------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-17	B003381	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PISCINES (2022-6543)	Yannick Raymond	Éric Painchaud en remplacement de Yannick Raymond (2022-6543)	9,36 \$
2022-06-29	B015318	ACHAT DE MATÉRIAUX - CHALET/PISCINE DE LA VOIE MARITIME (2022-6977)	Yannick Raymond	Martin Roy (2022-6977)	704,21 \$
2022-06-28	B015196	ACHAT DE MATÉRIAUX - CHALET/PISCINE ALEXANDRA (2022-6977)	Yannick Raymond	Martin Roy (2022-6977)	890,33 \$
2022-06-16	9995305	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE 9995136 (2022-6543)	Eric Painchaud	Éric Painchaud en remplacement de Yannick Raymond (2022-6543)	(526,21 \$)
2022-06-13	9995136	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN CHALET ET PISCINE (2022-6543)	Yannick Raymond	Éric Painchaud en remplacement de Yannick Raymond (2022-6543)	1 561,10 \$
2022-06-02	9962855	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2022-1260)	Maxime Fournier	Éric Painchaud en remplacement de Maxime Fournier (2022-1260)	2,30 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: S17259		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 04490	Nom: DISTRIBUTION SPORTS LOISIRS G.P. INC		Montant: 14 022,48 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-20	136136	ACHAT DE BUTS DE SOCCER ET ACCESSSOIRES (2022-1208)		Martin Latulippe	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1208)	11 695,49 \$
2022-06-22	136162	ACHAT DE MATÉRIEL POUR LES TERRAINS DE BASEBALL ET DE TENNIS (2022-1450)		Eric Carignan	Éric Carignan (2022-1450)	619,26 \$
2022-06-28	136244	ACHAT DE MATÉRIEL - TERRAIN DE SOCCER - VOIE MARITIME (2022-1420)		Eric Carignan	Martin Latulippe (2022-1420)	1 707,73 \$
No paiement: S17260		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 95655	Nom: DISTRIBUTIONS PR INC.		Montant: 1 416,40 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-21	FC00194327	ACHAT DE CASIERS ET SEPARATEURS POUR RANGEMENT (2022-6986)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6986)	1 416,40 \$
No paiement: S17261		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 00377	Nom: ECOLE DE GOLF L'OISELET		Montant: 3 380,27 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-01	G-270622	ANIMATION CAMP DE JOUR - GOLF DU 27 AU 30 JUIN (2022-9062)		Dominique-Anne Soucie	Jacques Des Ormeaux (2022-9062)	3 380,27 \$
No paiement: S17262		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 51563	Nom: EMILIE HEGEDUS		Montant: 1 500,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-30	252	ANIMATION CAMP DE JOUR - GARDIENS AVERTIS DU 27 AU 30 JUIN (2022-6976)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2022-6976)	1 500,00 \$
No paiement: S17263		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 04550	Nom: EQUIPEMENTS BROSSARD		Montant: 461,72 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-21	704532-0001	LOCATION D'EQUIPEMENT POUR LA FORESTERIE (2022-6095)		Marie-Eve Ferland	Marie-Eve Ferland (2022-6095)	434,43 \$
2022-06-29	706756-0001	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS (2022-6101)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6101)	27,29 \$
No paiement: S17264		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 05649	Nom: EQUIPEMENTS C.M. INC. (LES)		Montant: 685,33 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-01	CM16773	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8443)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8443)	685,33 \$
No paiement: S17265		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 05892	Nom: EQUIPEMENTS GST GAZ SOUDURE TECH		Montant: 65,31 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-23	46536	LOCATION/REMPLISSAGE BONBONNE PROPANE (2022-6987)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6987)	65,31 \$
No paiement: S17266		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 05840	Nom: EQUIPEMENTS ROBERT INC.		Montant: 1 506,03 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-16	27262	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8516)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8516)	98,88 \$
2022-06-16	27263	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8475)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8475)	567,68 \$
2022-06-16	27264	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8516)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8516)	839,47 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: S17267		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 03398	Nom: EQUIPEMENTS STINSON (QUEBEC) INC		Montant: 999,71 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-28	INV55189	ACHAT DE MATERIEL - ENTRETIEN DES RUES (2022-1456)		Eric Valotaire	Éric Valotaire (2022-1456)	999,71 \$
No paiement: S17268		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 03428	Nom: ESSA-TECH INC		Montant: 174,19 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-01	057080	PRELEVEMENTS D'ECHANTILLONS - DIVERSES RUES - MAI 2022 (2022-6984)		Sylvain Bujold	Sylvain Bujold (2022-6984)	174,19 \$
No paiement: S17269		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 02154	Nom: EUROFINS ENVIRONEX		Montant: 111,24 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-30	779780	ANALYSE DE L'EAU DE BAINADE (2020-9000)		Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2020-9000)	111,24 \$
No paiement: S17270		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 05560	Nom: EXCAVATION CIVILPRO INC.		Montant: 793 940,47 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-30	004619	REFECTION DES RUES ROBITAILLE ET PUTNEY - DECOMPTE PROGRESSIF #1 (2022-9112)		Jasmin Savard	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9112)	793 940,47 \$
No paiement: S17271		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 50102	Nom: FRANCINE GRAVEL GESTION DESIGN		Montant: 862,31 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-16	2938	SERVICE DE GRAPHISME POUR LES FÊTES DE SAINT-LAMBERT (2022-1225)		Josée Véronneau	Josée Véronneau (2022-1225)	862,31 \$
No paiement: S17272		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 05888	Nom: FRANCOIS ADAM SERVICES		Montant: 2 954,85 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-05	2022-0999	INSPECTION - RÉFRIGÉRATION CLASSE B POUR L'ARÉNA (2022-9043)		Yannick Raymond	Jasmin Savard (2022-9043)	721,47 \$
2022-06-12	2022-1000	INSPECTION - RÉFRIGÉRATION CLASSE B POUR L'ARÉNA (2022-9043)		Yannick Raymond	Jasmin Savard (2022-9043)	744,46 \$
2022-06-19	2022-1001	INSPECTION - RÉFRIGÉRATION CLASSE B POUR L'ARÉNA (2022-9043)		Eric Painchaud	Jasmin Savard (2022-9043)	744,46 \$
2022-06-26	2022-1002	INSPECTION - RÉFRIGÉRATION CLASSE B POUR L'ARÉNA (2022-9043)		Eric Painchaud	Jasmin Savard (2022-9043)	744,46 \$
No paiement: S17273		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 00567	Nom: GENERAL BEARING SERVICE INC		Montant: 34,54 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-27	512724	ACHAT DE MATÉRIEL - ENTRETIEN DE LA BIBLIOTHEQUE (2022-6545)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6545)	34,54 \$
No paiement: S17274		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 95734	Nom: GESTIONS MP (9311-0989 QUEBEC INC)		Montant: 4 507,02 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-15	18107	LAVAGE DE VITRES (2022-9103)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-9103)	149,47 \$
2022-06-15	18108	LAVAGE DE VITRES (2022-9103)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-9103)	287,44 \$
2022-06-15	18106	LAVAGE DE VITRES (2022-9103)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-9103)	166,71 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: S17274		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 95734	Nom: GESTIONS MP (9311-0989 QUEBEC INC)		Montant: 4 507,02 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-15	18109	LAVAGE DE VITRES (2022-9103)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-9103)	224,20 \$
2022-06-14	18110	LAVAGES DE VITRES (2022-9103)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-9103)	3 679,20 \$
No paiement: S17275		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 59082	Nom: GFL ENVIRONMENTAL INC.		Montant: 224,20 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-11	M30015782720	CONTENEUR RÉSIDUS REBUTS SECS (2022-9093)		Marie-Eve Ferland	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9093)	224,20 \$
No paiement: S17276		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 01289	Nom: GLOBOCAM RIVE-SUD S.E.C.		Montant: 323,30 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-20	03P53759	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8530)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8530)	323,30 \$
No paiement: S17277		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 03560	Nom: GROUPE SPORTS INTER PLUS (LE)		Montant: 386,21 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-27	F3507117	ACHAT DE FILETS DE VOLLEYBALL (2022-1452)		Eric Painchaud	Maxime Fournier (2022-1452)	386,21 \$
No paiement: S17278		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 95473	Nom: HELENE DOYON		Montant: 1 681,51 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-30	2022102	ASSISTANCE PROFESSIONNELLE 2022 (2022-4018)		Anik Fortin	Anik Fortin (2022-4018)	1 681,51 \$
No paiement: S17279		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 59197	Nom: IMPRESSION ND		Montant: 454,16 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-21	4597	PANNEAUX DE COROPLAST POUR LE CIRCUIT D'ART URBAIN (2022-1446)		Josée Véronneau	Josée Véronneau (2022-1446)	97,73 \$
2022-06-28	4631	ACHAT DE COROPLAST POUR AFFICHAGE - TRAVAUX BOISE DU LIMOUSIN (2022-1464)		Marie-Eve Ferland	Marie-Eve Ferland (2022-1464)	63,24 \$
2022-05-04	4247A	ACHAT DE COROPLAST - FETE DE QUARTIER (2022-1295)		Josée Véronneau	Josée Véronneau (2022-1295)	293,19 \$
No paiement: S17280		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 00613	Nom: INSIGHT CANADA INC		Montant: 678,35 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-27	721782154	ACHAT D'UNE CAMERA WEB POUR LA SALLE DE CONFÉRENCE DE LA DIRECTION GÉNÉR		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-1461)	678,35 \$
No paiement: S17281		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 00166	Nom: LESLIE MACDONALD		Montant: 436,59 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-14	140622-1	TRADUCTION DE DOCUMENTS DIVERS (2022-4004)		Catherine Langevin	Jasmin Savard (2022-4004)	436,59 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: S17282		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 04119	Nom: LIBRAIRIE LE FURETEUR		Montant: 929,99 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-20	183167	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)		Elizabeth Jacques		37,75 \$
2022-06-20	183166	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)		Elizabeth Jacques		50,35 \$
2022-06-20	183169	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)		Elizabeth Jacques		36,70 \$
2022-06-20	183165	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)		Elizabeth Jacques		110,04 \$
2022-06-20	183164	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)		Elizabeth Jacques		695,15 \$
No paiement: S17283		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 04718	Nom: M. BRIEN ELECTRIQUE INC		Montant: 10 078,14 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-13	38122	PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE - REPARATION D'ECLAIRAGE AU PARC DE LA VOIE MARITIME		Jasmin Savard	Éric Painchaud (2022-5052)	10 078,14 \$
No paiement: S17284		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 05896	Nom: MACPEK INC.		Montant: 750,93 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-23	21220351-01	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8531)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8531)	8,74 \$
2022-06-22	21220042-00	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8522)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8522)	207,21 \$
2022-06-23	21220386-01	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8533)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8533)	9,75 \$
2022-06-22	21220386-00	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8533)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8533)	48,75 \$
2022-06-22	21220351-00	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8531)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8531)	83,70 \$
2022-06-15	21219887-00	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8517)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8517)	120,68 \$
2022-06-16	21219936-00	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8519)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8519)	150,25 \$
2022-06-21	21220221-00	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8528)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8528)	121,85 \$
No paiement: S17285		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 03046	Nom: MATERIAUX PAYSAGERS SAVARIA LTEE		Montant: 7 975,86 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-14	170835	ACHAT DE TERRE POUR LE PROJET DU CARREFOUR GIRATOIRE (2022-5047)		Eric Painchaud	Jasmin Savard (2022-5047)	2 839,44 \$
2022-06-15	170889	ACHAT DE TERRE POUR LE PROJET DU CARREFOUR GIRATOIRE (2022-5047)		Eric Painchaud	Jasmin Savard (2022-5047)	2 839,44 \$
2022-06-17	171062	ACAHT DE PAILLIS POUR LE PROJET DU CARREFOUR GIRATOIRE (2022-6904)		Eric Painchaud	Jasmin Savard (2022-6904)	1 148,49 \$
2022-06-22	171346	ACHAT DE PAILLIS POUR LE CARREFOUR GIRATOIRE (2022-6907)		Eric Painchaud	Jasmin Savard (2022-6907)	1 148,49 \$
No paiement: S17286		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 03074	Nom: MAXIGAZ INC		Montant: 65,54 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-22	332998	ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES (2021-9005)		Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2021-9005)	65,54 \$
No paiement: S17287		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 04926	Nom: Mobiliers H.Moquin		Montant: 12 632,05 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-29	20693	ACHAT DE MOBILIER POUR LES SERVICES ADMINISTRATIFS DU 2035 VICTORIA (2022-142		Jasmin Savard	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1424)	12 632,05 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: S17288		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 04007	Nom: MULTI PRESSION L C INC		Montant: 545,39 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-16	FA-56092	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2022-8521)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8521)	442,79 \$
2022-06-21	FA-56124	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8529)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8529)	102,60 \$
No paiement: S17289		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 04199	Nom: NAVADA LTÉE		Montant: 2 993,43 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-29	307167	APPEL DE SERVICE A L'ARENA (2022-1259)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-1259)	2 993,43 \$
No paiement: S17290		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 03499	Nom: NOVEXCO (RUBANCO LTEE)		Montant: 142,38 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-22	405855880	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2022-1444)		Eric Painchaud	Éric Painchaud (2022-1444)	142,38 \$
No paiement: S17291		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 95614	Nom: OASIS MOBILE INC.		Montant: 356,33 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-05	1074	DEPOT POUR LOCATION DE BRUMISATEURS POUR LES FETES DE SAINT-LAMBERT (2022		Josée Véronneau	Josée Véronneau (2022-6871)	356,33 \$
No paiement: S17292		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 00168	Nom: OUTILS PIERRE BERGER INC		Montant: 1 123,94 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-25	516073	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS (2022-6244)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6244)	401,25 \$
2022-06-22	C20043	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8523)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8523)	8,74 \$
2022-06-22	515813	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS (2022-6549)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6549)	713,95 \$
No paiement: S17293		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 01304	Nom: PARAGRAPHE LIBRAIRIE		Montant: 2 147,67 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-17	218083	ACHAT DE LIVRES (2022-1055)		Elizabeth Jacques	Jacques Des Ormeaux (2022-1055)	32,50 \$
2022-06-25	218169	ACHAT DE LIVRES (2022-1055)		Elizabeth Jacques	Jacques Des Ormeaux (2022-1055)	31,49 \$
2022-06-25	218168	ACHAT DE LIVRES (2022-1055)		Elizabeth Jacques	Jacques Des Ormeaux (2022-1055)	26,24 \$
2022-06-30	218210	ACHAT DE LIVRES (2022-1055)		Elizabeth Jacques	Jacques Des Ormeaux (2022-1055)	2 057,44 \$
No paiement: S17294		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 05062	Nom: Piquets Bertrand Inc.		Montant: 344,93 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-16	13986	ACHAT DE PIQUETS D'ARPENTAGE (2022-1421)		Eric Painchaud	Jasmin Savard (2022-1421)	344,93 \$
No paiement: S17295		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 05742	Nom: PREFAIR IMRICO LTEE		Montant: 195,23 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: S17295		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 05742	Nom: PREFAIR IMRICO LTEE		Montant: 195,23 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-30	F395621	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2022-1458)		Eric Painchaud	Éric Painchaud (2022-1458)	195,23 \$
No paiement: S17296		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 50685	Nom: PROGAZON SAINT-LAMBERT INC.		Montant: 45 133,18 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-02	F02102	TONTE DE PELOUSE LOT A, B ET C (2022-9089)		Jasmin Savard	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9089)	19 881,96 \$
2022-06-02	F02085	SERVICE D'AERATION ET DE FERTILISATION POUR LES TERRAINS SPORTIFS (2022-7055)		Maxime Fournier	Maxime Fournier (2022-7055)	1 995,97 \$
2022-07-04	F02231	TONTE DE PELOUSE LOT A, B ET C (2022-9089)		Jasmin Savard	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9089)	23 255,25 \$
No paiement: S17297		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 58072	Nom: PUBLICITE JL INC.		Montant: 2 171,77 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-16	3022158	ACHAT DE T-SHIRT POUR LES FÊTES DE SAINT-LAMBERT (2022-6910)		Josée Véronneau	Josée Véronneau (2022-6910)	1 463,63 \$
2022-06-20	3022137	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2022-6909)		Martin Latulippe	Martin Latulippe (2022-6909)	250,54 \$
2022-06-30	3022211	ACHAT D'ORIFLAMMES (2022-6886)		Josée Véronneau	Josée Véronneau (2022-6886)	457,60 \$
No paiement: S17298		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 00950	Nom: RELIURE TRAVACTION (1991) INC		Montant: 447,25 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-22	122823	RELIURE DE VOLUME (2022-1057)		Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2022-1057)	447,25 \$
No paiement: S17299		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 05020	Nom: ROBERT HYDRAULIQUE INC.		Montant: 3 499,71 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-29	00419121	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8576)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8576)	3 499,71 \$
No paiement: S17300		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 50611	Nom: SANTINEL INC.		Montant: 1 822,35 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-01	298904	ESSAIS D'AJUSTEMENTS QUALITATIFS POUR EQUIPEMENTS DE PROTECTION RESPIRATOIRES (2022-4020)		Mélissa Mercure	Mélissa Mercure (2022-4020)	1 822,35 \$
No paiement: S17301		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 03971	Nom: SERRURIER RIVE SUD (SERRUPRO)		Montant: 373,90 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-20	272665	ACHAT DE CADENAS POUR LES PARCS (2022-6238)		Maxime Fournier	Maxime Fournier (2022-6238)	373,90 \$
No paiement: S17302		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 00290	Nom: SIGNAL SERVICES INC		Montant: 321,93 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-22	116700	ACHAT MATERIEL DE SIGNALISATION (2022-1333)		Eric Valotaire	Éric Valotaire (2022-1333)	321,93 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: S17303		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 02109	Nom: SIGNOPLUS		Montant: 467,30 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-28	FC 87601	ACHAT DE MATERIEL DE SIGNALISATION (2022-1418)		Eric Valotaire	Éric Valotaire (2022-1418)	467,30 \$
No paiement: S17304		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 05745	Nom: SUNNY ISLAND BOOT CAMP INC.		Montant: 1 034,78 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-27	20220627	ENSEIGNEMENT DE COURS - MISE EN FORME (2022-6975)		Eric Carignan	Éric Carignan (2022-6975)	1 034,78 \$
No paiement: S17305		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 50091	Nom: SYLVIE THEROUX		Montant: 3 082,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-13	20220713	ANIMATION DE CAMP DE JOUR - DANSE - SEMAINES DU 27 JUIN ET 4 JUILLET 2022 (2022-1418)		Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2022-9059)	3 082,00 \$
No paiement: S17306		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 03693	Nom: TENAQUIP		Montant: 1 727,12 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-22	14717755-00	ACHAT DE MATERIEL DE PROTECTION (2022-1442)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2022-1442)	1 492,43 \$
2022-06-27	14694632-01	ACHAT D'ENSEMBLE FORESTIER - CASQUES ET CACHE-OREILLES (2022-1416)		Eric Painchaud	Éric Painchaud (2022-1416)	234,69 \$
No paiement: S17307		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 04053	Nom: TRILOGIE GROUPE CONSEIL		Montant: 1 720,78 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-20	2125-798	SERVICES INFORMATIQUES DU 5 AU 18 JUIN 2022 (2022-9025)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022-06-20)	1 720,78 \$
No paiement: S17308		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 52403	Nom: WILLIAM BASTIEN		Montant: 1 388,80 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-14	28	ENSEIGNEMENT DE COURS - KARATE - SESSION PRINTEMPS 2022 (2022-6908)		Eric Carignan	Martin Latulippe (2022-6908)	1 388,80 \$
No paiement: S17309		Date: 2022-07-22	Référence Fourn.: 00019	Nom: WURTH CANADA LTEE		Montant: 2 671,92 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-30	24924261	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8532)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8532)	160,79 \$
2022-06-23	24912005	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8510)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8510)	18,59 \$
2022-06-30	24924847	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8526)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8526)	339,37 \$
2022-06-13	24895131	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8510)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8510)	1 805,57 \$
2022-06-16	24901054	ACHAT DE PIECES D'ENTRETIEN (2022-8518)		Eric Valotaire	Éric Valotaire (2022-8518)	323,46 \$
2022-06-14	24897295	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8510)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8510)	24,14 \$
No paiement: S17312		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 02837	Nom: AQUAM SPECIALISTE AQUATIQUE INC		Montant: 728,24 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: S17312		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 02837	Nom: AQUAM SPECIALISTE AQUATIQUE INC		Montant: 728,24 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-05	366576	ACHAT DE MATÉRIEL POUR LES COURS AQUATIQUES (2022-1389)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2022-1389)	638,92 \$
2022-07-08	366838	ACHAT DE MATERIEL - BAIN LIBRE (2022-1471)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2022-1471)	89,32 \$
No paiement: S17313		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 02787	Nom: AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC		Montant: 1 207,24 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-04	70783	ACHAT D'UN SYSTEME DE DESINFECTION - PISCINE ALEXANDRA (2021-1337)		Yannick Raymond	Martin Latulippe (2021-1337)	1 207,24 \$
No paiement: S17314		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 02700	Nom: ARCHE DE NOE		Montant: 86,23 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-16	6775	SERVICE ANIMALIER (2022-9018)		Eric Painchaud	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	86,23 \$
No paiement: S17315		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 59121	Nom: BC2 GROUPE CONSEIL INC.		Montant: 32 882,86 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-10	FAC45386	HONORAIRES PROFESSIONNELS - REFONTE D'URBANISME 2022 - SUPPORT VOLET REGI		Anik Fortin	Jasmin Savard (2022-1279)	7 970,65 \$
2022-05-25	FAC45548	HONORAIRES PROFESSIONNELS - REVISION DE LA REGLEMENTATION D'URBANISME (20		Anik Fortin	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	2 874,38 \$
2022-05-25	FAC45546.	HONORAIRES PROFESSIONNELS - REFONTE D'URBANISME 2022 - SUPPORT VOLET REGI		Anik Fortin	Jasmin Savard (2022-1279)	4 078,74 \$
2022-05-25	FAC45545	HONORAIRES PROFESSIONNELS - AJUSTEMENTS AUX PROJETS DE PLAN ET RÉGLEMEN		Anik Fortin	Jasmin Savard (2022-4025)	9 163,51 \$
2022-06-25	FAC46186	HONORAIRES PROFESSIONNELS - ASSISTANCE PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE - JUI		Anik Fortin	Jasmin Savard (2022-9104)	8 852,47 \$
2022-07-19	CR12027	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE FAC46186 (2022-9104)		Anik Fortin	Jasmin Savard (2022-9104)	(56,89 \$)
No paiement: S17316		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 02116	Nom: BIRON-SANTE EN ENTREPRISE SEC		Montant: 210,40 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-07	23FAC00189739	EXAMEN PRE EMPLOI (2022-9049)		Mélissa Mercure	Mélissa Mercure (2022-9049)	210,40 \$
No paiement: S17317		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 03232	Nom: BRANDT (NORTRAX)		Montant: 3 349,96 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-13	8224762	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2022-8548)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8548)	199,55 \$
2022-07-13	8224761	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2022-8548)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8548)	1 350,72 \$
2022-07-13	8224774	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2022-8548)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8548)	397,33 \$
2022-07-11	8224706	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2022-8546)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8546)	1 402,36 \$
No paiement: S17318		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 02016	Nom: CERTIFLO INC.		Montant: 86,49 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-05	92450	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8520)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8520)	86,49 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: S17319		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 04640	Nom: CONSTRUCTION DJL INC	Montant: 8 290,49 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-07	2022 18039694	ASPHALTE ROUTIER (2022-1024)	Eric Valotaire	Ronald Laurin (2022-1024)	1 267,43 \$
2022-07-06	2022 18038048	ASPHALTE ROUTIER (2022-1024)	Eric Valotaire	Ronald Laurin (2022-1024)	1 442,78 \$
2022-07-06	2022 18038062	PIERRE CONCASSÉE (2022-7051)	Sylvain Bujold	Sylvain Bujold (2022-7051)	115,01 \$
2022-07-07	2022 18038919	SERVICE DE REBUT DE BETON (2022-1024)	Sylvain Bujold	Ronald Laurin (2022-1024)	34,91 \$
2022-07-08	2022 18039757	PIERRE CONCASSÉE (2022-7056)	Sylvain Bujold	Sylvain Bujold (2022-7056)	116,58 \$
2022-07-08	2022 18039705	ACHAT D'EMULPLUS (2022-1024)	Eric Valotaire	Ronald Laurin (2022-1024)	563,61 \$
2022-07-08	2022 18039738	ASPHALTE ROUTIER (2022-1024)	Eric Valotaire	Ronald Laurin (2022-1024)	527,65 \$
2022-07-11	2022 18039825	ASPHALTE ROUTIER (2022-1024)	Eric Valotaire	Ronald Laurin (2022-1024)	460,92 \$
2022-07-06	2022 18038370	SERVICE DE REBUT D'ASPHALTE (2022-1024)	Sylvain Bujold	Ronald Laurin (2022-1024)	47,60 \$
2022-06-13	2022 18028526	ASPHALTE ROUTIER (2022-1024)	Eric Valotaire	Ronald Laurin (2022-1024)	926,49 \$
2022-06-08	2022 18026794	ASPHALTE ROUTIER (2022-1024)	Eric Valotaire	Ronald Laurin (2022-1024)	830,22 \$
2022-06-10	2022 18028420	ASPHALTE ROUTIER (2022-1024)	Eric Valotaire	Ronald Laurin (2022-1024)	695,85 \$
2022-07-04	2022 18038291	SERVICE DE REBUT D'ASPHALTE (2022-1024)	Sylvain Bujold	Ronald Laurin (2022-1024)	67,54 \$
2022-06-14	2022 18029468	ACHAT D'EMULPLUS (2022-1024)	Eric Valotaire	Ronald Laurin (2022-1024)	367,00 \$
2022-07-04	2022 18037141	PIERRE CONCASSÉE (2022-7045)	Sylvain Bujold	Sylvain Bujold (2022-7045)	124,85 \$
2022-07-04	2022 18037125	ASPHALTE ROUTIER (2022-1024)	Eric Valotaire	Ronald Laurin (2022-1024)	702,05 \$
No paiement: S17320		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 54493	Nom: DEVELOPPEMENT OLYMBEC INC.	Montant: 229,95 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-26	202200010314	ACHAT DE 4 SERRURES POUR LE 2035 VICTORIA - URBANISME (2022-9115)	Stéphanie Fournier	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9115)	229,95 \$
No paiement: S17321		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 01710	Nom: DISTRIBUTIONS PLA-M INC	Montant: 238,16 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-23	147106	PIÈCES/MATÉRIAUX -RÉSEAU DE DISTRIBUTION DES EAUX (2022-6138)	Sylvain Bujold	Sylvain Bujold (2022-6138)	101,36 \$
2022-06-29	147223	ACHAT D'ABSORBANT EEN GRANULE (2022-6102)	Eric Valotaire	Éric Painchaud (2022-6102)	136,80 \$
No paiement: S17322		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 04060	Nom: DUFRESNE HEBERT COMEAU AVOCATS (DHC)	Montant: 386,32 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-04-30	184240	SERVICES PROFESSIONNELS RENDUS AU 30 AVRIL 2022 - DOSSIER 505-17-012831-212	Cassandra Comin Bergor		386,32 \$
No paiement: S17323		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 00041	Nom: ENSEIGNES BROMAR INC (LES)	Montant: 149,47 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-06	58270	ACHAT DE POCHOIRS POUR LE MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE (2022-1468)	Eric Valotaire	Éric Valotaire (2022-1468)	149,47 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: S17324		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 05888	Nom: FRANCOIS ADAM SERVICES		Montant: 744,46 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-03	2022-1005	INSPECTION - RÉFRIGÉRATION CLASSE B POUR L'ARÉNA (2022-9043)		Yannick Raymond	Jasmin Savard (2022-9043)	744,46 \$
No paiement: S17325		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 59082	Nom: GFL ENVIRONMENTAL INC.		Montant: 131 462,47 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-31	N60001698520	COLLECTES DECHETS/ORGANIQUE/RECYCLAGE POUR JUIN 2022 (2022-9093)		Jasmin Savard	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9093)	118 193,67 \$
2022-06-30	N60001699318	COLLECTES DES RESIDUS VERTS ET DES ENCOMBRANTS (2022-9093)		Jasmin Savard	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9093)	13 268,80 \$
No paiement: S17326		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 59197	Nom: IMPRESSION ND		Montant: 1 086,52 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-06	4668	ACHAT DE COROPLAST POUR LES FETES DE SAINT-LAMBERT (2022-1483)		Josée Véronneau	Josée Véronneau (2022-1483)	1 086,52 \$
No paiement: S17327		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 95845	Nom: JIMEXS INC.		Montant: 121,16 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-06	249718	ACHAT D'UN VERIN ELECTRIQUE (2022-8543)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8543)	121,16 \$
No paiement: S17328		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 00870	Nom: KING GEORGE ELECTRONIQUE INC		Montant: 61,86 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-05	5749	ACHAT DE RALLONGES ELECTRIQUES (2022-1470)		Francis Blondeau	Maxime Marquis (2022-1470)	61,86 \$
No paiement: S17329		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 00166	Nom: LESLIE MACDONALD		Montant: 285,86 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-06	060722	SERVICE DE TRADUCTION - DIVERS DOCUMENTS (2022-4004)		Catherine Langevin	Jasmin Savard (2022-4004)	285,86 \$
No paiement: S17330		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 04101	Nom: LIBRAIRIE ALIRE		Montant: 913,32 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-05	180942	ACHAT DE LIVRES NUMÉRIQUES (2022-1053)		Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2022-1053)	145,94 \$
2022-07-05	180941	ACHAT DE LIVRES NUMERIQUES (2022-1053)		Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2022-1053)	135,76 \$
2022-07-07	180956	ACHAT DE LIVRES NUMÉRIQUES (2022-1053)		Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2022-1053)	323,06 \$
2022-07-07	180958	ACHAT DE LIVRES NUMÉRIQUES (2022-1053)		Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2022-1053)	22,98 \$
2022-07-07	180959	ACHAT DE LIVRES NUMÉRIQUES (2022-1053)		Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2022-1053)	285,58 \$
No paiement: S17331		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 04119	Nom: LIBRAIRIE LE FURETEUR		Montant: 267,23 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-05	183464	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)		Elizabeth Jacques		30,35 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: S17331		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 04119	Nom: LIBRAIRIE LE FURETEUR		Montant: 267,23 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-05	183466	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)		Elizabeth Jacques		189,79 \$
2022-07-05	183465	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)		Elizabeth Jacques		47,09 \$
No paiement: S17332		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 95476	Nom: LUCILLE ANGERS		Montant: 4 051,50 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-14	2022-05	SERVICES PROFESSIONNELS - TRAVAIL DE SOUTIEN AU GREFFE POUR LA PÉRIODE DU		Cassandra Comin Bergor	Jasmin Savard (2022-4011)	4 051,50 \$
No paiement: S17333		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 05690	Nom: MANUTEL PRODUITS INDUSTRIELS		Montant: 833,68 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-05-20	97257	ACHAT DE CARTOUCHES PRE-FILTRE POUR RESPIRATEURS (2022-1345)		Eric Painchaud	Éric Painchaud (2022-1345)	349,41 \$
2022-06-01	97314	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE 97130 (2022-1291)		Eric Painchaud	Éric Painchaud (2022-1291)	(401,84 \$)
2022-07-07	97542	ACHAT DE MATERIEL - ENTRETIEN DES RUES (2022-1478)		Eric Valotaire	Éric Valotaire (2022-1478)	886,11 \$
No paiement: S17334		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 03046	Nom: MATERIAUX PAYSAGERS SAVARIA LTEE		Montant: 931,30 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-08	503	ACHAT DE PAILLIS POUR LE CARREFOUR GIRATOIRE (2022-7046)		Eric Valotaire	Jasmin Savard (2022-7046)	931,30 \$
No paiement: S17335		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 01441	Nom: MEDIAS TRANSCONTINENTAL		Montant: 1 040,76 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-07	3019	PUBLICATION D'APPELS D'OFFRES - 22EQUI03 ET 22EQUI04 (2022-9032)		Stéphanie Fournier	Jasmin Savard (2022-9032)	1 040,76 \$
No paiement: S17336		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 04926	Nom: Mobiliers H.Moquin		Montant: 1 437,19 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-06	20752	ACHAT PARAVENT POUR LES FINANCES (2022-6895)		Jasmin Savard	Francis Blondeau (2022-6895)	1 437,19 \$
No paiement: S17337		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 04007	Nom: MULTI PRESSION L C INC		Montant: 213,24 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-22	FA-56134	ACHAT DE MATERIEL - ENTRETIEN DES RUES (2022-6096)		Eric Valotaire	Éric Valotaire (2022-6096)	213,24 \$
No paiement: S17338		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 51529	Nom: PG SOLUTIONS INC.		Montant: 103,48 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-07	STD49052	DROIT MENSUEL ET FRAIS TRANSACTIONNELS - JUIN 2022 (2022-9052)		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-9052)	103,48 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement:	S17339	Date:	2022-07-29	Référence Fourn.:	05586	Nom:	PRECICOM TECHNOLOGIES INC.	Montant:	1 517,67 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2022-06-23	42648	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE - FORTIGATE ET ABONNEMENT D'UN AN (2022-1321				Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-1321)		1 517,67 \$
No paiement:	S17340	Date:	2022-07-29	Référence Fourn.:	04706	Nom:	QUINCAILLERIE DEMERS INC	Montant:	142,05 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2022-07-04	0531914	ACHAT DE MATERIEL - ENTRETIEN DES RUES (2022-8538)				Eric Valotaire	Éric Valotaire (2022-8538)		71,78 \$
2022-07-04	0531915	ACHAT DE MATERIEL - ENTRETIEN DES RUES (2022-8538)				Eric Valotaire	Éric Valotaire (2022-8538)		70,27 \$
No paiement:	S17341	Date:	2022-07-29	Référence Fourn.:	00950	Nom:	RELIURE TRAVACTION (1991) INC	Montant:	212,01 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2022-07-06	123025	RELIURE DE VOLUMES (2022-1057)				Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2022-1057)		212,01 \$
No paiement:	S17342	Date:	2022-07-29	Référence Fourn.:	01129	Nom:	REMORQUAGE GROUPE LABERGE	Montant:	793,33 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2022-06-29	598476	SERVICE DE REMORQUAGE A L'ECOCENTRE (2022-8534)				Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8534)		793,33 \$
No paiement:	S17343	Date:	2022-07-29	Référence Fourn.:	05397	Nom:	SANIBERT	Montant:	1 076,35 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2022-07-08	351021067	LOCATIONS DE TOILETTES CHIMIQUES - PARCS (2022-9077)				Maxime Fournier	Josée Véronneau (2022-9077)		1 076,35 \$
No paiement:	S17344	Date:	2022-07-29	Référence Fourn.:	03971	Nom:	SERRURIER RIVE SUD (SERRUPRO)	Montant:	249,50 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2022-06-22	272791	REPRODUCTIONS DE CLES (2022-6964)				Maxime Fournier	Éric Painchaud en remplacement de Yannick Raymond (2022-6964)		241,45 \$
2022-06-27	272872	REPRODUCTIONS DE CLES (2022-6098)				Eric Valotaire	Éric Painchaud (2022-6098)		8,05 \$
No paiement:	S17345	Date:	2022-07-29	Référence Fourn.:	01217	Nom:	SOCIETE DE SAUVETAGE	Montant:	1 499,34 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2022-06-15	206490	BREVETS DE SAUVETEUR ANTIONAL (2022-6891)				Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2022-6891)		340,00 \$
2022-06-23	206710	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE 205934 (2022-1358)				Dominique-Anne Soucie	Mélissa Mercure (2022-1358)		(160,00 \$)
2022-06-17	206525	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE 206496				Dominique-Anne Soucie			(113,90 \$)
2022-06-15	206491	BREVETS- MEDAILLE DE BRONZE (2022-6892)				Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2022-6892)		572,00 \$
2022-06-15	206496	VOIR CREDIT 206525				Dominique-Anne Soucie			113,90 \$
2022-05-30	206131	FORMATION DE LA MAIN-D'OEUVRE (2022-1385)				Mélissa Mercure	Mélissa Mercure (2022-1385)		747,34 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2022-06-21 AU 2022-07-31

No paiement: S17346		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 03693	Nom: TENAQUIP		Montant: 71,20 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-18	14717755-01	ACHAT DE MATERIEL DE PROTECTION (2022-1442)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2022-1442)	71,20 \$
No paiement: S17347		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 04053	Nom: TRILOGIE GROUPE CONSEIL		Montant: 1 643,27 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-04	2126-826	SERVICES INFORMATIQUES DU 19 JUIN AU 2 JUILLET 2022 (2022-9025)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	1 643,27 \$
No paiement: S17348		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 00019	Nom: WURTH CANADA LTEE		Montant: 1 451,62 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-04	24927002	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8537)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8537)	1 451,62 \$
No paiement: S17349		Date: 2022-07-29	Référence Fourn.: 03052	Nom: ZONE TECHNOLOGIE		Montant: 347,30 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-06	131032	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2022-6989)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6989)	347,30 \$
Grand total :						3 168 045,79 \$



Transactions bancaires
Du : 2022-06-21 au : 2022-07-31
Compte de banque : 04346-29

Date de transaction	Annotation	Montant
2022-06-21	Salaires nets période 25	280 461,20
2022-06-27	Déductions à la sources - fédéral - période 24	5 704,14
2022-06-27	Déductions à la sources - fédéral - période 24	3 130,59
2022-06-27	Déductions à la sources - provincial - période 24	24 111,78
2022-06-27	Virement vers le compte placement	5 000 000,00
2022-06-28	Salaires nets période 26	42 602,36
2022-06-30	Déclaration annuelle de renseignements 2021 - Retraite Québec	2 924,40
2022-06-30	Remise mensuelle - Régime volontaire d'épargne retraite	1 023,11
2022-07-04	Frais Interac - Global Payments - Finance	131,55
2022-07-04	Frais Interac - Global Payments - Urbanisme	134,43
2022-07-04	Frais Interac - Global Payments - 81 Hooper	143,29
2022-07-04	Frais Interac - Global Payments - Bibliothèque	162,39
2022-07-04	Frais Interac - Global Payments - Loisirs	486,60
2022-07-04	Frais Interac - Global Payments - Loisirs # 2	527,34
2022-07-04	Frais Interac - Global Payments - Tuxedo	56,50
2022-07-04	Frais Interac - Global Payments - B-CITI	242,30
2022-07-04	Frais Interac - Global Payments - Ludik Internet	1 053,53
2022-07-04	Frais - paiements électroniques aux fournisseurs	122,85
2022-07-05	Salaires nets période 27	234 480,49
2022-07-06	Déductions à la sources - fédéral - période 25 et 26	19 630,09
2022-07-06	Déductions à la sources - fédéral - période 25 et 26	35 477,45
2022-07-06	Déductions à la sources - provincial - période 25 et 26	152 166,93
2022-07-06	Remise - Pension alimentaire période 25 et 26	565,03
2022-07-06	Achat carte de crédit	4 381,59
2022-07-06	Frais perception comptes de taxes	1 588,85
2022-07-12	Déductions à la sources - fédéral - période 27	9 750,24
2022-07-12	Déductions à la sources - fédéral - période 27	31 586,18
2022-07-12	Déductions à la sources - provincial - période 27	110 212,54
2022-07-12	Remise - Pension alimentaire période 27	327,38
2022-07-12	Salaires nets période 28	35 675,53
2022-07-15	Frais bancaire pour B-CITI	17,80
2022-07-19	Déductions à la sources - fédéral - période 28	6 144,60
2022-07-19	Déductions à la sources - fédéral - période 28	553,26
2022-07-19	Déductions à la sources - provincial - période 28	20 023,32
2022-07-19	Remise - Pension alimentaire période 28	327,38
2022-07-19	Salaires nets période 29	256 566,62
2022-07-21	Remise - Régime de retraite des élus - période 29	3 018,99
2022-07-25	Intérêts sur obligations - VSL-2019-1	7 854,00
2022-07-25	Intérêts sur obligations - VSL-2019-1	7 181,00
2022-07-25	Intérêts sur obligations - VSL-2019-1	44 385,00
2022-07-25	Intérêts sur obligations - VSL-2019-1	118 937,00
2022-07-25	Intérêts sur obligations - VSL-2022-1	1 537,50
2022-07-25	Intérêts sur obligations - VSL-2022-1	2 095,00
2022-07-25	Intérêts sur obligations - VSL-2022-1	2 681,25
2022-07-25	Intérêts sur obligations - VSL-2022-1	3 292,50
2022-07-25	Intérêts sur obligations - VSL-2022-1	55 410,00



Transactions bancaires
Du : 2022-06-21 au : 2022-07-31
Compte de banque : 04346-29

Date de transaction	Annotation	Montant
2022-07-25	Intérêts sur obligations - VSL-2012-2	224 680,50
2022-07-25	Intérêts sur obligations - VSL-2017-1	68 929,00
2022-07-25	Intérêts sur obligations - VSL-2017-1	134 473,50
2022-07-25	Capital émission - VSL-2019-1	748 000,00
2022-07-25	Refinancement VSL-2012-2	13 617 000,00
2022-07-26	Refinancement VSL-2017-1	3 163 000,00
2022-07-25	Capital émission - VSL-2017-1	3 249 000,00
2022-07-26	Déductions à la sources - fédéral - période 29	13 999,07
2022-07-26	Déductions à la sources - fédéral - période 29	28 251,60
2022-07-26	Déductions à la sources - provincial - période 29	110 979,81
2022-07-26	Remise - Pension alimentaire période 29	327,38
2022-07-26	Salaires nets période 30	38 971,77
2022-07-28	Remise mensuelle - Régime volontaire d'épargne retraite	1 694,91
2022-07-29	Intérêts sur obligations - VSL-2015-1	83 341,25
2022-07-29	Intérêts sur obligations - VSL-2020-1	4 833,75
2022-07-29	Intérêts sur obligations - VSL-2020-1	5 576,00
2022-07-29	Intérêts sur obligations - VSL-2020-1	6 336,50
2022-07-29	Intérêts sur obligations - VSL-2020-1	29 441,50
2022-07-29	Intérêts sur obligations - VSL-2020-1	85 734,00
2022-07-29	Capital émission - VSL-2020-1	1 289 000,00
	Total	29 432 456,42

Ville de Saint-Lambert
Rapport mensuel des transactions portées aux cartes de crédit MasterCard

Période: mi-mai à mi-juin 2022
Date effective de paiement : 2022-07-06

Détenteur	Fournisseur	Description	Montant
Comin Bergonzi, Cassandra	Copie Rive-Sud	Frais d'impression - Règlements refonte des outils d'urbanisme	332,58 \$
Fournier, Stéphanie	Dan-Do Sports	Achat d'équipements de taekwondo - Loisirs	172,40 \$
	Montreal B-Board	Achat d'équipements - Bibliothèque	218,45 \$
	Walmart	Achat de matériel - Camp de jour	280,51 \$
	Zoom	Conférence Zoom	92,00 \$
	Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec	Permis de réunion - Fondation éducative La petite École	55,50 \$
	Prime Cables	Achat de câbles réseaux - Direction générale	109,64 \$
	IKEA	Achat de matériel - 2035 Victoria	72,19 \$
	Costco	Achat de nourriture - Camp de jour	295,99 \$
	Reliable Parts	Achat de pièces pour la cuisinière - CDL	228,44 \$
	Toys "R" Us	Achat de matériel - Camp de jour	554,51 \$
	Authorize.net	Frais bancaires pour Tuxedo	35,38 \$
	Agendrix	Logiciel de gestion des horaires - Camp de jour	22,13 \$
	Agendrix	Logiciel de gestion des horaires - Secteur sportif	88,16 \$
Gutierrez, Patricia	Enviroair Industries inc.	Retour de pièces sous garantie - Travaux publics	(1 712,46) \$
Marquis, Maxime	Computational Hydraulics inc.	Renouvellement d'un logiciel - Génie	2 520,00 \$
Mercure, Mélissa	Bureau en Gros	Achat de fournitures de bureau	83,88 \$
	Quincaillerie Rousseau	Achat de matériel - 2035 Victoria	52,30 \$
	Rona inc.	Achat de matériel - 2035 Victoria	140,57 \$
	Courrielleur	Envoi de l'Infolettre - 06 mai 2022 au 06 juin 2022	89,81 \$
	Ordre des CRHA	Affichage d'un poste	626,61 \$
	Zoom	Conférence Zoom	23,00 \$
Total des achats déclarés à la liste des transactions bancaires			4 381,59 \$

CM-SUBVENTIONS AUX ORGANISMES ET PARTENARIATS
Poste comptable : 02-111-00-971

	Réalisé 2021	Budget 2022	Réalisé 2022	Disponible 2022	No. résolution	Date du paiement
<u>Festival Classica</u>						
Versement 1	98 000,00 \$	- \$	- \$	- \$		
Versement 2	98 000,00 \$	- \$	- \$	- \$		
	196 000,00 \$	- \$	- \$	- \$		
<u>Corporation développement économique (CDE)</u>						
Versement 1	50 000,00 \$	- \$	- \$	- \$		
Versement 2	125 000,00 \$	- \$	- \$	- \$		
Versement 3	14 866,64 \$	- \$	- \$	- \$	2019-02-050	À payer
Participation au magazine Vivre Saint-Lambert	6 875,00 \$	- \$	- \$	- \$		
Projet de terrasses des restaurants	18 258,36 \$	- \$	- \$	- \$		
Versement	85 000,00 \$	- \$	- \$	- \$		
	300 000,00 \$	- \$	- \$	- \$		
Sous-total	496 000,00 \$	- \$	- \$	- \$		
<u>Autres organismes</u>		105 000,00 \$				
Asphalte diffusion	7 696,51 \$	- \$	- \$	- \$	2021-04-120	À payer
Centre de Bénévolat de la Rive-Sud	3 000,00 \$	- \$	- \$	- \$		
Club de bowling de Saint-Lambert	8 510,00 \$	- \$	4 000,00 \$	(4 000,00) \$	2022-03-64	19 mai 2022
Conseil des aînés de Saint-Lambert	15 000,00 \$	- \$	25 000,00 \$	(25 000,00) \$	2022-03-64	19 mai 2022
Conservatoire de musique de la Montérégie	- \$	- \$	5 000,00 \$	(5 000,00) \$	2022-03-64	14 avril 2022
Croix-Rouge canadienne	2 856,00 \$	- \$	- \$	- \$		
David La Rue	1 300,00 \$	- \$	- \$	- \$		
Foire d'art contemporain de Saint-Lambert	15 000,00 \$	- \$	- \$	- \$		
La Traversée	4 000,00 \$	- \$	- \$	- \$		
Lea-Jeanne Tremblay	800,00 \$	- \$	- \$	- \$		
Lumina Conseil	3 500,00 \$	- \$	- \$	- \$		
Moisson Rive-Sud	3 000,00 \$	- \$	- \$	- \$		
Réseau écocitoyen de Saint-Lambert	- \$	- \$	3 000,00 \$	(3 000,00) \$	2022-03-64	19 mai 2022
RTL - Transport des aînés (1)	(1 740,00) \$	- \$	45 000,00 \$	(45 000,00) \$	2019-01-023	À recevoir
Saint-Lambert en fête	8 000,00 \$	- \$	- \$	- \$		
Société chorale de Saint-Lambert	- \$	- \$	7 000,00 \$	(7 000,00) \$	2022-03-64	14 avril 2022
	70 922,51 \$	105 000,00 \$	89 000,00 \$	16 000,00 \$		
Transfert budgétaire	- \$	- \$	- \$	- \$		
Total	566 922,51 \$	105 000,00 \$	89 000,00 \$	16 000,00 \$		

(1)

Crédit 2020	(37 831,00) \$
Janvier à juin 2021	22 997,00 \$
Juillet à décembre 2021	35 187,50 \$
Crédit 2021	(22 093,50) \$
	(1 740,00) \$

Projection 2022 du RTL	45 000,00 \$
------------------------	--------------



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(4.2)

Dépôt - Rapport d'adjudication du trésorier pour vente d'une émission d'obligations

CONSIDÉRANT les articles 554 et 555.1 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) et le *Règlement sur la délégation au trésorier du pouvoir d'accorder un contrat conformément à l'article 555.1 de la Loi sur les cités et villes* (2015-131) qui permet au trésorier d'accorder un contrat au nom de la ville pour la vente d'une émission d'obligations à la personne qui y a droit conformément à l'article 554 de la Loi;

CONSIDÉRANT QUE suivant ce règlement, le trésorier doit transmettre au conseil un rapport à la première séance qui suit l'exercice de ce pouvoir;

CONSIDÉRANT QUE le trésorier a accordé un contrat, le 13 juillet 2022, concernant la vente d'une émission d'obligations datée du 25 juillet 2022.

La mairesse procède au dépôt du rapport d'adjudication du trésorier daté du 13 juillet 2022, concernant la vente d'une émission d'obligations d'un montant de 20 776 000 \$ datée du 25 juillet 2022.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(4.3)

Dépôt - Rapport trimestriel au 30 juin 2022

La mairesse procède au dépôt du Rapport trimestriel au 30 juin 2022 dressé par le trésorier.



Rapport trimestriel au 30 juin 2022

Août 2022



Rapport trimestriel au 30 juin 2022

Contenu de la présentation

- Objectifs
- Revenus
- Frais d'exploitation



Rapport trimestriel au 30 juin 2022

Objectifs

- Présenter les résultats au 30 juin 2022.
- Présenter les données comme le budget 2022.



Rapport trimestriel au 30 juin 2022

Revenus

	Réel 2022-06-30	Budget 2022-06-30	Différence		Réel 2021-06-30
			\$	%	
Taxes foncières	24 947 035 \$	24 873 464 \$	73 571 \$	0,3 %	23 533 814 \$
Taxes de secteur	39 365 \$	44 000 \$	(4 635) \$	-10,5 %	45 032 \$
Tarification de l'eau	120 184 \$	118 476 \$	1 708 \$	1,4 %	53 201 \$
Tenant lieu de taxes	1 406 086 \$	1 449 295 \$	(43 209) \$	-3,0 %	55 021 \$
Droits de mutation	4 300 232 \$	2 626 000 \$	1 674 232 \$	63,8 %	3 171 649 \$
Contraventions	336 254 \$	322 000 \$	14 254 \$	4,4 %	354 636 \$
Travaux publics, génie, urbanisme et environnement	243 323 \$	232 633 \$	10 690 \$	4,6 %	197 719 \$
Subventions	624 075 \$	599 350 \$	24 725 \$	4,1 %	527 189 \$
Loisirs, sports et vie communautaire	239 640 \$	231 500 \$	8 140 \$	3,5 %	52 261 \$
Aquatique et jeunesse	543 493 \$	576 857 \$	(33 364) \$	-5,8 %	370 386 \$
Bibliothèque, arts et culture	28 189 \$	16 438 \$	11 751 \$	71,5 %	6 666 \$
Intérêts et pénalités	230 910 \$	230 250 \$	660 \$	0,3 %	186 928 \$
Vente d'actifs	50 \$	- \$	50 \$	100,0 %	28 018 \$
Locations	54 531 \$	54 531 \$	- \$	0,0 %	61 935 \$
Autres	450 867 \$	443 139 \$	7 728 \$	1,7 %	828 126 \$
Total des revenus	33 564 234 \$	31 817 933 \$	1 746 301 \$	5,5 %	29 472 581 \$



Rapport trimestriel au 30 juin 2022

Revenus (suite)

- **Droits de mutation** : Une seule transaction a généré 1 121 245 \$. Le nombre de transactions est en diminution d'environ 15 % par rapport à l'année passée. La valeur élevée des transactions permet de maintenir un niveau de revenus comparable à 2021.



Rapport trimestriel au 30 juin 2022

Frais d'exploitation

	Réel 2022-06-30	Budget 2022-06-30	Différence		Réel 2021-06-30
			\$	%	
Conseil municipal	159 606 \$	164 040 \$	(4 434) \$	-2,7 %	133 593 \$
Subventions aux organismes et partenariats	44 070 \$	44 070 \$	- \$	0,0 %	416 985 \$
Direction générale et urbanisme	470 568 \$	476 518 \$	(5 950) \$	-1,2 %	680 052 \$
Ressources humaines et communications	476 561 \$	459 527 \$	17 034 \$	3,7 %	414 160 \$
Greffes et approvisionnements	682 906 \$	689 992 \$	(7 086) \$	-1,0 %	562 436 \$
Finances et informatique	1 089 931 \$	1 115 143 \$	(25 212) \$	-2,3 %	912 980 \$
Génie, environnement et travaux publics	5 960 372 \$	5 807 725 \$	152 647 \$	2,6 %	5 313 818 \$
Culture et loisirs	1 513 279 \$	1 581 439 \$	(68 160) \$	-4,3 %	1 380 912 \$
Frais d'exploitation - Ville	10 397 293 \$	10 338 454 \$	58 839 \$	0,6 %	9 814 936 \$
Contributions de l'employeur	1 677 004 \$	1 707 125 \$	(30 121) \$	-1,8 %	1 669 984 \$
Paie comptant progressif	1 750 000 \$	1 750 000 \$	- \$	0,0 %	1 625 000 \$
Service de la dette	161 708 \$	161 708 \$	- \$	0,0 %	117 839 \$
Quote-part - Agglomération	12 653 700 \$	12 653 700 \$	- \$	0,0 %	11 976 850 \$
Quote-part - CMM	319 954 \$	319 954 \$	- \$	0,0 %	318 430 \$
Total des frais d'exploitation	26 959 659 \$	26 930 941 \$	28 718 \$	0,1 %	25 523 039 \$
Résultats	6 604 575 \$	4 886 992 \$			3 949 542 \$
Surplus (déficit) anticipé	1 717 583 \$				



Rapport trimestriel au 30 juin 2022

Frais d'exploitation (suite)

- **Génie, environnement et travaux publics** : Augmentation principalement attribuable à l'entretien et à la réparation des véhicules (+235K\$).



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(4.4)

Demande de reconnaissance aux fins d'exemption des taxes foncières - La traversée (Rive-Sud)

CONSIDÉRANT que l'organisme La Traversée (Rive-Sud) a déjà obtenu une reconnaissance aux fins d'exemption des taxes foncières le 18 février 2013;

CONSIDÉRANT que l'article 243.20 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, c. F-2.1) prévoit la révision périodique d'une telle reconnaissance, et ce, à tous les neuf ans.

D'INFORMER la Commission municipale du Québec que la Ville s'en remet à sa décision en ce qui a trait à la demande de reconnaissance de l'organisme La Traversée (Rive-Sud) aux fins d'exemption des taxes foncières qui lui a été présentée.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(4.5)

Autorisation - Vente pour défaut de paiement des taxes foncières

CONSIDÉRANT que le conseil a pris connaissance de l'état dressé par le trésorier en date du 22 août 2022, lequel indique les immeubles sur lesquels les taxes imposées pour l'année 2020 n'ont pas été payées en tout ou en partie;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 512 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil, après avoir pris connaissance de l'état produit par le trésorier, peut ordonner au greffier de vendre ces immeubles à l'enchère publique, au bureau du conseil ou en tout autre endroit désigné dans l'ordonnance, en la manière ci-après prescrite.

D'ORDONNER à la greffière de vendre à l'enchère publique, au 81, rue Hooper, le 19 octobre 2022 à 11 h, les immeubles décrits sur l'état déposé par le trésorier afin de satisfaire au paiement des taxes et droits sur les mutations immobilières ainsi que les pénalités, intérêts et frais s'y rapportant qui demeurent dûs pour les années 2020, 2021 et 2022;

D'AUTORISER le trésorier ou le trésorier adjoint à enchérir et acquérir ces immeubles au nom de la Ville.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(4.6)

Dépôt d'une déclaration d'intérêts pécuniaires amendée - Conseiller Blancquaert

La mairesse procède au dépôt de la déclaration d'intérêts pécuniaires amendée du conseiller Loïc Blancquaert, conformément à l'article 360.1 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, c. E-2.2).



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(5.1)

Dépôt de la liste des embauches

CONSIDÉRANT QUE le conseil a délégué au directeur des ressources humaines et au directeur général le pouvoir d'engager tout fonctionnaire ou employé qui est un salarié au sens du Code du travail (RLRQ, c. C-27).

La mairesse procède au dépôt de la liste des embauches pour la période du 22 juin au 9 août 2022.



Ville de Saint-Lambert
LISTE DES EMBAUCHES ET NOMINATIONS

Période du 22 juin au 9 août 2022

Date	Embauche ou nomination	Période d'embauche	Nom	Fonction	Direction / Service	Groupe	Statut
2022-06-27	Embauche	Indéterminée	[REDACTED]	Spécialiste camp de jour	Direction de la culture et loisirs / Aquatique et jeunesse	Col blanc	Temporaire
2022-06-27	Embauche	Indéterminée		Ouvrier des travaux publics	Direction génie, environnement et travaux publics / Parcs, espaces verts et événements	Col bleu	En probation
2022-07-04	Embauche	Indéterminée		Surveillant-sauveteur	Direction de la culture et loisirs / Aquatique et jeunesse	Piscine	Piscine régulier (temporaire)
2022-07-09	Mutation	Indéterminée	[REDACTED]	Technicienne en documentation	Direction de la culture et loisirs / Bibliothèque	Col blanc	Temporaire
2022-07-11	Nomination	Indéterminée		Inspectrice sénior aux permis et à l'urbanisme	Direction générale / Service urbanisme, permis et inspection	Col blanc	Col blanc régulier permanent
2022-07-20	Embauche	Indéterminée		Inspecteur aux permis et à l'urbanisme	Direction générale / Service urbanisme, permis et inspection	Col blanc	Col blanc remplaçant
2022-07-23	Embauche	Indéterminée	[REDACTED]	Surveillant-sauveteur	Direction de la culture et loisirs / Aquatique et jeunesse	Piscine	Piscine remplaçant
2022-07-18	Nomination	Indéterminée		Secrétaire	Direction de la culture et loisirs / Bibliothèque	Col blanc	Col blanc régulier permanent
2022-07-25	Embauche	Indéterminée		Commis-réceptionniste	Direction de la culture et loisirs	Col blanc	Col blanc en probation
2022-08-01	Embauche	Indéterminée	[REDACTED]	Conseiller en urbanisme	Direction générale / Service urbanisme, permis et inspection	Col blanc	Col blanc remplaçant

Approuvé par:

Mélissa Mercure, Directrice des ressources humaines et des communications



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(5.2)

Désignation - autorité compétente aux fins de l'application de la réglementation d'urbanisme

DE NOMMER M. Étienne Jacob, inspecteur aux permis et à l'urbanisme, comme autorité compétente à l'application de la réglementation d'urbanisme et d'autres règlements municipaux; et

DE NOMMER M. Samuel Tremblay, conseiller en urbanisme temporaire, comme autorité compétente à l'application de la réglementation d'urbanisme et d'autres règlements municipaux.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(5.3)

Ratification d'embauche - Service du greffe

CONSIDÉRANT le départ de Mme Gaëlle Seney-Boyer;

CONSIDÉRANT la charge de travail élevée au sein de la Direction du greffe et du contentieux.

D'AUTORISER l'embauche de Madame Lucille Angers à titre de conseillère au greffe à temps partiel, pour une durée d'environ trois mois, selon les conditions de travail prévues au *Protocole des conditions de travail du personnel cadre* présentement en vigueur.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.1)

Octroi du contrat 22GN18 - Travaux de réfection de la toiture du Centre de loisirs

D'ADJUGER le contrat de construction n° 22GN18 ayant pour objet les travaux de réfection de la toiture du Centre de loisirs à l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme la plus basse, soit *Couvreur RB Proulx inc.*, sur la base des prix unitaires apparaissant sur le bordereau de prix; la valeur totale du contrat étant estimée à 47 714,63 \$, toutes taxes comprises;

D'AUTORISER la dépense de 52 486,09 \$, toutes taxes comprises, soit la valeur totale du contrat de 47 714,63 \$ auquel s'ajoute une somme équivalente à 10 % (4 771,46 \$) à titre de travaux contingents, conformément à la *Directive sur l'incorporation de contingences en matière de contrats de construction*;

D'IMPUTER la somme de 52 486,09 \$, toutes taxes comprises, au programme de paiement comptant progressif;

D'AUTORISER la chef de la division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la Ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.2)

Appel d'offres 22TP06 - Location de niveleuses avec chauffeur

CONSIDÉRANT QUE la Ville a procédé au lancement de l'appel d'offres public n° 22TP06 ayant pour objet la location de niveleuses avec chauffeur le 16 juin 2022 pour la seconde fois;

CONSIDÉRANT QU'à l'ouverture des soumissions le 7 juillet 2022, la Ville a reçu une seule soumission et que celle-ci était conforme;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 573.3.3. de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), dans le cas où une municipalité a, à la suite d'une demande de soumissions, reçu une seule soumission conforme, elle peut s'entendre avec le soumissionnaire pour conclure le contrat à un prix moindre que celui proposé dans la soumission, sans toutefois changer les autres obligations;

CONSIDÉRANT QUE le seul soumissionnaire conforme a envoyé à la ville, le 12 juillet 2022, un prix révisé à la baisse de sa soumission, et ce, sans changer les obligations prévues aux documents de l'appel d'offres;

D'ADJUGER le contrat n° 22TP06 ayant pour objet la location de niveleuses avec chauffeur à la seule entreprise ayant fait, dans le délai fixé, une soumission conforme, soit *Les Entreprises Michaudville Inc.*, sur la base des prix unitaires apparaissant sur le bordereau de prix révisé; la valeur totale pour la période initiale du contrat, soit du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2024 étant estimée à 368 793,82 \$, toutes taxes comprises;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-331-00-516;

D'AUTORISER la chef de la division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la Ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.3) **Conclusion de l'entente 22DAPP44- Service de remorquage 2022-2023**

CONSIDÉRANT QUE la ville a procédé au lancement de l'appel d'offres sur invitation 22TP07 ayant pour objet le service de remorquage;

CONSIDÉRANT QU'à l'ouverture des soumissions le 21 juillet 2022, la Ville n'a reçu aucune soumission;

CONSIDÉRANT QUE la Ville souhaite permettre aux citoyens le stationnement dans les rues cet hiver les nuits où aucune opération de déneigement n'est planifiée;

DE CONCLURE l'entente 22DAPP44 ayant pour objet le service de remorquage 2022-2023 avec l'entreprise *REMORQUAGE GROUPE LABERGE INC.*, sur la base des prix unitaires apparaissant sur le bordereau de prix; la valeur totale estimée pour la durée du contrat, soit du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023 étant de 44 788,51 \$, toutes taxes comprises;

D'IMPUTER la dépense pour le remorquage lors des opérations de déneigement au poste budgétaire 02-331-00-516;

D'IMPUTER la dépense pour le remorquage pour les besoins ponctuels au poste budgétaire 02-891-00-526;

D'AUTORISER la chef de la division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la Ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.4)

Appel d'offres 22ÉQUI03 - Acquisition d'un chargeur sur roues usagé

D'ADJUGER le contrat d'approvisionnement n° 22ÉQUI03 ayant pour objet l'acquisition d'un chargeur sur roues usagé à l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme la plus basse, soit *Excavation Dynamic inc.*, sur la base des prix unitaires apparaissant sur le bordereau de prix; la valeur totale du contrat étant de 215 578,13 \$, toutes taxes comprises;

D'IMPUTER la dépense au fonds de roulement;

D'AUTORISER la chef de la division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la Ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.5)

Appel d'offres 22ÉQUI04 - Acquisition d'une souffleuse détachable usagée

D'ADJUGER le contrat d'approvisionnement n° 22ÉQUI04 ayant pour objet l'acquisition d'une souffleuse à neige détachable usagée à la seule entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme, soit *J.A. Larue Inc.*, sur la base des prix unitaires apparaissant sur le bordereau de prix; la valeur totale du contrat étant de 152 865,01 \$, toutes taxes comprises;

D'IMPUTER la dépense au fonds de roulement;

D'AUTORISER la chef de la division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.6)

Conclusion de l'entente 22DAPP42- Interface de gestion de contenu numérique

DE CONCLURE le contrat de service n° 22DAPP42 ayant pour objet l'interface de gestion de contenu numérique avec l'entreprise *Stinguay Group Inc.* sur la base des tarifs et autres modalités apparaissant au contrat dont la période s'étend jusqu'au 31 décembre 2024; la valeur du contrat étant de 23 003,05 \$, toutes taxes comprises;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire n° 02-133-00-414;

D'AUTORISER la chef de la division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer tout autre document de la Ville afin de donner plein effet à la présente résolution.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.7) **Adhésion au regroupement d'achats du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour l'acquisition de véhicules légers**

CONSIDÉRANT QUE la ville a reçu une proposition du Centre d'acquisitions gouvernementales pour l'achat de véhicules légers;

CONSIDÉRANT QUE l'article 573.3.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) permet à la Ville d'adhérer au regroupement d'achats du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) et de conclure des contrats de gré à gré avec les fournisseurs retenus par le CAG;

CONSIDÉRANT QUE la ville souhaite participer à cet achat regroupé afin de se procurer les véhicules légers;

DE CONFIRMER l'adhésion de la Ville à ce regroupement d'achats gérés par le CAG pour l'année 2023.

DE S'ENGAGER à fournir au Centre d'acquisitions gouvernementales, pour lui permettre de préparer son document d'appel d'offres, les quantités de véhicules dont la Ville aura besoin, en remplissant, lorsque demandé, les fiches techniques d'inscription requises et en les retournant à la date fixée. Aussi, bien que les besoins exprimés par la Ville à ce stade-ci soient approximatifs, les quantités indiquées dans la fiche technique d'inscription doivent représenter le plus fidèlement possible les besoins réels anticipés de la Ville.

DE S'ENGAGER, si le CAG adjuge un contrat, à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé.

D'AUTORISER la chef de la division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer tout document au nom de la ville afin de donner plein effet à la présente résolution.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(7.1)

Appui à la semaine nationale de la sécurité ferroviaire du 19 au 25 septembre 2022

CONSIDÉRANT QU'il est d'intérêt public de sensibiliser nos concitoyens sur le danger de ne pas tenir compte des signaux d'avertissement aux passages à niveau et de s'introduire sur les propriétés ferroviaires, afin de réduire le nombre de décès, de blessures et de dommages évitables résultant d'incidents mettant en cause des trains et des citoyens;

CONSIDÉRANT QU'Opération Gareautrain est un partenariat public-privé qui a pour objet de travailler de concert avec le public, le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire;

CONSIDÉRANT QU'Opération Gareautrain demande au Conseil de ville d'adopter la présente résolution afin d'appuyer les efforts soutenus déployés par cet organisme pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre municipalité.

D'APPUYER la Semaine nationale de la sécurité ferroviaire qui se déroulera du 19 au 25 septembre 2022.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(7.2)

Participation à la démarche Pour ma mobilité, je m'active

CONSIDÉRANT que le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CRE Montérégie) est à la recherche de partenaires municipaux pour la réalisation d'une démarche en mobilité active pour les municipalités **Pour ma MOBILITÉ, je m'ACTIVE**, dans le cadre du programme Action-Climat Québec;

CONSIDÉRANT que le programme vise à soutenir les solutions de lutte contre les changements climatiques provenant des communautés en s'appuyant sur l'implication citoyenne.

D'AUTORISER la Ville de Saint-Lambert à participer à la démarche **Pour ma MOBILITÉ, je m'ACTIVE** du Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CRE Montérégie) à titre de partenaire municipal;

D'AUTORISER le directeur général et la Direction du génie, de l'environnement et des travaux publics à poursuivre la collaboration avec le CRE Montérégie pour mettre en oeuvre le projet **Pour ma MOBILITÉ, je m'ACTIVE** à Saint-Lambert.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(7.3)

Démissions - Comité des loisirs et sous-comité concernant la famille et les aînés

CONSIDÉRANT QUE le Comité culture, loisirs et vie communautaire et le Sous-comité concernant la famille et les aînés ont été créés par le conseil lors de la séance ordinaire du 14 février 2022 (résolution n° 2022-02-43);

CONSIDÉRANT la démission de la conseillère Virginie Dostie-Toupin à titre de membre du conseil de ces deux comités;

CONSIDÉRANT la démission de madame Linda Magher, comme membre citoyenne du Sous-comité concernant la famille et les aînés.

D'ENTÉRINER la nouvelle structure du Comité culture, loisirs et vie communautaire comprenant dorénavant deux membres du conseil;

DE NOMMER madame Janet Sader comme membre citoyenne du Sous-comité concernant la Famille et les Aînés en remplacement de Linda Magher.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(7.4)

Remplacement - Comité économique

CONSIDÉRANT QUE le Comité économique a été créé par le conseil lors de la séance ordinaire du 14 février 2022 (résolution no 2022-02-42);

CONSIDÉRANT la démission de la conseillère Julie Bourgoin à titre de membre de ce comité.

DE NOMMER la conseillère Virginie Dostie-Toupin en remplacement de la conseillère Julie Bourgoin à titre de membre du Comité économique.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(7.5)

Avis de conformité - CMQ

CONSIDÉRANT QU'une demande d'avis de conformité des règlements de zonage et de lotissement au plan d'urbanisme a été déposée à la Commission municipale du Québec.

DE ratifier le mandat confié au cabinet Therrien Couture Joli-Cœur S.E.N.C.R.L. pour représenter la Ville dans le cadre de la demande présentée à la Commission municipale du Québec afin qu'elle émette un avis de conformité des règlements de zonage et de lotissement au plan d'urbanisme de la Ville.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.1)

Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme

La mairesse procède au dépôt du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 16 juin 2022.



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 16 JUIN 2022 À 19 H, PAR VISIOCONFÉRENCE.

MEMBRES PRÉSENTS

M^{me} Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère
M. Pierre-François Chapleau
M. Luc Côté
M. Paul Guenther
M^{me} Tiam Sharifi

MEMBRE ABSENT

M^{me} Stéphanie Verreault, conseillère
M. Kevin Massé

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS

M^{me} Anik Fortin, cheffe du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

1. Ouverture de la réunion

Constatant que le quorum du comité consultatif d'urbanisme est atteint, on déclare la réunion ouverte à 19 h 23.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Tiam Sharifi, appuyé par Pierre-François Chapleau et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé. Il se lira donc comme suit :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et approbation des procès-verbaux des réunions du 4 et 18 mai 2022
4. PIIA – 209, rue Logan – Agrandissement, transformation de la façade et démolition (district 6)
5. PIIA – 335, boulevard Desaulniers – Transformation de la façade (district 6)
6. PIIA – 507-509, rue Oak – Transformation de la façade (district 6)
7. PIIA – 301, avenue Alexandra – Agrandissement et transformation de la façade (district 3)
8. PIIA – 345, Edison – Transformation de la façade (district 5)
9. PIIA – 135, de Charente – Transformation de la façade (district 2)
10. PIIA – 451, Pine – Agrandissement et transformation de la façade (district 6)
11. PIIA – 242, avenue de Stanley – Démolition, agrandissement et transformation de la façade (district 5)
12. PIIA – 385, avenue Edison – Transformation de la façade (district 5)
13. PIIA – 605, avenue Pine – Transformation de la façade (district 6)
14. PIIA – 477, avenue de Rothesay – Transformation de la façade (district 4)
15. PIIA – 169, avenue du Béarn – Transformation de la façade (district 2)
16. PIIA – 166, Brixton – Transformation de la façade (district 7)
17. PIIA – 1431, avenue Victoria – Affichage et transformation de la façade (district 4)
18. Avis préliminaire PIIA – 433, Brixton – Démolition, Agrandissement et transformation de la façade (district 7)
19. Avis préliminaire DM et PIIA – 147, Walnut – Démolition (pallier), Agrandissement et transformation de la façade (district 6)
20. Avis préliminaire PIIA – 161, Walnut – Agrandissement et transformation de la façade (district 6)
21. Levée de la séance



Urbanisme, permis et inspection
35, rue d'Aberdeen
Saint-Lambert (Québec) J4P 1R5
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 16 JUIN 2022**

3. Lecture et approbation des procès-verbaux des réunions du 4 et 18 mai 2022

Il est proposé par Pierre-François Chapleau, appuyé par Tiam Sharifi, et résolu unanimement d'adopter les procès-verbaux des séances du 4 et 18 mai 2022 avec la modification suivante au point 6.2 du procès-verbal du 4 mai :

Aucun membre présent n'est confortable avec une proposition de plus de huit étages pour ce secteur. Il n'y a pas de consensus qui se dégage pour la hauteur les propositions varient de 4 à 8 étages.



4. PIIA – 209, rue Logan – Agrandissement, transformation de la façade et démolition (district 6)

Sommaire du dossier

Requérants et professionnels

M. Charles-Alexandre Dubois, architecte pour M. Benoit Hudon et Mme Catherine Lamoureux, propriétaires

Mise en contexte

Le projet a été analysé lors de la séance du 18 mai 2022, les membres du comité consultatif d'urbanisme décident de conserver le projet à l'étude et demandent des modifications selon les considérations suivantes :

Les membres partagent les commentaires du service UPI à l'effet que la volumétrie et la distinction entre l'agrandissement et le bâtiment existant à l'aide d'un silence vitré sont appréciées.

Or, bien qu'une toiture en pente soit intéressante pour un agrandissement contemporain, sa forme et son amplitude créent une trop grande distinction entre leurs deux éléments. Le volume principal du bâtiment existant doit demeurer l'élément central, à moins de proposer une forme d'agrandissement mimétique, celle-ci devrait s'atténuer et se fondre entre les deux corps du bâtiment existant et du voisin immédiat.

L'utilisation d'une couleur sombre est également un élément peu apprécié des membres du comité. Selon les couleurs du voisinage et du bâtiment principal, une teinte de couleur chaude accentuée de blanc semblerait plus appropriée pour cet agrandissement.

La marquise est un élément intéressant dans l'architecture, il serait cependant recommandé de la réduire à la limite de la séparation en verre entre le bâtiment existant et l'agrandissement ou même en ligne avec la porte patio afin de ne pas empiéter sur des éléments existants du bâtiment.

Il a également été mentionné que la fenestration pourrait être repensée afin d'être mieux balancée avec le rythme des ouvertures du bâtiment existant.

Malgré tout, le comité apprécie et reconnaît le travail professionnel qui a été réalisé. C'est pour cette raison que le projet n'est pas refusé et qu'il est proposé de le travailler de nouveau.

L'édifice du 209, rue Logan a été construit vers 1913 et son style a été influencé grandement par le courant Queen Anne. On le retrouve notamment dans la fiche des maisons de style Queen Anne dans le répertoire des courants architecturaux de Saint-Lambert. Ses caractéristiques d'authenticité ont été bien conservées, ce qui en fait un bâtiment d'intérêt patrimonial de valeur supérieur. Le bâtiment est localisé sur le coin de la rue Logan et Pine, donc tout agrandissement sera visible d'une voie publique.

Le projet consiste à démolir la véranda située à l'arrière du bâtiment pour créer un agrandissement. Les changements suivants sont proposés :

- Démolition de la véranda existante et du balcon surplombant celui-ci;
- Agrandissement contemporain à la résidence unifamiliale d'environ 1 250 pieds carrés répartis sur 2 étages et le sous-sol;
- Création d'espaces extérieurs intégrés avec un aménagement paysager bonifier.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Selon la fiche d'information historique sur la qualité architecturale et la conservation du style du bâtiment, on souligne l'intérêt supérieur et l'évolution harmonieuse de l'authenticité de la propriété.

Nous sommes d'avis que le gabarit de l'agrandissement répond à la physionomie et aux gabarits dans le voisinage. Par ailleurs, sans la toiture en pente, l'agrandissement semble mieux fusionner avec le bâtiment existant. L'un des éléments marquants de l'agrandissement est le fractionnement entre le bâtiment existant et l'agrandissement qui est conservé et apprécié.

La couleur de l'agrandissement a été conservée dans les tons de gris, mais ils ont choisi une teinte plus chaude soit la couleur charbon, l'architecte a également souhaité agencer le contour des fenêtres et solin de couleur rouge orange.

Le Service de l'urbanisme apprécie le geste de la couleur et trouve intéressant d'avoir ajouté une teinte charbon.



Urbanisme, permis et inspection
35, rue d'Aberdeen
Saint-Lambert (Québec) J4P 1R5
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 16 JUIN 2022**

Après avoir analysé les documents soumis par le requérant, le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme à plusieurs objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (2234)* et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU

Certains membres du comité regrettent que l'agrandissement se fasse en rupture de l'existant et considère que le volume est mal intégré au contexte. La majorité des membres regrettent que la nouvelle proposition n'ait pas réintégré la toiture en pente et propose un toit plat. Les membres reconnaissent que plusieurs agrandissements de ce type ont été autorisés dans les dernières années et en ce sens justifieraient difficilement un refus de la proposition.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ



5. PIIA – 335, boulevard Desaulniers – Transformation de la façade (district 6)

Sommaire du dossier

Requérants et professionnels

Mme Sophie Beaucage, propriétaire

Mise en contexte

Le projet a été analysé lors de la séance du 18 mai 2022. Les membres encouragent le requérant à travailler de pair avec le service UPI présenter une nouvelle proposition architecturale qui respecte les objectifs et critères du règlement sur les PIIA.

Le projet vise un bâtiment unifamilial isolé construit en 1950.

L'intervention consiste à la transformation de la façade du bâtiment principal notamment aux modifications suivantes :

- Remplacer le perron actuel pour un perron avec palier en pavé uni;
- Modifier la toiture de l'entrée en l'avancant vers l'avant et en ajoutant deux piliers;
- Remplacer le revêtement de la toiture entrée principal et de la toiture mansardée pour un revêtement métallique;
- Remplacer, sur l'entrée principale, la porte d'entrée et utiliser les pierres récupérées pour compléter le pignon.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Dans la nouvelle proposition, la pierre d'origine est rejointée et conservée, la pente du toit demeure la même, mais la toiture est refaite et remplacée par un revêtement plus durable et les allèges des fenêtres sont conservées tel quel. Nous croyons que le projet respecte mieux la forme et le style d'origine, l'intégration au patrimoine bâti du voisinage est un élément important et ces éléments représentent mieux le cadre bâti de la rue. Par contre, la porte en imitation bois (ou en vrai bois) jure avec l'harmonie du bâtiment. Il serait préférable de proposer une teinte qui s'apparente à la fenestration ou une couleur unie.

Après avoir analysé les documents soumis par le requérant, le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme à plusieurs objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (2234)* et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU

Les membres apprécient la nouvelle proposition qui a été travaillée davantage en respect de l'existant. L'ensemble des membres est d'avis que le pignon de l'entrée devrait rester en bois et le choix du modèle et de la position de la porte d'entrée revue. Certains membres trouvent qu'une proposition avec marquise en porte à faux ou sur corbeau serait davantage respectueuse du bâtiment d'origine plutôt que l'ajout de colonnes.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA avec les modifications suivantes :

- La porte d'entrée doit être centrée avec des impostes de chaque côté;
- La portion du pignon de la marquise devrait rester en bois;
- Les colonnes soutenant la marquise devraient être retirées.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ



**6. PIIA – 507-509, rue Oak –
Transformation de la façade (district 6)**

Sommaire du dossier

Requérants et professionnels

Mme Danielle Deshamais et M. Dominic Mercier, propriétaires

Mise en contexte

L'édifice de deux logements unifamiliaux jumelés construit vers 1939.

Le propriétaire désire remplacer le garde-corps de la galerie à l'étage, changer le parement sur les extrémités gauche et droite de brique en Canexcel et ajouter une fenêtre au sous-sol.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Le requérant a été informé que le revêtement Canexcel n'est pas autorisé par la réglementation et il va conserver le revêtement existant. Il serait d'ailleurs recommandé de que l'ouverture proposée soit de même taille et de même forme que la fenêtre existante. Enfin, la forme et le matériau du garde-corps proposé en métal reprennent les compositions de celui aménagé dans l'allée piétonne ce qui permet de retrouver un produit qui devait être installé originalement.

Après avoir analysé les documents soumis par le requérant, le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme à plusieurs objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (2234) et applicables au projet et il recommande comme condition la conservation de la brique existante ou le remplacement de la brique par une brique similaire et que la fenêtre proposée au sous-sol soit de même dimension que l'existant.

Commentaires et recommandations du CCU

Un membre du comité souligne que le service UPI doit bien s'assurer au moment d'analyse du permis que le garde-corps du balcon du 2^{em} étage sera bien de fer forgé. Les membres secondent les commentaires du service UPI et considèrent que le revêtement de brique devrait être maintenu en place dans son intégrité et que la nouvelle fenêtre en façade devrait reprendre les proportions et le modèle de la fenêtre du sous-sol en façade existante.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA suivant les modifications suivantes :

- Le revêtement de brique doit être préservé dans son intégralité ;
- La fenêtre proposée doit avoir les mêmes proportions et être du même modèle que la fenêtre du sous-sol existante en façade.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**7. PIIA – 301, avenue Alexandra –
Agrandissement et transformation de la façade (district 3)**

Sommaire du dossier

Requérants et professionnels

Mme Caroline Bouchard, propriétaire

Mise en contexte

L'édifice a été construit vers 1959. Le bâtiment d'un étage à toit quatre versants et un garage adjacent est construit en brique sur ses 4 façades. Le projet consiste en un agrandissement afin de fermer l'entrée principale et de créer un lobby sous la toiture en porte à faux.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

L'agrandissement conserve la forme et les dimensions de la toiture, la brique sera réutilisée pour le parement de l'agrandissement et la porte sera également récupérée. La fenêtre proposée reprend les caractéristiques de la fenestration du bâtiment de même que l'allège sous celle-ci.

Après avoir analysé les documents soumis par le requérant, le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme aux objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (2234) et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU

L'agrandissement et l'ajout des fenêtres sont faits en respect de l'existant.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



8. PIIA – 345, Edison – Transformation de la façade (district 5)

Sommaire du dossier

Requérants et professionnels

M. Marin Vallée et Marie-Doulce Corby, propriétaires

Mise en contexte

Le PIIA vise un bâtiment unifamilial d'un étage daté de 1951.

La demande vise la transformation de la brique existant en ajoutant un traitement à la chaux de couleur blanche et le remplacement de la porte principale.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Selon l'article 3.8 b) du règlement sur les PIIA, l'un des objectifs est la *préservation de la physionomie et du caractère spécifique du bâtiment*.

Une brique d'une couleur naturelle devrait être conservée, surtout si elle est en bon état. La porte proposée cadre dans le type et s'agence bien avec la brique et les revêtements existants.

Après avoir analysé les documents soumis par le requérant, le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est partiellement conforme aux objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (2234)* et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU

À la majorité, les membres sont d'avis que la coloration de la brique d'argile existante contrevient à l'article 3.8 du règlement 2234 sur les PIIA en dénaturant des caractéristiques distinctives du bâtiment. La brique devrait rester intacte.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA suivant la modification suivante :

- La brique existante doit garder sa couleur d'origine.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ



**9. PIIA – 135, de Charente –
Transformation de la façade (district 2)**

Sommaire du dossier

Requérants et professionnels

M. Éric Marineau, propriétaire

Mise en contexte

L'intervention vise un bâtiment unifamilial isolé construit en 1973.

Le projet vise la modification des éléments suivants :

- Changement de la porte d'entrée;
- Changement des fenêtres au 2^e étage et porte-garage couleur noire;
- Changement aluminium tour de fenêtre 2^e étage et le tour de porte de garage de couleur noire;
- Changement de couleur façade (revêtement léger) et bordure fenêtre 2^e étage de couleur charbon;

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Ces modifications permettraient de préserver les qualités particulières et le caractère propre de la construction (3.8 b). La couleur charbon, accentue les formes et les éléments soulignent le changement de couleur des fenêtres et porte en noir. Le seul élément qui vient briser la verticalité est les carreaux proposés dans la nouvelle porte et cet élément est représentatif des constructions des années 1970.

Après avoir analysé les documents soumis par le requérant, le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme aux objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (2234) et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU

Plusieurs membres préféreraient que les couleurs proposées soient plus claires, mais considérant que des projets semblables aient été récemment autorisés les membres adhèrent à la proposition, mais souhaiteraient que les commentaires suivants soient transmis au requérant :

Les couleurs choisies devraient être plus claires ;

Les séparations verticales dans les fenêtres situées de part et d'autre de la porte devraient être retirées du projet afin de préserver cette composante de l'entrée existante.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



10. PIIA – 451, Pine– Agrandissement et transformation de la façade (district 6)

Sommaire du dossier

Requérants et professionnels

M. Luc Plante, architecture et design pour Pierre-Marc Durivage, propriétaire

Mise en contexte

Le projet a déjà été présenté au CCU du 24 novembre 2021.

Les commentaires du Comité étaient les suivants :

- Le pignon au-dessus de la porte d'entrée principale devrait être conservé;
- Le volume cubique de deux étages à toit plat en projection arrière devrait être inférieur au faîte de toit de la portion garage de l'agrandissement;
- Le volume cubique de deux étages, bien qu'en recul important par rapport à la rue et de la façade principale du bâtiment, devrait proposer en façade avant des angles en harmonie avec les pentes de toit;
- La pierre naturelle des portions de mur à démolir devrait être récupérée et réintégrée à la construction, principalement au niveau de la façade avant;
- La porte d'entrée de l'agrandissement devrait être localisée sur la façade latérale du volume existant afin d'en limiter la visibilité depuis la rue;
- Conséquemment, la porte de garage devrait être recentrée dans le volume de l'agrandissement.

Le projet consiste à agrandir et à transformer la maison unifamiliale isolée construite vers 1938. La propriété à l'étude constitue l'une des premières maisons érigées pour H. G. Clack, constituant peut-être l'un des projets les plus singuliers de King, sans être une reproduction véritable.

L'agrandissement se fera en projection latérale droite. Il sera d'une largeur de 15 pieds et 2 pouces et d'une profondeur de 32 pieds. La nouvelle section sera en recul de 4 pieds par rapport à la façade principale du bâtiment. Le taux d'implantation du bâtiment, une fois agrandi, sera de 27,25 %. Le nouvel espace servira de garage au rez-de-chaussée et de chambre à coucher à l'étage.

La section agrandie sera recouverte en façade d'un revêtement de pierre naturelle, de la compagnie Carrières Ducharme, de type St-Marc, appareillé au parement de pierres existantes. Une porte de garage pleine ainsi qu'une porte d'entrée secondaire, de couleur minerai de fer, de la compagnie Gentek, sont proposées en façade. Par ailleurs, afin d'alléger la proportion de l'agrandissement en façade, une fenêtre au 2^e étage sera ajoutée pour créer un effet de transparence.

Au niveau du bâtiment existant, il est proposé de remplacer le revêtement de clin en aluminium existant par un nouveau revêtement en bois d'une largeur de 4 pouces posés à la verticale, de la compagnie Sidex ou Maibec, de couleur charbon de mer. Le nouveau volume à toit plat en projection arrière, partiellement visible de la rue sera également recouvert du même revêtement.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Les transformations proposées respectent l'intégrité architecturale d'origine du bâtiment. Toutefois, le service de l'urbanisme est d'avis que le pignon au-dessus de la porte d'entrée principale devrait être conservé. Il aurait pu être intéressant de proposer un revêtement léger en clin de bois de larges planches pour les pignons et l'agrandissement installé à l'horizontale. Ce revêtement est utilisé habituellement dans les maisons de spécificité de Francis King. Or, le revêtement proposé cadre bien avec les agrandissements et les précédents existants ainsi que dans le voisinage.

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme aux objectifs et critères prévus au Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturales (2234) et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU

Les membres du comité maintiennent la majorité des commentaires formulés précédemment. Les propriétés données en exemples pour justifier l'ajout d'un volume carré ne convainquent pas les membres qui considèrent que le bâtiment visé présente des pentes de toit plus importantes que les propriétés citées en exemple, ce qui accentue les enjeux d'intégration. Le volume cubique devrait être traité différemment en s'inspirant d'éléments existants sur les bâtiments tel que les lucarnes par exemple. De plus, le pignon de la marquise de l'entrée principale devrait être maintenu.

Enfin, les membres reconnaissent que la proposition d'intégrer une seconde porte d'entrée en façade avant est faite de manière discrète et n'enlève rien à la prédominance de l'entrée principale d'origine. En ce sens, les membres révisent leur opinion à ce sujet.



Urbanisme, permis et inspection
35, rue d'Aberdeen
Saint-Lambert (Québec) J4P 1R5
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 16 JUIN 2022**

La dérogation mineure n'a pas été étudiée.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme décident de conserver le projet à l'étude et demandent des modifications selon les considérations mentionnées plus haut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



11. PIIA – 242, avenue de Stanley – Démolition, agrandissement et transformation de la façade (district 5)

Sommaire du dossier

Requérants et professionnels

Mme Anouk Fournier Ross, propriétaire

Mise en contexte

L'intervention vise un bâtiment unifamilial construit en 1913. Le projet consiste à démolir une grande partie du bâtiment afin de l'agrandir et de le transformer passant d'une superficie de 186 m² à 283,2 m². Il s'agit donc d'un agrandissement majeur qui modifie complètement l'architecture, la hauteur, l'implantation, les dimensions et le style du bâtiment.

Selon les images d'inspiration, le projet consiste au remplacement du revêtement léger de cèdres par un crépi blanc avec fenêtres noires et un revêtement métallique. Dans la demande, on retrouve peu de détail sur le type de revêtement.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Selon l'article 3.8 b) du règlement sur les PIIA, l'un des objectifs est la préservation de la physionomie et du caractère spécifique du bâtiment. La proposition vient éliminer toute trace du bâtiment d'origine afin de le transformer dans un autre style et une tout autre physionomie. Par ailleurs, on devrait retrouver dans la présentation les immeubles voisins, notamment pour comparer le gabarit et les hauteurs. Le détail des matériaux et des ouvertures devrait être précisé. Le bâtiment semble atteindre la hauteur maximale permise, mais ce n'est pas le cas d'aucun bâtiment sur la rue. Un agrandissement qui respecte le bâtiment d'origine et permet de conserver son identité serait plus approprié et cadrerait mieux dans les objectifs et critères du PIIA. Le projet ne cadre pas dans le voisinage immédiat et étendu.

Après avoir analysé les documents soumis par le requérant, le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est non conforme aux objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (2234)* et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU

Bien que la proposition est considérée comme jolie, les membres sont d'avis que le requérant doit travailler à partir des composantes architecturales de la maison existante pour respecter les objectifs et critères de l'article 3.8 b) du règlement 2234 sur les PIIA. Notamment, la forme du toit et le maintien du revêtement de bardeau de bois existant devrait être intégré à la proposition d'agrandissement. Une nouvelle proposition devra permettre de répondre aux objectifs et critères suivants :

3.8. Objectifs et critères particuliers applicables aux projets d'insertion d'une nouvelle construction et aux projets d'agrandissement ou de modification de façade

b) Préservation de la physionomie et du caractère spécifique du bâtiment; il sera considéré que cet objectif est atteint si les critères suivants sont respectés :

- i) les qualités particulières et, de manière générale, **le caractère propre d'une construction doivent être protégés;**
- ii) les modifications proposées sont basées sur des fondements historiques et elles évaluent de donner une apparence incompatible avec l'âge, le **style architectural** ou la période culturelle d'une construction;
- iii) une adjonction à une construction existante doit être exécutée de manière à permettre le retour à l'état initial;
- iv) seuls sont autorisés les matériaux de revêtement extérieur compatibles avec les matériaux existants; les couleurs de revêtement doivent s'agencer avec celles des constructions situées à proximité;
- v) les ouvertures existantes ne peuvent être murées; la réparation, la restauration ou la reconstruction des ouvertures d'un bâtiment principal doit être effectuée de façon à conserver le style architectural du bâtiment;
- vi) les saillies, chambranles et ornements doivent être conservés et entretenus en autant que possible dans leur état d'origine, tel que connu;
- vii) le toit de tout bâtiment doit être d'une forme et d'une pente harmonisées à celles du bâtiment et des bâtiments situés à proximité.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal de refuser le projet de PIIA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



12. **PIIA – 385, avenue Edison –
Transformation de la façade (district 5)**

Sommaire du dossier

Requérants et professionnels

M. Gabriel Ccopa (C immobilier), nouveau propriétaire

Mise en contexte

L'intervention vise un bâtiment unifamilial construit en 1952. Le bâtiment est situé sur un terrain de coin soit sur l'avenue Edison et l'avenue Victoria. Le projet consiste à peindre le revêtement de brique et de pierre en façade avant, en façade avant secondaire et en façade latérale ainsi que le revêtement léger au 2^e étage de couleur Charbon. Par ailleurs, les soffites et gouttières seraient peints de couleur noire.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

La qualité de la brique existante semble intacte et le phénomène d'efflorescence pourrait avoir causé un léger blanchiment de la brique. Un professionnel en maçonnerie pourrait être en mesure de résoudre cette problématique. Or, le Service de l'UPI ne croit pas qu'il serait judicieux de peindre une brique de bonne qualité et encore moins une pierre en façade. Pour ce qui est de l'aluminium, la couleur charbon pourrait venir rehausser la valeur et la noblesse du bâtiment.

Après avoir analysé les documents soumis par le requérant, le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est partiellement conforme aux objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (2234)* et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU

Les membres du CCU rappellent à Mme Fortin que les dispositions visant la teinture de la brique ont été modifiées au projet de règlement de zonage 2022. Ainsi à l'article 4.3.7 du projet de règlement de zonage 2022 qui s'applique en concomitance du règlement 2008, la teinture de la brique indépendamment de la façade visée possible que sous approbation du conseil via un PIIA.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le PIIA avec la modification suivante :

- La maçonnerie des façades latérales ne sera pas teinte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Urbanisme, permis et inspection
35, rue d'Aberdeen
Saint-Lambert (Québec) J4P 1R5
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 16 JUIN 2022**

**13. PIIA – 605, avenue Pine –Transformation
de la façade (district 6)**

Sommaire du dossier

Requérants et professionnels

M. Dominique Duchesne et Mme Kim Silkauskas, propriétaires

Mise en contexte

L'intervention vise un bâtiment unifamilial construit en 1948. Peinture complète de l'extérieur de la maison. Le vinyle jaune/beige sera peinturé en blanc (couleur blanc pur). Les soffites seront peinturées en brun foncé (comme les fenêtres). La portée des travaux inclut un lavage à pression de la maison suivi de l'application de deux douches de peinture.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Après avoir analysé les documents soumis par le requérant, le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme aux objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (2234)* et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



14. **PIIA – 477, avenue de Rothesay –
Transformation de la façade (district 4)**

Sommaire du dossier

Requérants et professionnels

M. Luc Gélinas de la compagnie Arketip pour Blanche-Mathilde Moreau-Lépine et Louis-Étienne Hébert-Racine, propriétaires.

Mise en contexte

L'intervention vise un bâtiment unifamilial construit en 1959. Le projet consiste à agrandir la toiture et transformer le rez-de-chaussée (aucune modification façade avant). Le gabarit proposé est assez imposant et ne représente pas le style existant dans le voisinage.

Le projet consiste à démolir la véranda située à l'arrière du bâtiment pour créer un agrandissement. Les changements suivants sont proposés :

- Démolition complète du toit pour aménager un étage dans la nouvelle toiture.
- Réaménagement du rez-de-chaussée et modification de certaines ouvertures.

Le projet requiert une dérogation mineure afin d'autoriser un pourcentage de revêtement de moins de 60% en façade avant, notamment due au gabarit du pignon très important.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Selon l'article 3.8 b) du règlement sur les PIIA, l'un des objectifs est la préservation de la physionomie et du caractère spécifique du bâtiment. Or, le Service de l'UPI est d'avis que la physionomie du bâtiment est dégradée au détriment du bâtiment lui-même et des bâtiments voisins. La hauteur de la toiture est plus élevée que la hauteur de du plafond du RDC ce qui créer une disproportion peu intéressante. Cette situation créer un effet d'écrasement du bâtiment existant et cela ne respecte pas le caractère spécifique du bâtiment.

Après avoir analysé les documents soumis par le requérant, le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est non conforme aux objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (2234) et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU

Les membres questionnent l'approche architecturale pour l'intégration d'un 2^{em} étage. Les membres mentionnent un projet de nouvelle construction au 130 Alexandra qui pourrait être un référent pour ce projet d'agrandissement.

La tôle noire crée une lourdeur. La nouvelle toiture semble écraser le volume du rez-de-chaussée et contrevenir au principe de respect et de mise en valeur du bâtiment existant. La hauteur de la proposition semble aussi disproportionnée par rapport au cadre bâti environnant. La présence à gauche de la propriété visée d'une maison « jumelle » devrait aussi être prise en compte dans l'approche architecturale à adopter. Le bâtiment devrait évoluer en respect du style et des proportions architecturales de la construction d'origine.

Une nouvelle proposition devra permettre de répondre aux objectifs et critères suivants :

3.8. Objectifs et critères particuliers applicables aux projets d'insertion d'une nouvelle construction et aux projets d'agrandissement ou de modification de façade

a) Préservation de la physionomie et du caractère spécifique du cadre bâti du milieu d'insertion; il sera considéré que cet objectif est atteint si les critères suivants sont respectés:

i) les constructions doivent s'établir en rapport direct avec le milieu bâti environnant et avec le paysage de la rue, particulièrement en termes de gabarit, de forme et de couleur;

b) Préservation de la physionomie et du caractère spécifique du bâtiment; il sera considéré que cet objectif est atteint si les critères suivants sont respectés :

i) les qualités particulières et, de manière générale, le caractère propre d'une construction doivent être protégés;



Urbanisme, permis et inspection
35, rue d'Aberdeen
Saint-Lambert (Québec) J4P 1R5
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 16 JUIN 2022**

- ii) les modifications proposées sont basées sur des fondements historiques et elles évaluent de donner une apparence incompatible avec l'âge, le style architectural ou la période culturelle d'une construction;
- iv) seuls sont autorisés les matériaux de revêtement extérieur compatibles avec les matériaux existants; les couleurs de revêtement doivent s'agencer avec celles des constructions situées à proximité;
- v) les ouvertures existantes ne peuvent être murées; la réparation, la restauration ou la reconstruction des ouvertures d'un bâtiment principal doit être effectuée de façon à conserver le style architectural du bâtiment;
- vii) le toit de tout bâtiment doit être d'une forme et d'une pente harmonisées à celles du bâtiment et des bâtiments situés à proximité.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal de refuser le projet de PIIA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



15. **PIIA –169, avenue du Béarn –
Transformation de la façade (district 2)**

Sommaire du dossier

Requérants et professionnels

Lou Bonatesta et Morgan Martin, propriétaires

Mise en contexte

L'intervention vise un bâtiment unifamilial construit en 1966. Le projet consiste à agrandir en façade avant sous la toiture de la galerie existante le salon existant, la porte demeure intact et d'y installer un revêtement léger d'aluminium ou un revêtement de plastique et de bois recyclés. Les soffites, fascias et gouttières seront également remplacés de couleur voir, ainsi que les fenêtres de couleurs noires. L'utilisation de deux matériaux est intéressante et fait écho aux constructions voisines.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

La qualité de la brique existante semble intacte, il serait possible de récupérer une partie de celle-ci pour la réinstaller ou proposer une brique similaire de part et d'autre de la fenêtre. Pour ce qui est du haut et du bas de la fenêtre, un revêtement léger pourrait être installé (bois ou New Tech Wood). Pour ce qui est de l'aluminium, la couleur noire pourrait venir rehausser la valeur du bâtiment et s'apparenter à des constructions voisines.

Le service doit valider la conformité du revêtement NewTechWood proposé.

Après avoir analysé les documents soumis par le requérant, le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est partiellement conforme aux objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (2234)* et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU

Certains membres déplorent la disparition des trois arches de la structure du balcon qui créaient une légèreté, un rythme et étaient des éléments distinctifs de la façade. Plusieurs membres considèrent que l'agrandissement de ce genre convient peu à l'architecture d'origine, mais souligne l'intérêt de conserver l'entrée principale dans sa position initiale et reconnaissent que la proposition est tout de même plus réussie que d'autres transformations de même nature citées en exemple par le requérant.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA tel que déposé avec l'option du revêtement NewTechWood si autorisé par la réglementation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



16. **PIIA – 166, Brixton –Transformation de la façade (district 7)**

Sommaire du dossier

Requérants et professionnels

M. Raphael Zaary de la compagnie 9414-4425 Québec inc., pour Ruth Senneville et Andre J. Bouchard, propriétaire.

Mise en contexte

L'intervention vise un bâtiment unifamilial construit en 1961. Le projet consiste à transformer la façade principale afin de mettre au goût du jour la maison tout en respectant les objectifs du PIIA de Saint-Lambert et l'intégration architecturale du quartier. Tout en gardant le caractère d'origine de la façade et en assurant une cohérence entre la façade et les autres côtés de la maison, voici les travaux proposés:

- Remplacement des fenêtres pour des fenêtres avec cadre d'aluminium noir;
- Remplacement et modification de l'ouverture de la porte principale pour une porte vitrée en acier noir et ajout d'un accent de bois;
- Remplacement de la porte de garage pour une porte noire.;
- Remplacement du revêtement extérieur de bois (signe de dégradation) pour un revêtement d'aluminium vertical noir similaire en forme à celui en place;
- Remplacement du soffite sous la marquise, devant la porte principale, pour un soffite de bois.
- Peinture des fascias, soffites, gouttières, garde-corps et colonnes du petit toit en noir.
- Peinture du crépi de couleur gris/beige.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

La qualité de la brique est conservée, ce qui est favorisé. Le Service de l'UPI apprécie la touche de bois naturel proposé sous la marquise et adjacente à la porte principale. Le revêtement de bois aurait pu être peint ou teint en noir afin conserver le même type de matériau. Or, il semble que celui-ci montre des signes de dégradation. Il serait possible de le changer pour un revêtement de bois (teint ou peint) afin de conserver le cachet typique de ces maisons à pallier des années 1970. Par ailleurs, le bois est majoritairement utilisé comme revêtement secondaire dans le voisinage, notamment dans les exemples montrés.

Après avoir analysé les documents soumis par le requérant, le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme aux objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (2234) et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU

Plusieurs commentaires sont faits au sujet des couleurs choisies. L'ensemble des membres trouvent que les couleurs sont trop foncées et souhaite qu'une recommandation soit faite au requérant afin que les couleurs soient plus pâles ou minéral de fer.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



17. PIIA –1431, avenue Victoria –Affichage et transformation de la façade (district 4)

Sommaire du dossier

Requérants et professionnels

M. Wilson Massa de la compagnie Ombrage construction pour Horizon Canada Company, propriétaire

Mise en contexte

Le projet a été présenté au CCU du 15 septembre 2021 et le Comité a recommandé de conserver le projet :

Les membres du CCU sont d'avis qu'un plan d'ensemble d'affichage doit être déposé conjointement au projet de transformation afin d'assurer une harmonisation entre les enseignes murales et les modifications proposées à la façade avant du bâtiment donnant sur l'avenue Victoria. La rythmique entre les nouveaux frontons et l'affichage devrait être davantage détaillée considérant que les frontons proposés semblent chevaucher plusieurs locaux commerciaux.

Également, des plans architecturaux plus complets, composés d'élévations et de perspectives couleurs, ainsi que des échantillons devraient être déposés afin de permettre une analyse exhaustive du projet.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme décident de conserver le projet à l'étude selon les considérants mentionnés plus haut.

Le projet consiste à transformer la façade avant du bâtiment commercial construit vers 1960. Il est proposé de procéder à la réfection de la structure située au-dessus des différents locaux commerciaux afin de s'harmoniser avec l'architecture du commerce Uniprix situé en projection droite de l'ensemble commercial. Prendre note que le Provigo a récemment été rénové avec un fond en aluminium noir et des enseignes modifiés, ceci n'est pas représenté sur le document.

Les marquises, les revêtements extérieurs et les solins seront remplacés par les mêmes éléments architecturaux que l'on retrouve au niveau du commerce Uniprix. L'objectif des propriétaires est d'harmoniser la façade donnant sur rue de l'ensemble commercial. Les matériaux et les couleurs choisis seront identiques à l'existant.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Les jeux de volumes et les enseignes améliorent la structure et le rythme de la façade. Le retrait les éléments rouges permet de simplifier le visuel de la façade et l'apport de l'aluminium donner un style plus actuel. Or, les enseignes prennent une place importante sur la façade, le projet de plan d'ensemble d'affichage devrait proposer une limite de surface d'affichage pour chaque espace proposé soit la taille approximative du logo actuel du magasin Uniprix, environ trois rectangles d'aluminium totalisant un maximum de 2 pieds 8 po de hauteur par 16 pieds 6 po de largeur excluant le local du marchand alimentaire.

Après avoir analysé les documents soumis par le requérant, le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme aux objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (2234) et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU

Les membres du comité voient peu d'avantages à la proposition. La plupart d'entre eux appréciaient que le coin du bâtiment soit marqué par un élément d'affichage et un fronton soulignant la fin du bâtiment. Les membres considèrent aussi que le fait que l'enseigne d'Uniprix soit encadrée par 2 lampadaires participe au rythme de la façade. Les sections plus hautes qui sont proposées ne seront, quant à elles, pas encadrées par 2 lampadaires, cela va créer une séquence étrange.

Pour simplifier la façade et maintenir un élément architectural marquant au coin du bâtiment, il est proposé de retirer de la proposition la partie des frontons qui dépassent la toiture et de laisser l'alignement des enseignes tel que l'existant.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le PIIA avec la modification suivante :

- Les trois nouveaux frontons ne dépassent pas le niveau de la toiture et l'alignement des enseignes respecte l'alignement existant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Urbanisme, permis et inspection
35, rue d'Aberdeen
Saint-Lambert (Québec) J4P 1R5
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 16 JUIN 2022**



Urbanisme, permis et inspection
35, rue d'Aberdeen
Saint-Lambert (Québec) J4P 1R5
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 16 JUIN 2022**

18. Avis préliminaire PIIA – 433, Brixton – Démolition, Agrandissement et transformation de la façade (district 7)

Ce point est traité avant l'ouverture de la séance dans l'attente de Tiam Sharifi, le quorum n'étant pas atteint.

Avec les images transmises, les membres présents considèrent que l'ajout d'un étage serait une transformation mieux intégrée au contexte et aux bâtiments existants que l'ajout d'un étage à même une nouvelle toiture. Les membres émettent des réserves sur les proportions des fenêtres du 2^e étage, les volets, le revêtement à utiliser pour un 2^e étage.



19. Avis préliminaire DM et PIIA – 147, Walnut – Démolition (pallier), Agrandissement et transformation de la façade (district 6)

Sommaire du dossier

Requérants et professionnels

M. Luc Plante, architecte pour M. Jean-François Pilon, propriétaire

Mise en contexte

Le projet consiste à agrandir et transformer la façade avant de la maison unifamiliale isolée construite vers 1958. Par ailleurs, les requérants proposent une dérogation mineure qui analysé préalablement en avis préliminaire.

Les propriétaires ont acquis la propriété en juin 2021 et désirent améliorer les aménagements existants afin de l'adapter à leurs besoins familiaux. L'ajout d'un garage ainsi que plusieurs chambres étaient essentiels à leur programme.

Un premier dossier d'orientation a été étudié par les membres du CCU lors de la rencontre du 19 janvier 2022. Les membres étaient unanimement défavorables au projet présenté considérant que :

- La proposition dénature le bâtiment d'origine et ne répond pas aux objectifs du règlement sur les PIIA. Les transformations importantes du bâtiment devraient respecter davantage l'architecture du volume d'origine en reprenant les caractéristiques architecturales existantes. Les membres recommandent que la proposition architecturale soit retravaillée de manière à :
 - Préserver les qualités particulières et, de manière générale, protéger le caractère propre de la construction d'origine;
 - Éviter que les modifications proposées ne donnent une apparence incompatible avec le style architectural de la construction d'origine;
- Certains membres recommandent de travailler le projet d'agrandissement davantage en horizontalité en s'inspirant du style *prairie house*.

L'architecte au dossier dépose une version 8 du projet faisant suite aux commentaires tenus lors de la rencontre du CCU du 19 janvier 2022, les orientations du CCU du 14 mars 2022 et les commentaires du service de l'urbanisme.

Voici les principales modifications apportées au projet pour donner suite à la dernière présentation :

- Retrait de la marquise en façade avant;
- Entrée retravaillée dans des proportions similaires à l'existante;
- Réduction du palier du balcon d'entrée et réduction du toit pour qu'il soit concentré uniquement au-dessus de la porte;
- Recule du garage pour un total de 11 pieds par rapport à la façade principale;
- Remplacement du toit plat pour une toiture à versants qui reprend les pentes presque à l'identique des pentes existantes.
- Ouvertures retravaillées en coin telles que les ouvertures de la maison existante;
- Volume du 2^e étage retravaillé dans le style *prairie house* avec de plus grands débords pour accentuer l'horizontalité et de la fenestration en bandeau continu typique de ce style architectural.

L'agrandissement, par l'ajout d'un deuxième étage, sera de 30 pieds et 1 pouce de largeur sur 28 pieds et 9 pouces de profondeur. La majorité du nouveau volume à l'étage se fera dans la continuité des murs de la maison existante et une nouvelle section sera construite en projection latérale droite. Le nouveau toit sera composé de quatre versants. La hauteur totale de la maison après l'ajout de l'étage sera de 32 pieds et 3 ¾ pouces. Le plancher du rez-de-chaussée et les murs extérieurs du bâtiment existant seront conservés. Toutefois, la toiture et les cloisons intérieures seront démolies.

La section d'agrandissement en projection latérale droite comportant le garage attaché sera de 20 pieds et 11 ½ pouces de largeur sur 33 pieds et 3 ½ pouces de profondeur. La façade avant du garage attaché sera en retrait de 11 pieds de la façade avant principale du bâtiment. Ce volume est construit en recul de manière à identifier le corps principal de la maison. La hauteur totale de cette portion de l'agrandissement, composée d'un toit à trois versants, sera d'environ 26 pieds.

Aucune cote de hauteur n'a été fournie par le requérant afin de juger de l'intégration avec le voisinage immédiat. Toutefois, l'architecte a pris soin de travailler les hauteurs du bâtiment afin que ceux-ci s'harmonisent avec le voisinage immédiat. Le voisin de droite étant plus bas, l'étage au-dessus du garage



est plus bas par rapport à l'étage du volume de gauche qui s'harmonise au voisin de gauche.

Les nouveaux volumes seront recouverts d'une brique d'argile de couleur *cherry velour* de la compagnie Belden. L'ensemble des élévations respecte le pourcentage minimal de maçonnerie exigé par le règlement de zonage, soit 60 % par façade. Dans la mesure du possible, il est proposé de conserver la majorité du revêtement de pierre existant en remplaçant toutefois les pierres existantes de couleur rose pour des pierres grises. La conservation du revêtement reste à confirmer par une expertise. S'il s'avérait impossible de conserver ladite pierre, un nouveau revêtement de pierre naturelle ayant une couleur, une texture et un appareillage similaire à l'existant serait proposé.

De nouvelles portes et fenêtres de couleur *minéral de fer* seront installées sur l'ensemble du bâtiment.

Les soffites, fascias, solins et gouttières existants seront remplacés par des soffites, fascias, solins et gouttières en aluminium de couleur *minéral de fer* de la compagnie Gentek.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Un effort architectural supplémentaire a été fait par le professionnel pour conserver certains détails architecturaux de la façade avant du bâtiment. Toutefois, l'effet de masse créé par le nouveau volume au-dessus du bâtiment existant ne permet pas de préserver la physionomie et le caractère spécifique du bâtiment.

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme aux objectifs et critères prévus au Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (2234) et applicables au projet.

De plus, une reconfiguration de l'aménagement intérieur impactant l'architecture du bâtiment devra avoir lieu considérant que, selon l'article 4.9 d) du Règlement de zonage 2008-43, la construction serait considérée comme un bâtiment de 3 étages. Une dérogation serait donc requise pour autoriser un étage supplémentaire (pallier), alors que selon la réglementation de zonage révisé, le bâtiment serait conforme.

Le projet devra être étudié par le comité de démolition.

Commentaires et recommandations du CCU

Certains membres considèrent que la proposition n'est pas intégrée au cadre bâti existant et fait disparaître le bâtiment plutôt que d'en souligner la présence. La marquise et le débord du toit du volume d'un étage en prolongement sur la façade latérale gauche font l'objet de commentaires en ce sens.

Les membres reconnaissent que les requérants se sont adaptés aux commentaires du CCU. Toutefois certains d'entre eux regrettent que l'architecte se soit adapté aux commentaires plutôt que de revoir la proposition architecturale en profondeur.

Certains membres considèrent que des leçons doivent être tirées de ce projet. Peut-être aurait-il été préférable d'autoriser le premier projet au détriment de l'objectif du règlement sur les PIIA du respect du bâtiment existant.

À la majorité, les membres du comité consultatif d'urbanisme sont favorables au projet PIIA tel que déposé.

Le projet sera revu officiellement au même moment d'étudier une dérogation mineure visant le nombre d'étages.



20. Avis préliminaire PIIA – 161, Walnut – Agrandissement et transformation de la façade (district 6)

Sommaire du dossier

Requérants et professionnels

M. Sébastien Fortin, propriétaire

Mise en contexte

Le PIIA vise un bâtiment unifamilial de deux étages datés de 1950.

Le projet un agrandissement sur deux étages incluant le sous-sol en cour latérale et arrière. La superficie de planché sera près de 3 fois la superficie existante. La proposition requiert la modification des ouvertures (porte et fenêtres) du bâtiment existant afin de s'agencer avec les fenêtres proposées et la porte proposée.

L'agrandissement consiste en l'insertion d'une annexe aux proportions similaires de la façade existante avec l'insertion d'une coupure créée avec un bois malbec qui rappelle la couleur de la toiture à fausse mansarde. L'agrandissement est en retrait afin de préserver la typologie et la forme existante et la brique existante est reprise sur l'agrandissement.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

On retrouve peu de bâtiment similaire avec une toiture à fausse mansarde sur le 2^e étage. Malgré tout, le bâtiment est jumelé et le voisin adjacent a conservé les formes du gabarit initiales. Il est donc intéressant que l'agrandissement soit légèrement en retrait afin de conserver l'effet miroir existant.

Les revêtements de bois et de brique proposés mettent en valeur le bâtiment existant et la couleur des fenêtres rehausse la qualité du style architectural.

Après avoir analysé les documents soumis par le requérant, le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme aux objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (2234) et applicables au projet.

Toutefois, la proposition n'est pas conforme à la note 3 de la grille des usages et des normes RA-4 du projet de règlement de zonage 2022 qui limite les agrandissements au double de la superficie de plancher existant incluant les garages existants et projetés. Pour cette raison le projet est vu en orientation advenant une modification de la disposition réglementaire.

Commentaires et recommandations du CCU

Les membres considèrent que la proposition est bien orientée en termes de volumétrie bien que l'agrandissement semble trop grand. Il faudrait limiter l'impact sur rue de l'agrandissement.

Les membres soulignent l'intérêt d'une telle mesure limitant les superficies d'agrandissement et proposent par ailleurs d'autres paramètres qui pourraient être intégrés dans le cadre de la révision du PIIA soit de :

- Réduire la visibilité de l'agrandissement
- De maximiser l'implantation au sol avant d'envisager un agrandissement par l'ajout d'un étage



Urbanisme, permis et inspection
35, rue d'Aberdeen
Saint-Lambert (Québec) J4P 1R5
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 16 JUIN 2022**

Divers

21. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Pierre-François Chapleau que la séance soit levée à 23 h 20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Stéphanie Verreault
Présidente de la rencontre



Anik Fortin
Secrétaire



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.2.1) **Dérogation mineure - 147, rue Walnut – Nombre d'étages (district 6)**

CONSULTATION PUBLIQUE - PRÉSENTATION DU DOSSIER PAR ANIK FORTIN, CHEF DU SERVICE DE L'URBANISME, PERMIS ET INSPECTIONS

La mairesse invite les personnes présentes dans la salle à se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure.

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte le plan d'urbanisme en vigueur;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 20 juillet 2022.

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure a été soumise à une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public publié le 4 août 2022

CONSIDÉRANT QUE le projet n'a suscité aucune opposition;

D'ACCORDER la dérogation mineure relative à l'empiètement du garage du bâtiment situé au 147, rue Walnut, à savoir :

- Autoriser la construction d'un deuxième étage sur un volume existant du bâtiment principal empiétant de 1,03 mètre dans la marge latérale droite contrairement à ce qui est prévu à l'article 11.2 a) et au tableau des spécifications RB-1 du *Règlement de zonage 2008-43*.
-



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.1)

PIIA - 147, rue Walnut – Agrandissement et transformation de la façade (district 6)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le projet fait l'objet d'une demande de dérogation mineure;

CONSIDÉRANT QUE le comité de démolition devra également se prononcer sur le projet;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 20 juillet 2022.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'agrandissement et la transformation de la façade avant de la maison unifamiliale isolée située au 147, rue Walnut, sous réserve de l'approbation du Comité de démolition.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.2)

PIIA – 826, rue Boissy – Transformation de la façade (district 3)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 20 juillet 2022.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la résidence unifamiliale située au 826, rue Boissy, avec les modifications suivantes :

- La couleur du revêtement de toiture et revêtement léger, ainsi que des fenêtres, portes, soffites, fascias et gouttières devraient être d'une couleur plus nuancée de type anthracite;
 - Les meneaux des fenêtres de gauche devraient se situer au tiers gauche;
 - Le retour de la toiture sur les faces latérales et avant de la cheminée doit être réduit dans la même inclinaison que la pente du toit;
 - Les joints du revêtement métallique de toiture et des murs doivent être distants d'environ 12 pouces tels qu'illustrés aux illustrations 3D.
-



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.3)

PIIA – 197, rue Béarn – Transformation de la façade (district 2)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 20 juillet 2022.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 197, rue Béarn, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.4)

PIIA – 257, rue Dauphiné – Transformation de la façade (district 1)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 20 juillet 2022.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade de la maison unifamiliale située au 257, rue Dauphiné, avec la modification suivante :

- Le débord de toit existant doit être reproduite dans la proposition architecturale.
-



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.5)

PIIA – 384, Rue Hickson – Agrandissement et transformation des façades (district 4)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 20 juillet 2022.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'agrandissement et la transformation des façades du bâtiment unifamilial de deux étages situé au 384, rue Hickson, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.6) **PIIA – 209, rue Woodstock –Transformation de la façade
(district 5)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 20 juillet 2022.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 209, rue Woodstock, avec la modification suivante :

- Les cadrages des fenêtres, les portes et la marquise d'affichage devront être peinte noire;
 - Les gouttières devront être peintes noir ou blanc, selon leur localisation.
-



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.7)

PIIA – 1447 Avenue Victoria – Affichage (district 4)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 20 juillet 2022.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'affichage de la propriété située au 1447, avenue Victoria, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.8)

PIIA – 302 Avenue Victoria – Affichage (district 6)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 20 juillet 2022.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'affichage de la propriété située au 302, avenue Victoria, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.9)

PIIA – 618 rue de Sanford – Transformation de la façade (district 7)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 20 juillet 2022.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade de la maison unifamiliale située au 618, rue de Sanford, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.10)

PIIA – 103 rue d’Alsace – Agrandissement et transformation de la façade (district 2)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 20 juillet 2022.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'agrandissement et la transformation de la façade de la maison unifamiliale située au 103 rue d’Alsace, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.11) **PIIA – 316, rue Mortlake – Transformation de la façade
(district 7)**

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE ce projet a fait l'objet d'une approbation du conseil lors de la séance ordinaire du 16 juin (résolution n° 2022-06-226)

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 20 juillet 2022.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade de la propriété située au 316, rue Mortlake, tel qu'approuvé par le conseil lors de la séance ordinaire du 16 juin 2022, avec la modification suivante :

- La distinction de profondeur des revêtements du rez-de-chaussée et du pignon de toit doit être reproduite.
-



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.12)

PIIA – 451, rue Pine – Agrandissement et transformation de la façade (district 6)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 20 juillet 2022.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'agrandissement et la transformation de la façade de la maison unifamiliale située au 451, rue Pine, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.13) **PIIA – 105, avenue Stanley – Transformation de la façade
(district 5)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 20 juillet 2022.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 105, avenue Stanley, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.14)

PIIA – 716, rue Green – Transformation de la façade (district 7)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 20 juillet 2022.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 716, rue Green, avec la modification suivante :

- les joints du revêtement métallique de toiture et des murs doivent être distants d'environ 12 pouces.
-



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.15) **PIIA – 205, avenue de Merton – Transformation de la façade
(district 7)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 20 juillet 2022.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 205, avenue de Merton, avec la modification suivante :

- le cadrage des fenêtres du rez-de-chaussée doit être peint en noir.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.16) **PIIA – 371, rue Walnut – Transformation de la façade
(district 6)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ne rencontre pas les critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 20 juillet 2022, à l'effet de refuser le projet, tel que déposé.

DE DÉSA approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 371, rue Walnut, considérant qu'il ne respecte pas les critères suivants du *Règlement 2234 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale* :

3.8 a) Préservation de la physionomie et du caractère spécifique du cadre bâti du milieu d'insertion; il sera considéré que cet objectif est atteint si les critères suivants sont respectés :

i) les constructions doivent s'établir en rapport direct avec le milieu bâti environnant et avec le paysage de la rue, particulièrement en termes de gabarit, de forme et de couleur;

iii) l'interaction visuelle et fonctionnelle entre les bâtiments et la rue doit être conservée. En outre, le rez-de-chaussée et l'entrée principale doivent être établis à un niveau correspondant à celui du milieu environnant;

3.8 b) Préservation de la physionomie et du caractère spécifique du bâtiment; il sera considéré que cet objectif est atteint si les critères suivants sont respectés :

i) les qualités particulières et, de manière générale, le caractère propre d'une construction doivent être protégés;

ii) les modifications proposées sont basées sur des fondements historiques et elles évitent de donner une apparence incompatible avec l'âge, le style architectural ou la période culturelle d'une construction;

iv) seuls sont autorisés les matériaux de revêtement extérieur compatibles avec les matériaux existants; les couleurs de revêtement doivent s'agencer avec celles des constructions situées à proximité;

vi) les saillies, chambranles et ornements doivent être conservés et entretenus en autant que possible dans leur état d'origine, tel que connu.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.17) **PIIA – 299, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier (IGA) – Affichage (district 4)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 20 juillet 2022, à l'effet de refuser le projet tel que déposé.

DE DÉSA approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'affichage du bâtiment situé au 299, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, considérant qu'il ne répond pas aux critères suivants du *Règlement 2234 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale*:

3.10 v) sur un même bâtiment, les enseignes doivent être harmonisées au niveau de leur dimension, de leur forme, de leur couleur et du format de leur message, sauf s'il s'agit d'une enseigne dont la superficie n'excède pas zéro virgule vingt mètres carrés (0,20 m²);

3.10 viii) les enseignes présentent une implantation et un caractère uniformes.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.18) **PIIA – 321, rue Logan – Transformation de la façade
(district 6)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 20 juillet 2022, à l'effet de refuser le projet tel que déposé.

DE DÉSAPPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment jumelé situé au 321, rue Logan, considérant qu'il ne répond pas aux critères suivants du *Règlement 2234 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale*:

3.8 b) Préservation de la physionomie et du caractère spécifique du bâtiment; il sera considéré que cet objectif est atteint si les critères suivants sont respectés :

i) les qualités particulières et, de manière générale, le caractère propre d'une construction doivent être protégés;

vii) le toit de tout bâtiment doit être d'une forme et d'une pente harmonisées à celles du bâtiment et des bâtiments situés à proximité.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.19) **PIIA – 482, rue Osborne – Transformation de la façade
(district 4)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE les plans modifiés reçus, suite à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 20 juillet 2022, répondent à la majorité des critères applicables prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (2234).

D'APPROUVER les plans d'implantation et d'intégration architecturale déposés en date du 8 août 2022, relativement à la transformation de la façade de la maison unifamiliale située au 482, rue Osborne avec la modification suivante :

- la maçonnerie de pierre existante en façade doit être conservée.
-



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.20) **PIIA – 315 Avenue Rivermere – Transformation de la façade (district 4)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 20 juillet 2022 à l'effet de refuser le projet tel que déposé.

OPTION 1

DE DÉSA approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment jumelé situé 315, avenue Rivermere, considérant qu'il ne respecte pas les critères suivants du *Règlement 2234 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale* :

3.8 a) Préservation de la physionomie et du caractère spécifique du cadre bâti du milieu d'insertion; il sera considéré que cet objectif est atteint si les critères suivants sont respectés :

i) les constructions doivent s'établir en rapport direct avec le milieu bâti environnant et avec le paysage de la rue, particulièrement en termes de gabarit, de forme et de couleur;

3.8 b) Préservation de la physionomie et du caractère spécifique du bâtiment; il sera considéré que cet objectif est atteint si les critères suivants sont respectés :

i) les qualités particulières et, de manière générale, le caractère propre d'une construction, doivent être protégés;

OPTION 2

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment jumelé situé au 315, avenue Rivermere, sous réserve que le projet soit modifié, de manière à ce que les fenêtres aient une apparence identique à l'existant ou que les meneaux soient placés à l'identique du bâtiment jumeau.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(9.1)

Seconde période de questions (60 minutes)

Cette période de questions débute à _____ et se termine à _____.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(9.2)

Tour de table des membres du conseil

Un tour de table à l'occasion duquel les membres du conseil s'expriment en alternance sur différents sujets a lieu de _____ à _____.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 22 août 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(9.3)

Levée de la séance

La mairesse procède à la levée de la séance à _____.
